

JUIN 2023



# **LA MIXITÉ SOCIALE ET SCOLAIRE DANS LES QPV DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE**

## **ET DANS LE SCOT DE LILLE MÉTROPOLE**



Directeur de publication : **Didier DECOUIGNY**  
Responsable de publication : **Célia GROZ**  
Avec l'appui méthodologique du pôle cartographie, géomatique, statistiques  
Crédit photo image de couverture : **©MEL**  
Impression : **AD Concept**

# SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>5</b>
<b>1 L'OFFRE SCOLAIRE SUR LE TERRITOIRE DU SCOT</b> .....	<b>6</b>
1.1. Les établissements scolaires du SCOT de Lille Métropole .....	7
1.2. Les établissements scolaires des QPV de la MEL .....	11
<b>2 UNE SÉGRÉGATION SOCIALE PRONONCÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES</b> ....	<b>16</b>
2.1. Des collégiens aux profils sociaux fortement contrastés dans le SCOT .....	17
2.2. Une forte homogénéité sociale dans les collèges des QPV .....	23
<b>3 UN CUMUL DE MÉCANISMES À L'ORIGINE DE LA SÉGRÉGATION SOCIALE À L'ÉCOLE</b> ....	<b>30</b>
3.1. La carte scolaire comme révélatrice de la ségrégation socio-spatiale sur le territoire .....	31
3.2. Une ségrégation sociale dans le SCOT accentuée par les choix scolaires des familles .....	33
3.3. Des phénomènes d'évitement très prononcés dans les QPV .....	40
<b>4 AUTRES FORMES DE SÉGRÉGATION</b> .....	<b>46</b>
<b>5 SÉGRÉGATION SOCIALE ET RÉUSSITE SCOLAIRE</b> .....	<b>48</b>
5.1. Des retards à l'entrée en 6 <sup>ème</sup> importants dans les collèges les plus ségrégués du SCOT .....	49
5.2. Un lien fort entre ségrégation sociale et réussite au diplôme national du brevet .....	52
5.3. Des orientations différentes au lycée selon l'origine sociale .....	53
5.4. Un phénomène de retard scolaire beaucoup plus important chez les collégiens des QPV .....	54
5.5. Des taux de réussite plus faibles dans les collèges situés en QPV .....	56
5.6. Des jeunes en QPV qui s'orientent plus souvent en filière professionnelle.....	57
<b>6 LES DISPOSITIFS PHARES EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DANS LES QUARTIERS</b> .....	<b>58</b>
6.1. La politique nationale de l'éducation prioritaire : les REP et REP+ .....	59
6.2. Les Cités éducatives : une prise en charge renforcée des jeunes des QPV de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle.....	60
6.3. Le Programme de réussite éducative (PRE) : un accompagnement personnalisé des enfants en difficultés éducatives.....	63
<b>7 L'EXEMPLE DE TOULOUSE : UN DISPOSITIF TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LES SÉGRÉGATIONS SCOLAIRES</b> .....	<b>66</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>68</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>69</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>72</b>

# PRÉAMBULE

La mixité sociale à l'école constitue aujourd'hui un enjeu important dans les politiques éducatives nationales. Depuis son inscription dans le code de l'éducation en 2013, elle est devenue une mission à part entière du service public de l'éducation. La loi lui confie notamment la mission de veiller à « *la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement* »<sup>1</sup>.

Les bénéfices de cette mixité seraient doubles :

- **sur le plan purement scolaire**, il est démontré dans de nombreux travaux que la ségrégation sociale à l'école, c'est-à-dire la concentration dans certains établissements d'élèves issus de milieux socialement défavorisés, est un facteur aggravant des inégalités scolaires. Elle renforce l'échec scolaire, le décrochage voire la déscolarisation. Plus globalement, elle peut générer une perte de confiance en soi et d'ambition scolaire chez les élèves.

L'enjeu de mixité sociale à l'école est à mettre en lien avec « les effets de pairs » : la réussite scolaire d'un élève dépend de ses efforts individuels, mais aussi du niveau et des efforts fournis par les autres élèves, dans un effet d'entraînement du collectif.

En outre, certains travaux démontrent les bénéfices significatifs de la mixité sociale à l'école pour les enfants des classes les plus défavorisées et, dans le même temps, le coût faible qu'elle représente pour les enfants des classes les plus favorisées. Ainsi, la mixité sociale à l'école apparaît collectivement souhaitable en augmentant le niveau moyen des élèves<sup>2</sup>.

- **sur le plan de la cohésion sociale ensuite**, le contact avec des enfants venant de milieux sociaux différents aideraient à lever certaines barrières et handicaps sociaux provoqués par l'entre-soi au sein des établissements scolaires. La mixité sociale contribuerait également à améliorer le climat scolaire au sein des établissements.

Ainsi, pour Pierre Merle, sociologue spécialiste des questions scolaires, « la recherche d'une plus grande mixité sociale constitue [...] un réel enjeu de politique éducative, un facteur d'égalité des chances et, au-delà, de cohésion sociale »<sup>3</sup>.

Malgré ces différents bénéfices, de nombreux établissements scolaires de la métropole lilloise restent marqués par un important phénomène de ségrégation sociale, et ce dès l'école primaire. Reflet de la précarité plus prononcée dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville (QPV), les jeunes qui y résident appartiennent plus fréquemment aux classes sociales défavorisées. Ainsi, **3 collégiens sur 5 résidant en QPV sont de milieu social défavorisé**. Ces derniers sont donc particulièrement confrontés au phénomène de ségrégation sociale en milieu scolaire et aux effets négatifs associés.

<sup>1</sup> Article 2 de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.

<sup>2</sup> Fack, Gabrielle et Julien Grenet. « 11. Peut-on accroître la mixité sociale à l'école ? », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 12 (2012).

<sup>3</sup> « La carte scolaire et son assouplissement. Politique de mixité sociale ou de ghettoïsation des établissements ? », Pierre Merle (2011).



# MÉTHODOLOGIE

## Le cadre de travail

Ce document est réalisé par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole dans le cadre de sa mission d'observation des quartiers prioritaires menée en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille et ses partenaires pour le contrat de ville 2015-2020 prolongé jusqu'en 2023.

Ce travail s'inscrit également dans le prolongement de travaux récents de l'Agence sur la question de la mixité sociale qui ont permis de mettre en évidence l'intérêt de la mixité sociale en milieu scolaire<sup>4</sup>.

La présente étude comprend deux échelles d'analyse : le territoire du SCOT de Lille Métropole et les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, dans une volonté de resituer les enjeux de l'éducation à l'échelle du SCOT avant d'observer plus finement la situation dans les QPV.

3 grands objectifs structurent l'analyse :

- observer le degré de mixité sociale dans les établissements du SCOT et des QPV ;
- identifier le lien entre ségrégation sociale et réussite scolaire ;
- dresser un panorama des politiques en faveur de la réussite scolaire et éducative dans les QPV.

## Le partenariat

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un travail partenarial avec la Métropole Européenne de Lille à travers son service Politique de la ville, le Rectorat de région académique Hauts-de-France, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale du Nord, le Département, les Cités éducatives de la MEL, l'IREV (Centre de ressources politique de la ville) et l'Université de Lille.

## Les 2 volets méthodologiques

L'étude comprend :

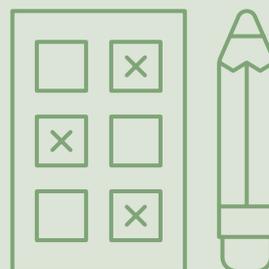
- un **1<sup>er</sup> volet quantitatif** comprenant l'analyse de données statistiques fournies par le Rectorat à l'établissement et au lieu résidence (professions et catégories socio-professionnelles des repré-

sentants légaux, réussite aux diplômes, orientation au lycée, etc.) et l'analyse des indices de position sociale (IPS) des écoles, collèges et lycées ;

- un **2<sup>nd</sup> volet qualitatif** comprenant un focus sur les dispositifs de réussite éducative dans les QPV : les réseaux d'éducation prioritaire REP et REP+, les Cités éducatives et les programmes de réussite éducative (PRE) au moyen d'entretiens avec différents acteurs et parties prenantes du territoire.

## Les professionnels interrogés

Thématique	Structure
Établissements scolaires	Collège Albert Roussel
	Collège Jean Moulin
	Collège Anne Frank
Cités Éducatives	Ville de Roubaix
	Ville de Tourcoing
	Ville de Lille
Programme de réussite éducative (PRE)	Ville de Hem
	Ville de Wattignies
	Ville de Wattrelos
Services de l'Éducation nationale	Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale du Nord
Services de l'État	Préfecture du Nord



<sup>4</sup> « Vivre ensemble dans la métropole lilloise - Regards d'acteurs », ADULM (2022).





**1**

---

**L'OFFRE SCOLAIRE SUR  
LE TERRITOIRE DU SCOT**



# 1. LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

## Près d'une école publique sur trois du 1<sup>er</sup> degré est en réseau d'éducation prioritaire dans le SCOT

Le SCOT de Lille Métropole compte 731 établissements du premier degré (écoles maternelles, élémentaires ou primaires) qui scolarisent 137 656 élèves à la rentrée 2021. Cet effectif est en baisse de 4,1% par rapport à la rentrée 2017. La diminution est plus importante dans le secteur public (- 4,2%) que dans le secteur privé (-3,7%).

La baisse du nombre d'élèves dans les écoles s'explique entre autres par une diminution des naissances sur le territoire. Le taux de natalité de la MEL est en effet en baisse continue depuis ces dernières décennies : il est passé de 20,1 dans les années 70 à 14,3 sur la période 2013-2019.

Parmi l'ensemble des effectifs, 97 340 écoliers sont scolarisés dans le secteur public (71%) et 40 316 dans le secteur privé (29%).

Près d'un tiers (31%) des écoles publiques du SCOT font partie d'un réseau d'éducation prioritaire (REP) : 60 écoles sont classées REP et 120 écoles sont classées REP+. Ces dernières accueillent environ 23% des élèves de la métropole (21 827 écoliers).

## 43% des collégiens du SCOT scolarisés dans le privé

Le SCOT compte 125 collèges, dont 80 établissements publics (64%) et 45 établissements privés (36%).

66 694 collégiens sont dénombrés à la rentrée 2021. Ce chiffre est en hausse de 1,8% par rapport à 2017 (+1 200 collégiens), avec néanmoins une légère baisse entre 2020 et 2021 dans le secteur public.

Près de 43% des collégiens sont scolarisés dans un établissement privé, soit 28 477 élèves.

28 collèges publics sont en réseau d'éducation prioritaire, dont 16 en REP+ et 12 en REP. Ils accueillent 12 240 collégiens.

## 72% des lycéens du SCOT scolarisés en filière générale et technologique

Le SCOT compte 75 lycées, dont 34 lycées généraux et/ou technologiques, 25 lycées professionnels et 16 lycées polyvalents.

44 établissements sont publics (59%) et 31 privés sous contrat (41%).

À la rentrée 2021, le territoire compte 47 107 lycéens, dont :

- 72% scolarisés en filière générale et technologique (34 058 lycéens) ;
- 28% scolarisés en filière professionnelle (13 049 lycéens).

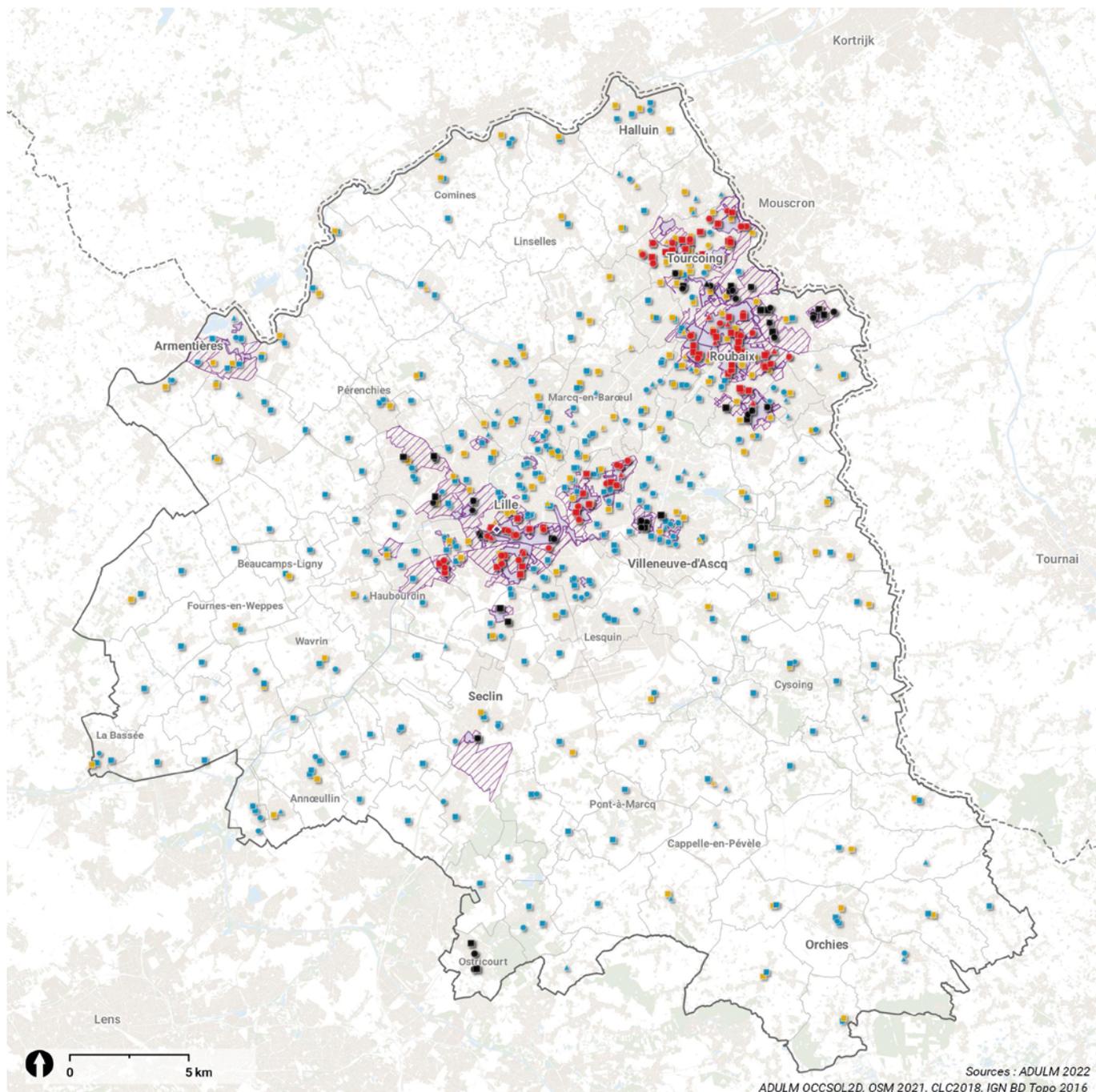
40% des lycéens sont scolarisés dans un établissement privé (23 956 lycéens).



© Vincent Lecigne / MEL



## LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES À L'ÉCHELLE DU SCOT



### Géographie de la politique de la ville

Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

Territoire de veille

École privée  
 École publique hors REP  
 REP  
 REP+

École maternelle  
 École élémentaire  
 École primaire (maternelle et élémentaire)

École régionale du premier degré

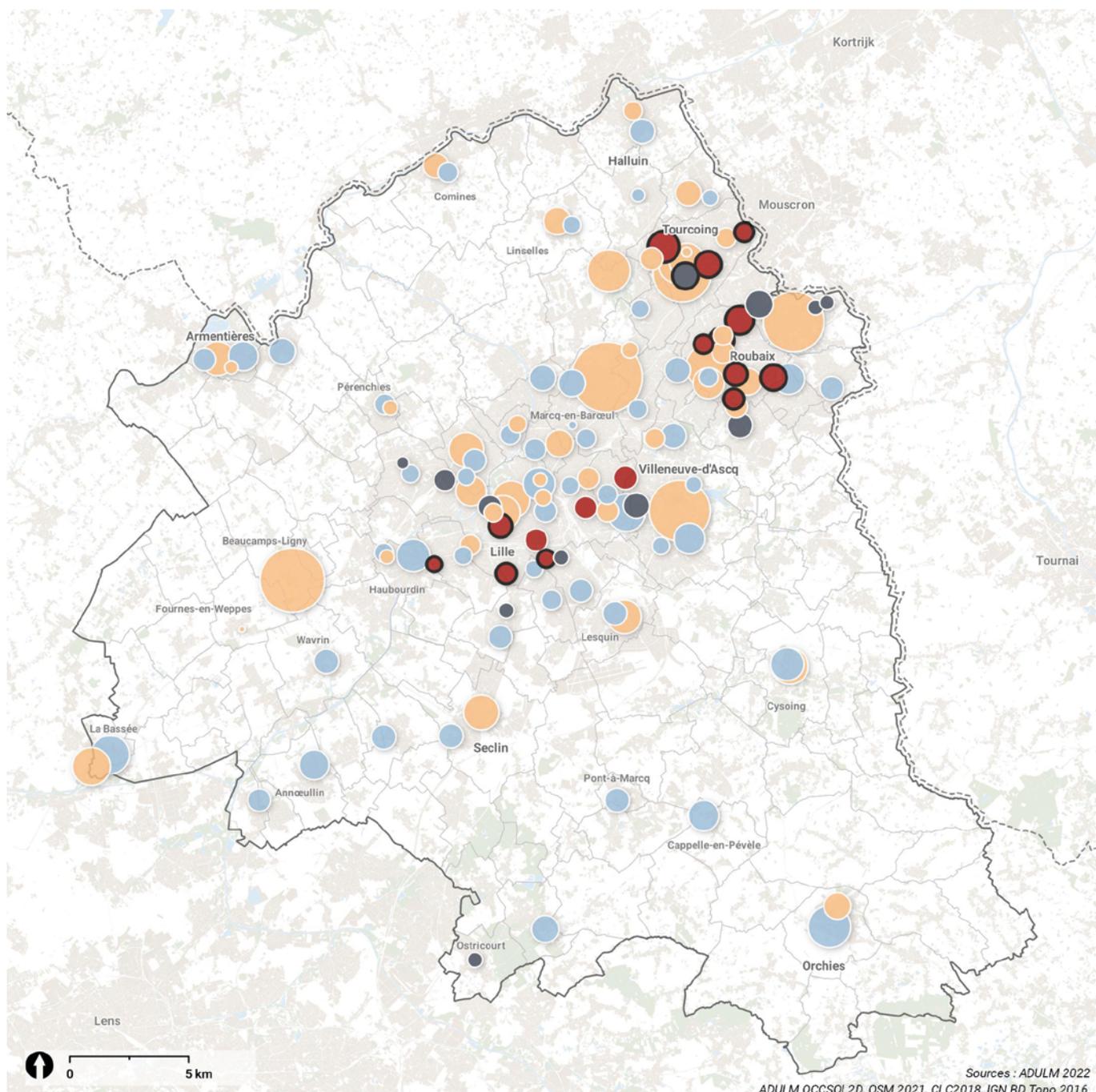
### Limites administratives

Frontière France/Belgique

Limite du SCOT Lille Métropole

Limite communale

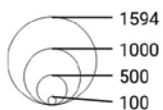
## LES COLLÈGES À L'ÉCHELLE DU SCOT



### Type d'établissements

- Privé
- Public hors éducation prioritaire
- REP
- REP+
- Collèges concernés par les Cités éducatives\*

### Effectif des établissements

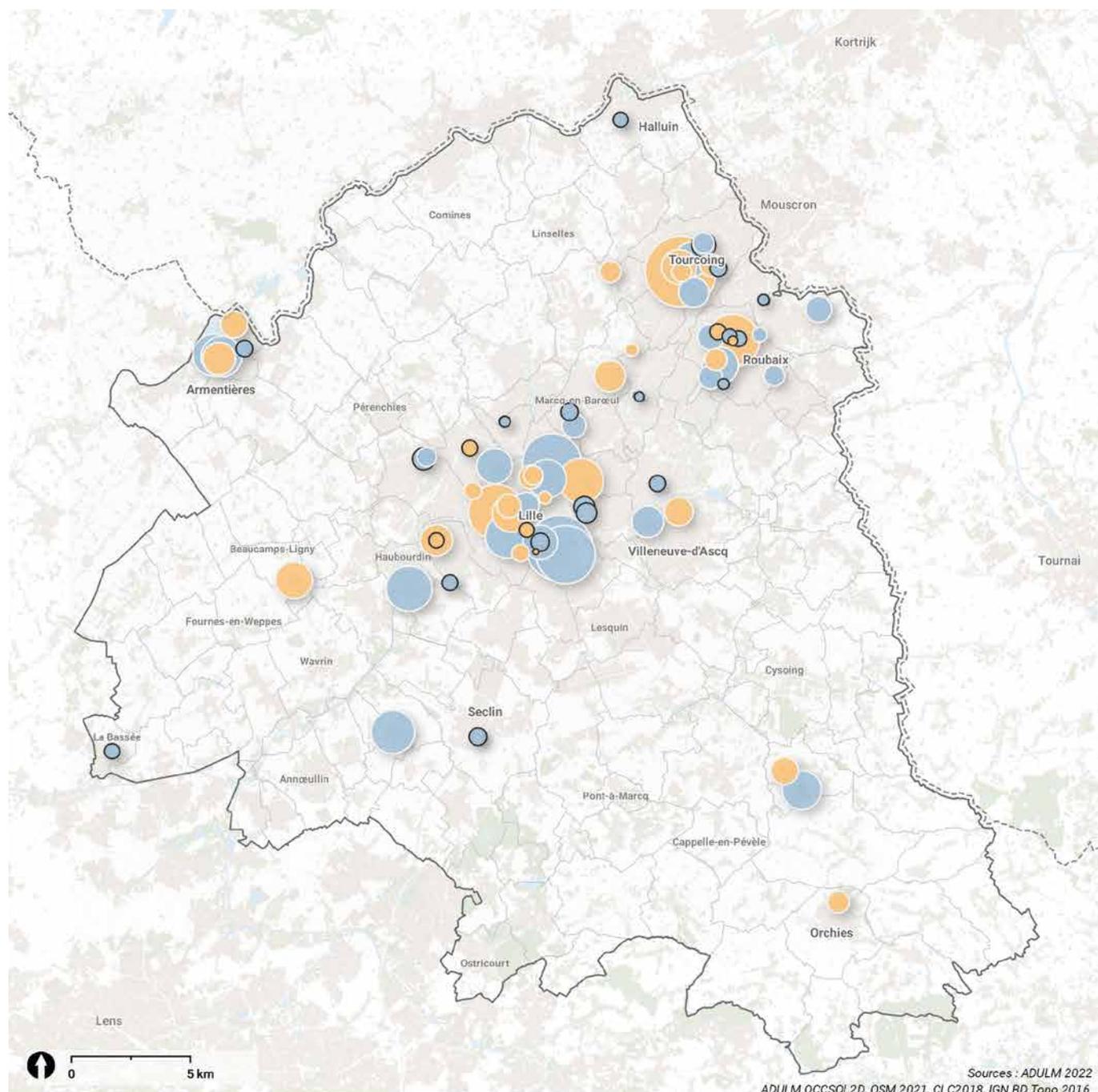


### Limites administratives

- Frontière France/Belgique
- ▭ Limite du SCOT Lille Métropole
- ▭ Limite communale

\*Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans en QPV, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

## LES LYCÉES À L'ÉCHELLE DU SCOT



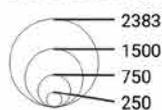
### Lycée général et technologique

- Privé
- Public

### Lycée professionnel

- Privé
- Public

### Effectif des établissements



### Limites administratives

- Frontière France/Belgique
- Limite du SCOT Lille Métropole
- Limite communale



Avril 2022 **Lille Métropole**

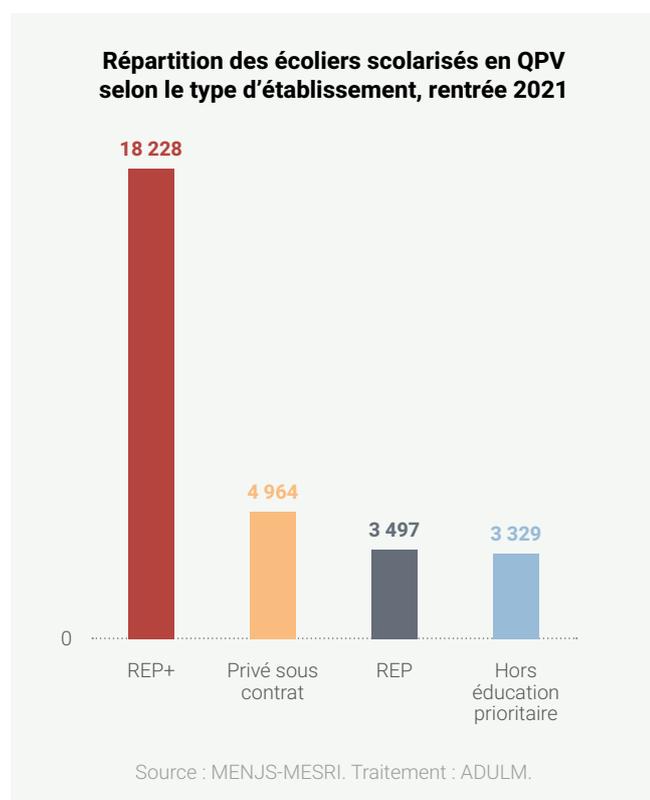


## 2. LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DES QPV DE LA MEL

### Trois écoliers sur cinq scolarisés en QPV sont dans un école REP+

167 écoles se trouvent dans un QPV de la MEL ou à proximité directe, soit environ une école sur cinq. La grande majorité d'entre elles relève du secteur public (85%). Sur les 142 écoles publiques que comptent les QPV, 120 appartiennent à un réseau d'éducation prioritaire (REP ou REP+).

À la rentrée 2021, les écoles des QPV accueillent 30 018 écoliers, soit 22% des effectifs de la MEL. Ce chiffre est en baisse d'environ 4,6% par rapport à 2017 (-1 459 élèves). Près de 61% des écoliers en QPV sont scolarisés dans une école REP+ (18 228 élèves).

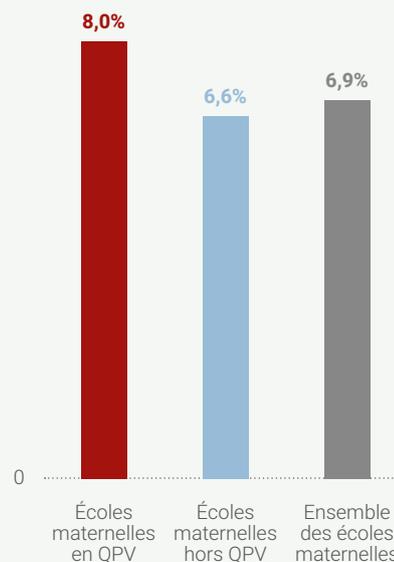


### Plus de 900 enfants de moins de trois ans sont dénombrés dans les écoles des QPV

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans porte plusieurs enjeux importants, tout particulièrement en milieu socialement défavorisés. Elle représente « *un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, [la famille de l'enfant] est éloignée de la culture scolaire* »<sup>5</sup>.

Ainsi, la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République vise notamment à favoriser la scolarité des moins de 3 ans dans les établissements de l'éducation prioritaire.

### Part des élèves de moins de 3 ans dans les écoles maternelles selon leur localisation, rentrée 2021



Source : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, 931 élèves de moins de 3 ans sont scolarisés dans une école en QPV. Ils représentent 26% des effectifs des élèves de moins de 3 ans scolarisés dans la métropole.

Le poids des élèves de moins de 3 ans est plus important dans les écoles maternelles des QPV (8% des effectifs) que dans les écoles éloignées des quartiers prioritaires (6,6%).



La scolarisation des enfants de 2 à 3 ans est particulièrement encouragée à Roubaix. La ville compte une dizaine « classes passerelles », un dispositif permettant aux très jeunes enfants de découvrir progressivement l'école accompagnés par leurs parents, une institutrice, une éducatrice de jeunes enfants (EJE) et un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).

<sup>5</sup> Circulaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse n°2012-202 du 18-12-2012.



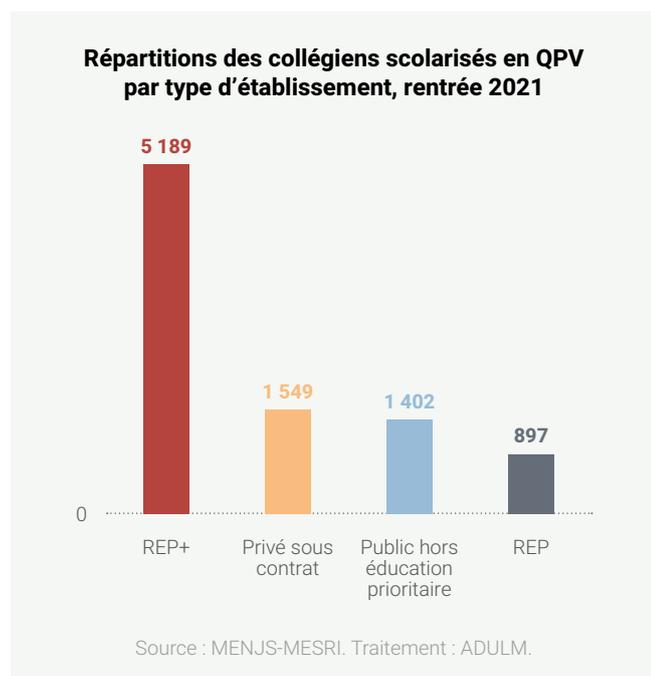


Collège Jean Moulin (Wattignies) © ADULM

### 66% des collégiens des QPV sont scolarisés en réseaux d'éducation prioritaire

19 collèges se situent en QPV ou à proximité immédiate, dont 16 collèges publics. Parmi eux, 13 sont en réseau d'éducation prioritaire.

À la rentrée 2021, 9 307 collégiens sont scolarisés en QPV ou à proximité directe, soit 14% des effectifs totaux du territoire. Parmi eux, 5 189 sont scolarisés dans un collège REP+ (56%) et près de 900 en REP (10%).



### Les QPV concentrent près de la moitié des lycées professionnels du SCOT

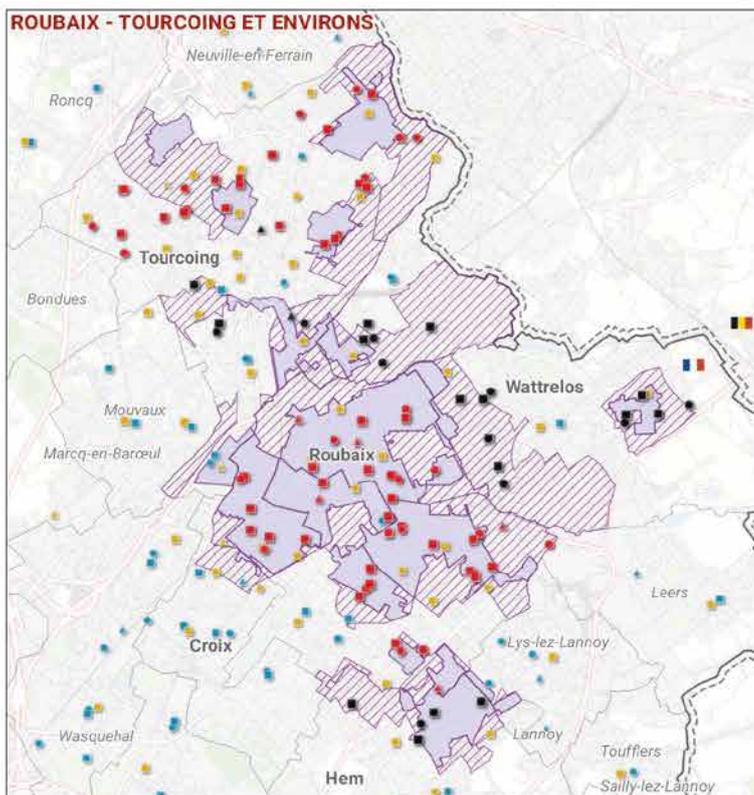
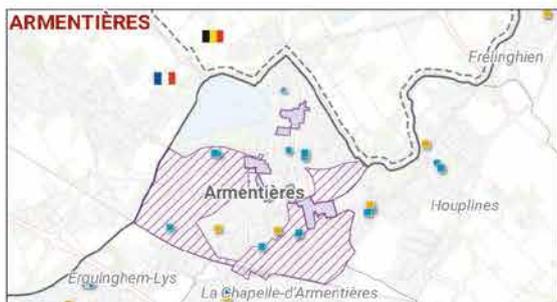
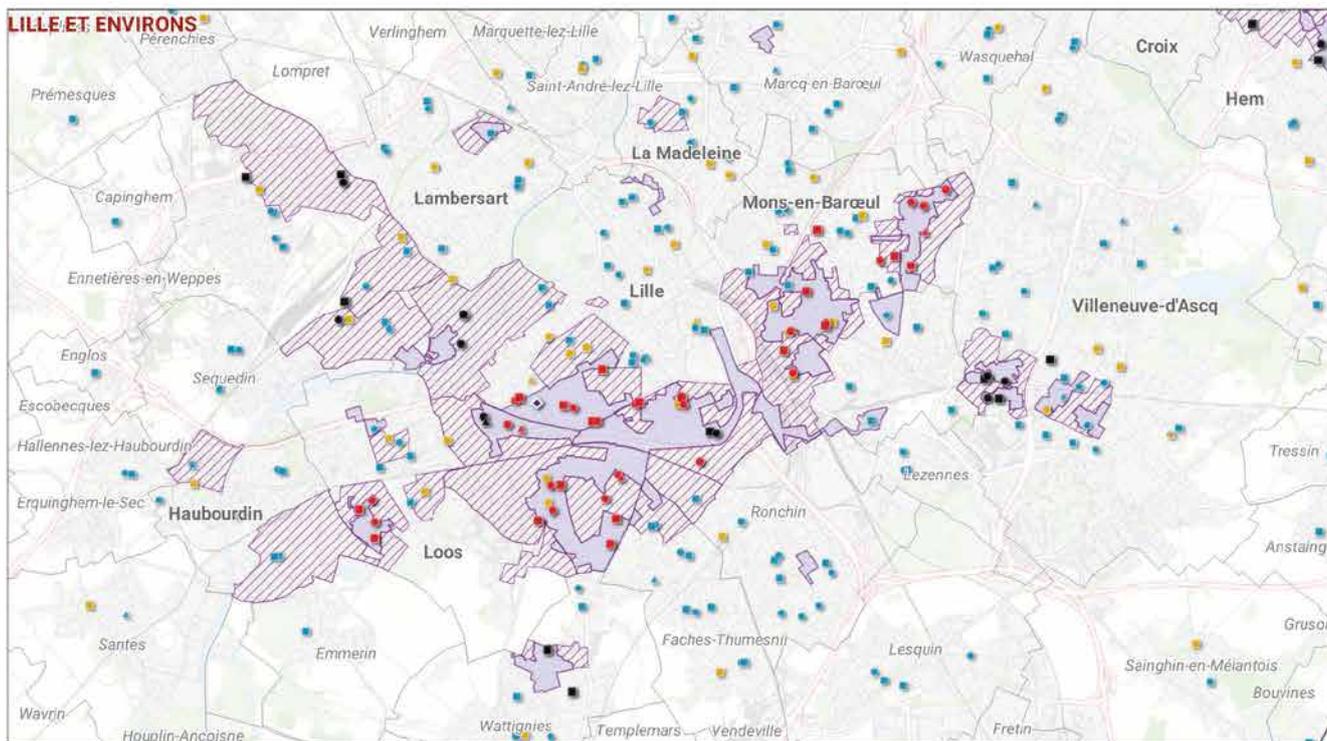
24 lycées du SCOT se situent en QPV ou à proximité directe, dont 11 lycées professionnels, 6 lycées polyvalents et 8 lycées généraux et technologiques.

Au total, 12 737 lycéens sont scolarisés en QPV, soit environ 27% des effectifs totaux de la métropole :

- 54,7% sont scolarisés en filière générale et technologique (6 971 lycéens) ;
- 45,3% sont scolarisés en filière professionnelle (5 766 lycéens).

Les effectifs de lycéens sont en baisse de 2,7% entre la rentrée 2017 et la rentrée 2021. Cette diminution est équivalente dans le secteur public et dans le secteur privé.

# LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DANS LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



**Géographie de la politique de la ville**

- Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)
- Territoire de veille

**Limites administratives**

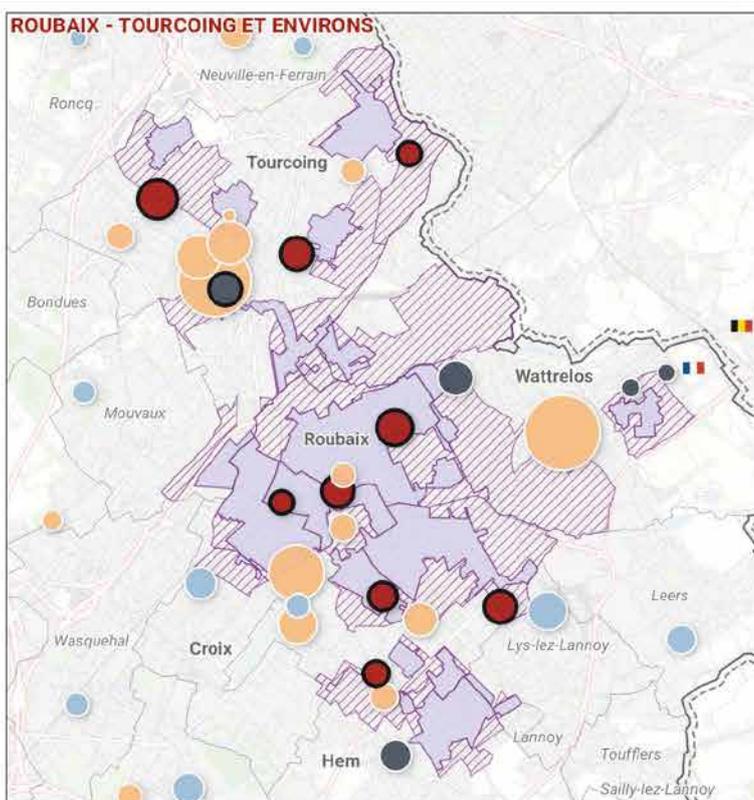
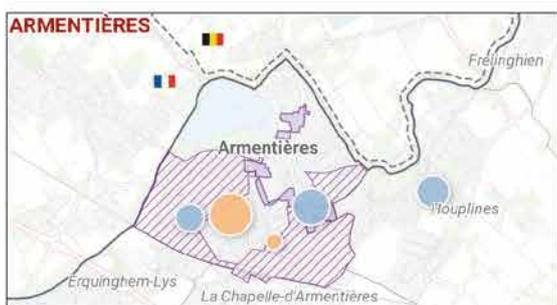
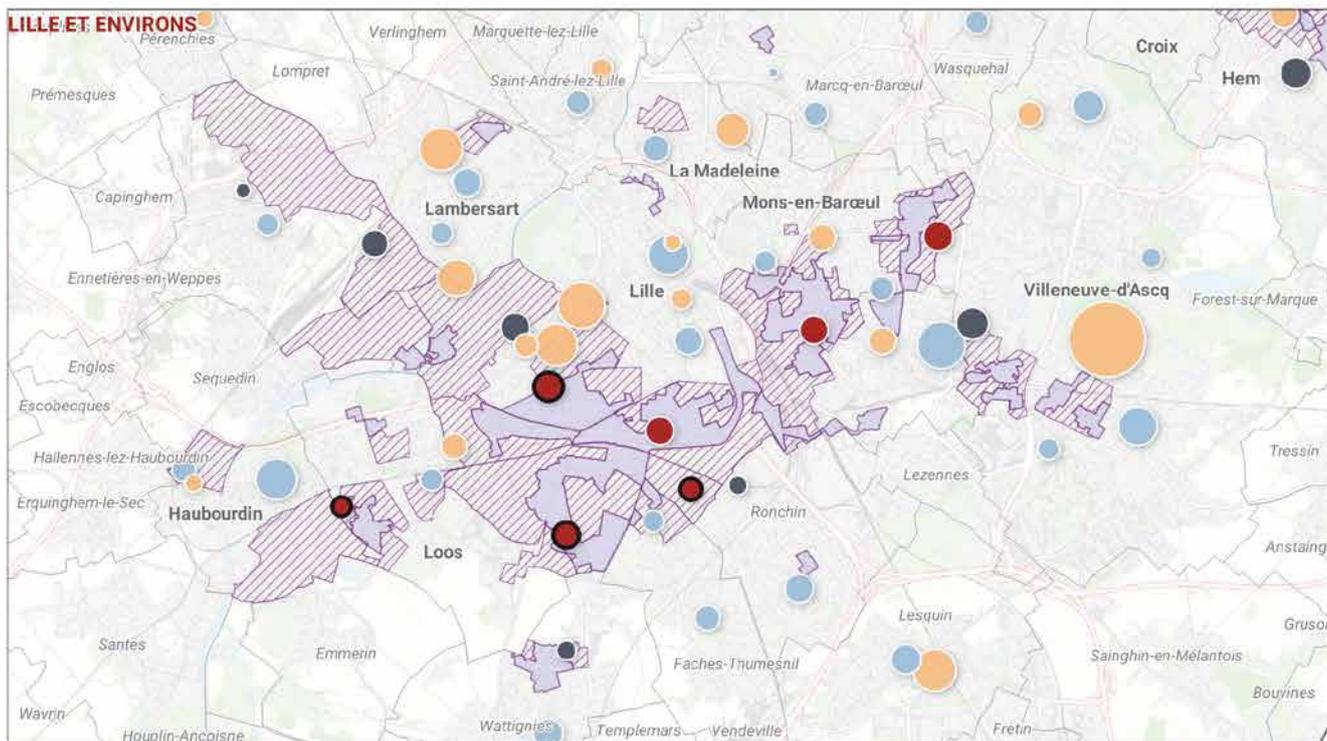
- Frontière France/Belgique
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite communale

**Écoles**

- École privée
- ▲ École publique hors éducation prioritaire
- REP
- ▲ REP+
- École maternelle
- ▲ École élémentaire
- École primaire (maternelle et élémentaire)
- ◆ École régionale du premier degré

Sources : ADULM 2022, CGET, IGN BD Topo 2016, OSM Géo2France

# LES COLLÈGES DANS LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



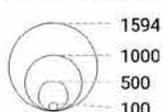
## Géographie de la politique de la ville

- Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)
- Territoire de veille

## Type d'établissements

- Privé
- Public
- REP
- REP+
- Collèges concernés par les Cités éducatives\*

## Effectif des établissements



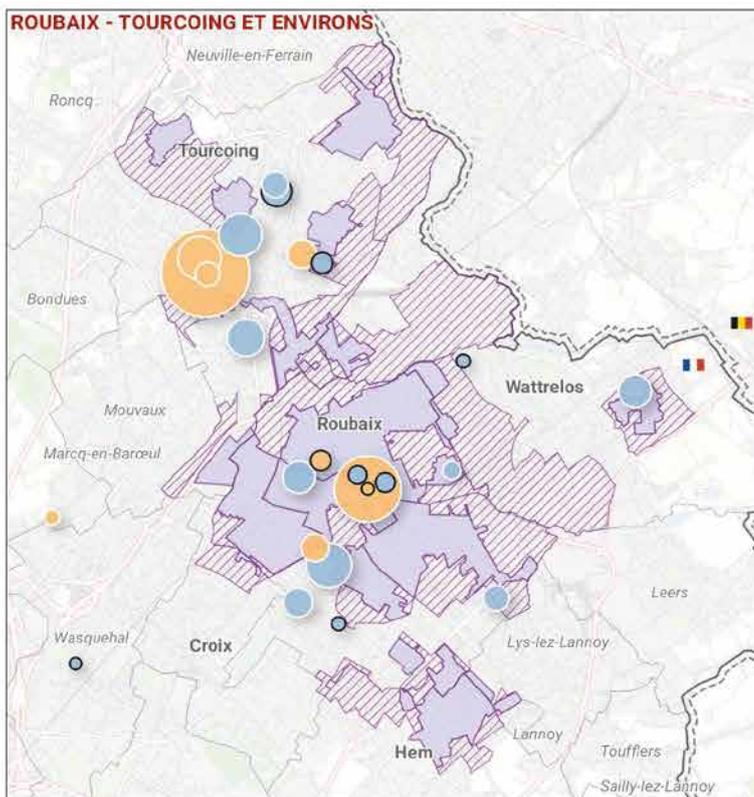
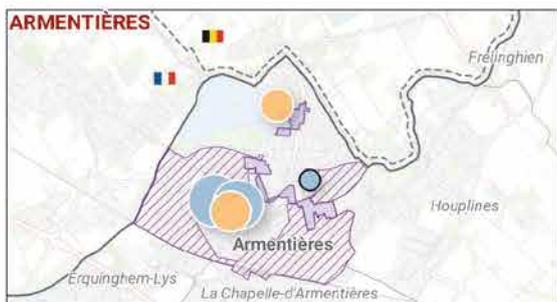
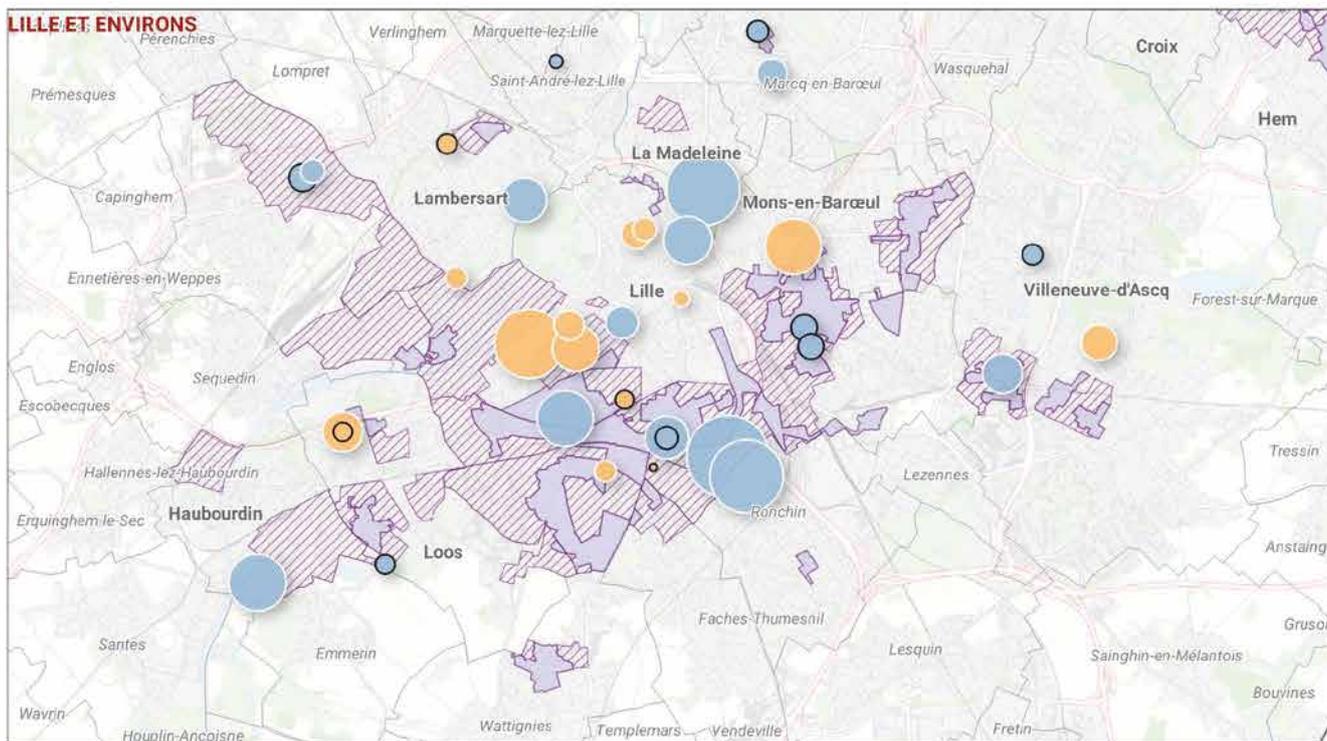
## Limites administratives

- Frontière France/Belgique
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite communale

Sources : ADULM 2022, CGET, IGN BD Topo 2016, OSM Géo2France

\*Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans en QPV, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

# LES LYCÉES DANS LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



**Géographie de la politique de la ville**  
 [Pink shaded area] Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)  
 [Purple shaded area] Territoire de veille

**Lycée général et technologique**  
 [Orange circle] Privé  
 [Blue circle] Public

**Lycée professionnel**  
 [Yellow circle] Privé  
 [Light blue circle] Public

**Effectif des établissements**  
 [Large circle] 2383  
 [Medium circle] 1500  
 [Small circle] 750  
 [Very small circle] 250

**Limites administratives**  
 [Dashed line] Frontière France/Belgique  
 [White box] Métropole Européenne de Lille (MEL)  
 [Thin line] Limite communale

Sources : ADULM 2022, CGET, IGN BD Topo 2016, OSM Géo2France

# 2

---

## **UNE SÉGRÉGATION SOCIALE PRONONCÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

# 1. DES COLLÉGIENS AUX PROFILS SOCIAUX FORTEMENT CONTRASTÉS DANS LE SCOT

## 35% collégiens issus de milieux sociaux défavorisés dans le SCOT

La profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) des représentants légaux est l'indicateur central de description de l'origine sociale des élèves. Les professions sont regroupées en 4 grands groupes, présentés ci-après, pour faciliter l'analyse.

### Répartition des collégiens selon le profil social de leurs représentants légaux

<b>PCS « très favorisées »</b>	Cadres Chefs d'entreprises Professions intellectuelles supérieures Professions libérales Enseignants
<b>PCS « favorisées »</b>	Professions intermédiaires
<b>PCS « moyennes »</b>	Agriculteurs Artisans Commerçants Employés
<b>PCS « défavorisées »</b>	Ouvriers Chômeurs/inactifs

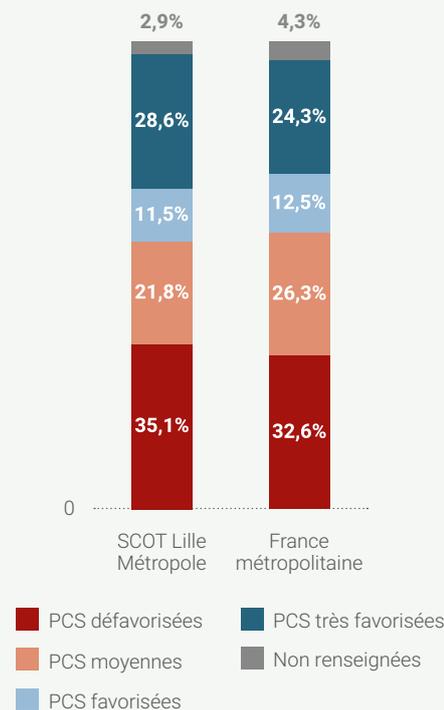
Source : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.

Les collégiens du SCOT présentent des caractéristiques sociales contrastées. À la rentrée 2021, un peu plus de 35% étaient issus de PCS « défavorisées », environ 22% de PCS « moyennes », 11,5% de PCS « favorisées » et près de 29% de PCS « très favorisées ».

On observe ainsi une certaine polarisation sociale dans le SCOT, avec, d'une part, de nombreux collégiens de PCS très favorisées et, d'autre part, de nombreux collégiens défavorisés socialement : ces deux groupes représentent 64% des effectifs totaux observés.

Cette concentration est plus prononcée qu'en moyenne en France métropolitaine, où un peu moins de 57% des collégiens sont issus de PCS « très favorisées » ou « défavorisées ».

### Caractéristiques sociales des collégiens du SCOT de Lille Métropole et des collégiens français, rentrée 2021



Source : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.

## Plus d'un collégien sur deux de milieu social défavorisé dans 39 collèges du SCOT

La répartition des collégiens par PCS est très variable selon l'établissement observé.

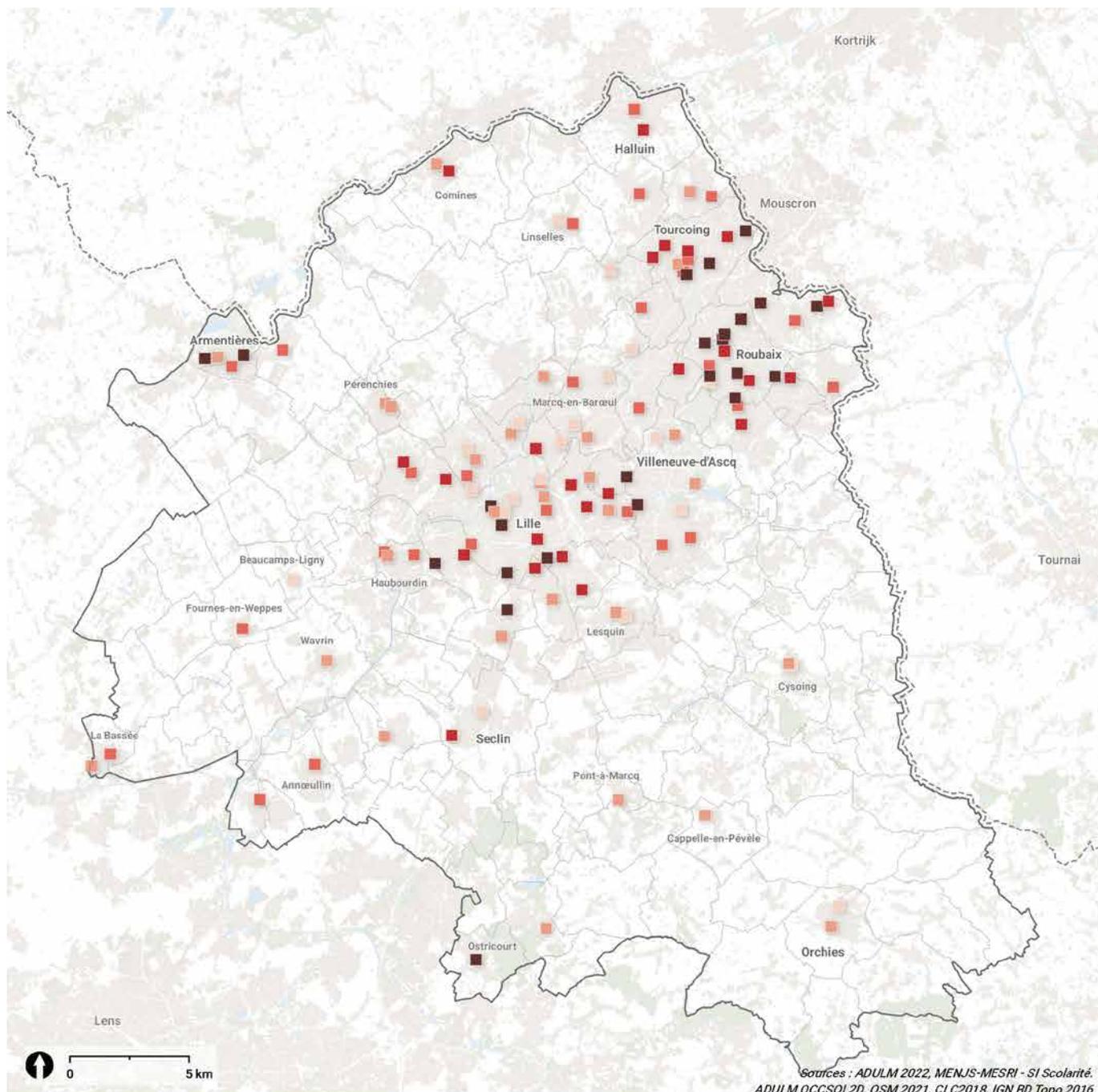
Certains collèges sont représentatifs de la mixité sociale moyenne du SCOT, par exemple les collèges Jules Ferry et Le Parc à Haubourdin, Guy Mollet à Lille, Albert Calmette à Wasquehal, ainsi que les collèges privés Sacré Cœur à Halluin et Saint Jacques à Fournes-en-Weppes.

Toutefois, le profil social des collégiens s'éloigne parfois significativement de la moyenne. Ainsi, dans presque 40 collèges, plus d'un élève sur deux est issu d'une PCS défavorisée, une proportion bien plus importante que la moyenne du SCOT (35,1%).

La ségrégation sociale est encore plus prononcée chez les élèves de PCS très favorisées : s'ils représentent moins de 29% des collégiens sur l'ensemble du territoire, ils sont plus que majoritaires dans certains établissements (plus de 90% des effectifs) et quasi-absents dans d'autres (moins de 5% des effectifs).



## LES COLLÉGIENS DE PCS\* DÉFAVORISÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU SCOT À LA RENTRÉE 2021



### Part des collégiens de PCS défavorisés

(en pourcentage)

- moins de 15
- de 15 à 30
- de 30 à 45
- de 45 à 60
- plus de 60

### Limites administratives

- Frontière France/Belgique
- ▭ Limite du SCOT Lille Métropole
- ▭ Limite communale

\* Professions et catégories socioprofessionnelles selon le rectorat

## L'indice de position sociale (IPS) comme révélateur des inégalités sociales à l'école

Créé en 2016 par la DEPP<sup>6</sup>, l'indice de position sociale (IPS) est un indicateur complémentaire à la PCS pour mesurer le degré de mixité sociale au sein des établissements scolaires.

L'IPS se base sur l'hypothèse que la PCS n'agit pas *directement* sur les résultats scolaires mais plutôt *via* un certain nombre de caractéristiques attribuées à cette PCS. La catégorie sociale est le reflet de capitaux économiques, éducatifs, culturels, ainsi que de pratiques et d'attitudes qui tendent plus ou moins à favoriser les conditions d'apprentissage, la réussite scolaire, etc.

Ainsi, « l'effet » de la PCS des parents sur la réussite scolaire transite par ces facteurs. Les variables retenues pour le calcul de l'IPS comprennent :

- le **niveau de diplôme** des parents ;
- les **conditions de vie matérielles** ;
- le **capital culturel** ;
- l'**implication des parents** dans la scolarité ;
- les **pratiques culturelles**.

Plus l'IPS est élevé, plus le jeune est considéré favorisé. Les valeurs possibles s'échelonnent de 48 (représentant légal chômeur et n'ayant jamais travaillé) à 164 (responsable légal ingénieur ou cadre d'entreprise)<sup>7</sup>. L'IPS de l'établissement reflète ensuite la moyenne des IPS des élèves.

### À NOTER

L'IPS ne permet pas de mesurer le degré de mixité sociale des établissements proches de la moyenne, puisque la dispersion de l'indice au sein de des établissements n'est pas connue. Il permet néanmoins d'identifier les établissements situés dans les extrêmes (IPS très faibles ou très élevés).

## Les écoles élémentaires privées sous contrat concentrent les familles les plus aisées

Les enfants scolarisés en école privée sous contrat sont en moyenne nettement plus favorisés que ceux inscrits en école publique. L'IPS moyen dans le secteur privé s'élève à 115,8 contre seulement 98,6 dans le secteur public.

Des disparités fortes existent également au sein de l'enseignement public. Alors que l'IPS moyen des écoles hors éducation prioritaire s'élève à 108, il n'est que de 79 pour les écoles en REP et de 72 pour les écoles en REP+.

Plus l'IPS est haut, plus la part du privé sous contrat est importante. Les écoles privées sous contrat représentent en effet 75% des écoles avec un IPS supérieur à 130.

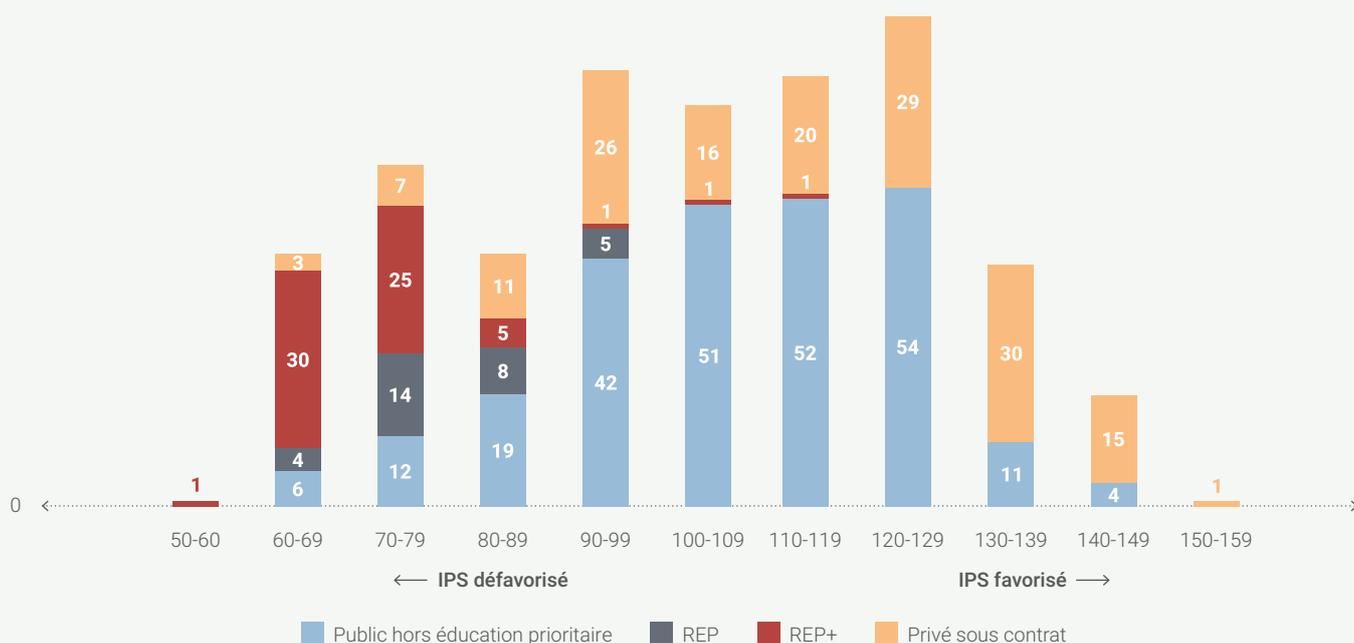
Dans le même temps, la quasi-totalité (92%) des écoles en éducation prioritaire ont un IPS inférieur à 90.

Avoir un IPS très faible ne garantit toutefois pas à une école son accession à l'éducation prioritaire : 37 écoles publiques présentant un IPS inférieur à 90, donc accueillant une part importante d'enfants de milieux défavorisés, sont hors éducation prioritaire. Ces écoles dites « orphelines » sont localisées dans plusieurs communes, notamment à Lille (7 écoles), Ville-neuve-d'Ascq (5 écoles), Armentières (4 écoles) et Comines (3 écoles).

<sup>6</sup> Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

<sup>7</sup> Fiches méthodologiques de la Dapep (septembre 2020).

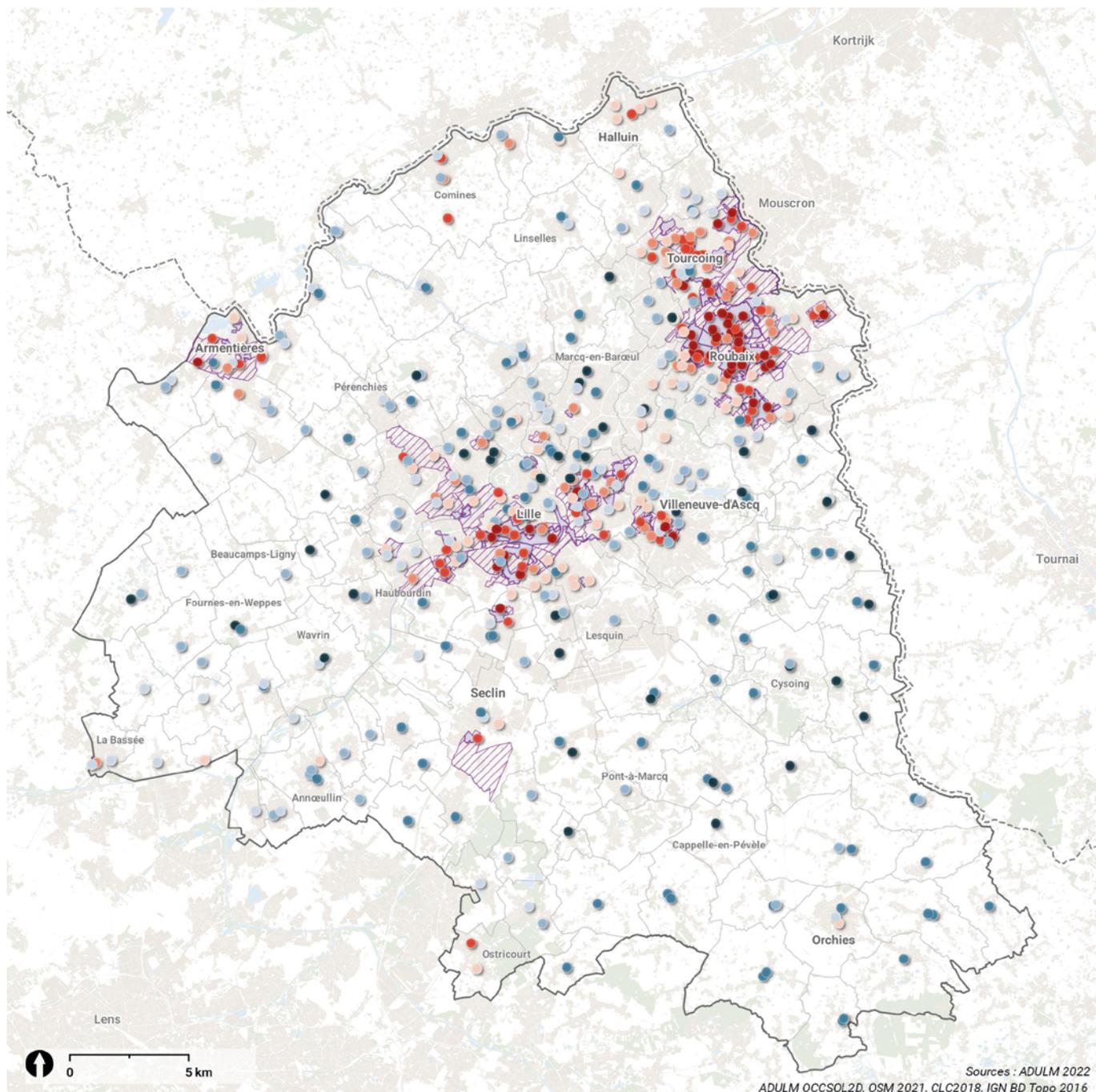
Nombre d'écoles élémentaires du SCOT selon l'IPS et le type d'école, rentrée 2021



Source : DEPP - MENJS. Traitement : ADULM.



## INÉGALITÉS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES À L'ÉCHELLE DU SCOT



Sources : ADULM 2022  
ADULM OCCSOL2D, OSM 2021, CLC2018, IGN BD Topo 2016

### Géographie de la politique de la ville

Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

Territoire de veille

### Indice de position sociale (IPS\*)

Écoles élémentaires et primaires



### Limites administratives

- Frontière France/Belgique
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite communale

\*L'IPS évalue la situation sociale d'un élève grâce à un résumé d'attributs socio-économiques. Plus il est élevé, plus le jeune est considéré favorisé. L'IPS de l'école est l'IPS moyen des élèves.

## Des collèges privés sous contrat nettement plus favorisés que les collèges publics sur le territoire du SCOT

Tout comme pour les écoles primaires, les élèves des collèges privés sous contrat sont significativement plus favorisés socialement que ceux des collèges publics. L'IPS moyen des établissements privés s'élève en effet à 113,1 contre seulement 95 pour les établissements publics, soit un écart de plus de 18 points.

Des écarts importants existent par ailleurs entre les collèges en REP et REP+ et les collèges hors éducation prioritaire : l'IPS moyen d'un établissement en REP+ est de 71 contre 105 pour un établissement hors éducation prioritaire, soit 34 points d'écart.

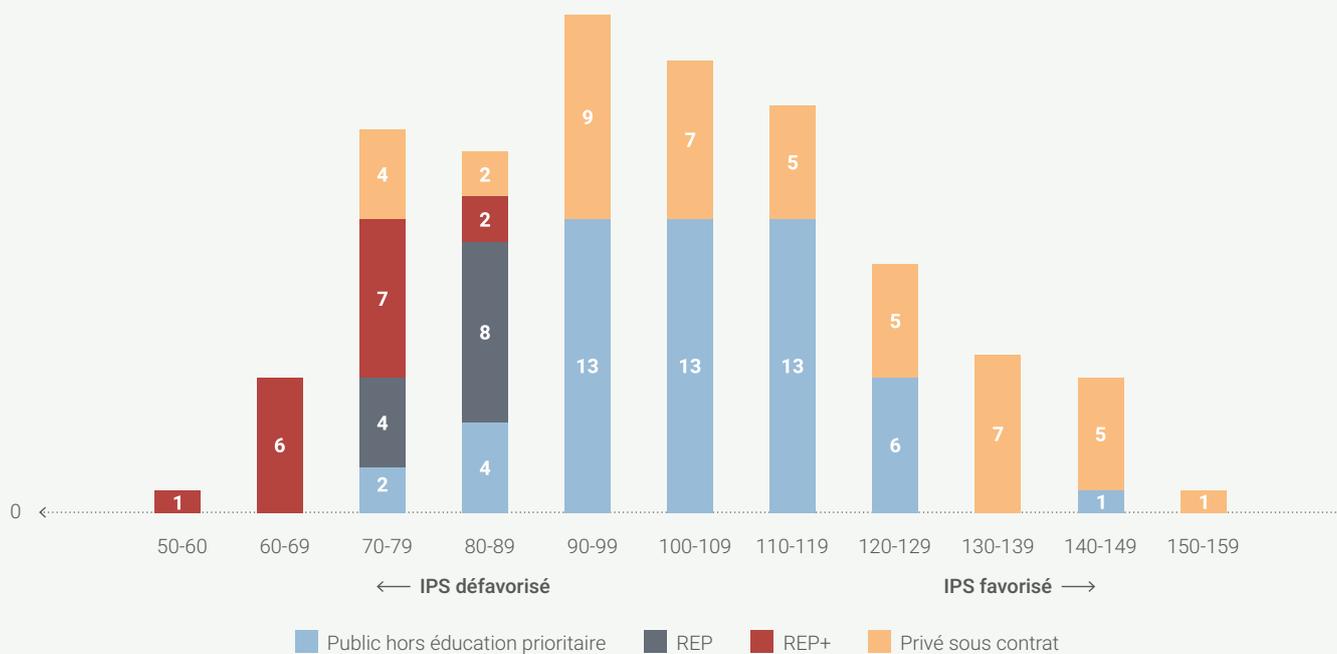
Alors que l'on compte 36% de collèges privés sous contrat dans le SCOT, ils constituent près de 93% des collèges avec un IPS de plus de 130. L'IPS le plus élevé concerne un collège privé (IPS de 154,8). Le seul collège public concerné par un IPS supérieur à 130 est l'École Européenne de Lille Métropole à Marcq-en-Barœul également (IPS de 140).

L'ensemble des collèges en réseau d'éducation prioritaire présentent un IPS inférieur à 90. Les 7 collèges où les élèves sont les plus défavorisés socialement (IPS inférieur à 70) sont en REP+.

De même que pour les écoles, certains collèges présentant un IPS faible (inférieur à 90) ne font pas partie d'un réseau d'éducation prioritaire :

- Jean Rostand à Armentières (IPS de 77,9) ;
- Baudelaire à Roubaix (78,9) ;
- Philippe de Commines à Comines (83,5) ;
- Desrousseaux à Armentières (83,8) ;
- Lili Keller-Rosenberg à Halluin (87,4) ;
- Jean Zay à Faches-Thumesnil (87,6).

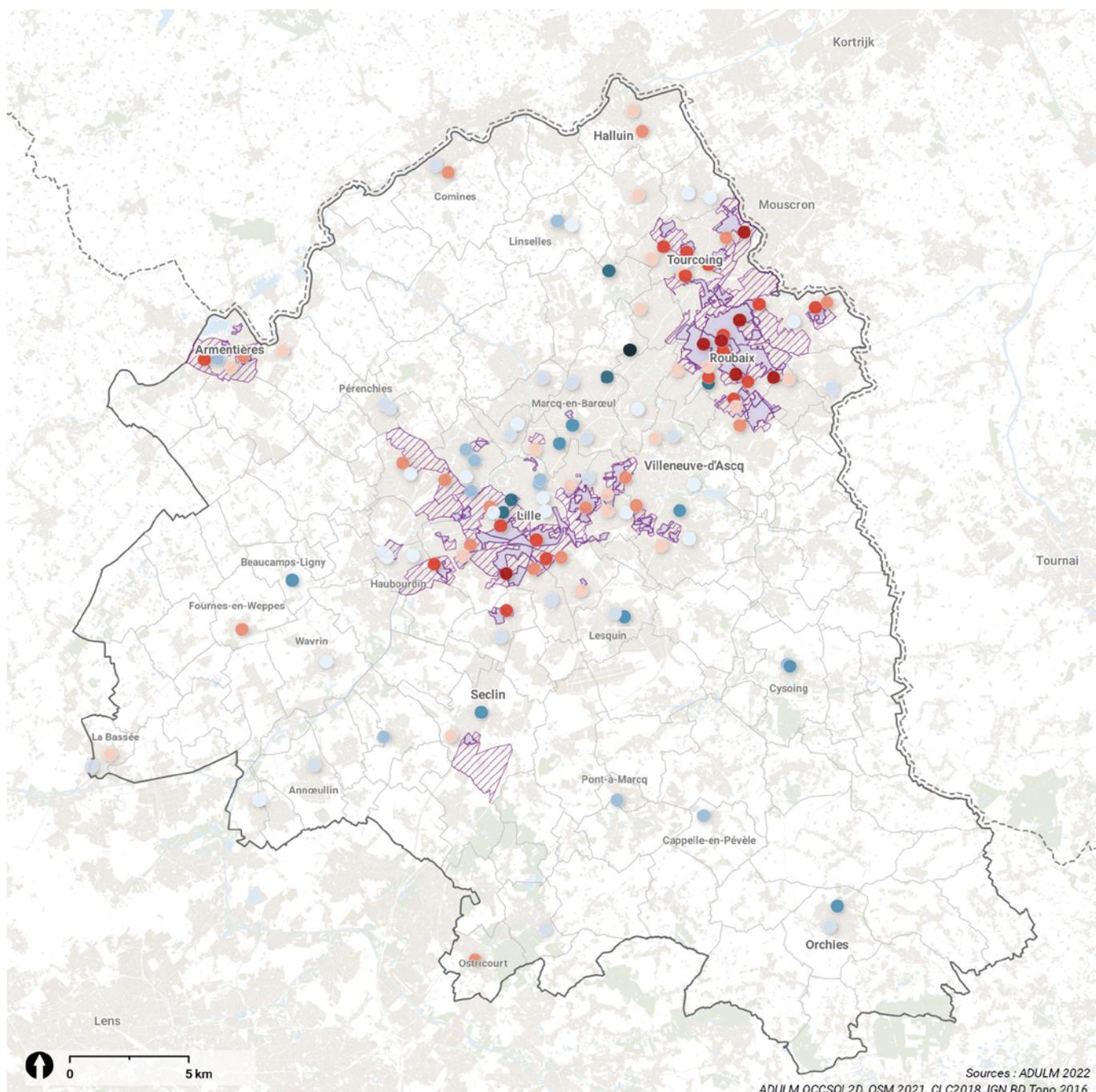
Répartition des collèges du SCOT selon le type de collège et l'IPS, rentrée 2021



Source : DEPP - MENJS. Traitement : ADULM.



## INÉGALITÉS SCOLAIRES DANS LES COLLÈGES À L'ÉCHELLE DU SCOT



### Géographie de la politique de la ville

Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

Territoire de veille

### Indice de position sociale (IPS\*)

Collèges



### Limites administratives

- Frontière France/Belgique
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite communale

\*L'IPS évalue la situation sociale d'un élève grâce à un résumé d'attributs socio-économiques. Plus il est élevé, plus le jeune est considéré favorisé. L'IPS du collège est l'IPS moyen des élèves.

## L'évolution de l'IPS dans les collèges ciblés par l'étude FORS en 2019

L'étude relative à la mixité sociale et scolaire réalisée par le cabinet FORS-Recherche sociale courant 2019 s'est attachée à observer le degré de mixité et de ségrégation sociale et scolaire dans la MEL, ainsi qu'à formaliser des pistes d'actions pour répondre aux problématiques identifiées.

Pour ce faire, l'étude se fonde sur l'analyse approfondie de 9 secteurs scolaires dans des sites NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) :

- 3 collèges du **Secteur Sud** à Lille : Nina Simone, Miriam Makeba et Louise Michel ;
- 2 collèges du **quartier intercommunal Roubaix - Tourcoing-Croix Bas Saint Pierre** : Anne Frank et Jean-Baptiste Lebas ;
- 1 collège proche de **La Bourgogne** à Tourcoing : Mendès France ;
- 1 collège proche de **Centralité de Beaulieu** à Wattrelos : Pablo Neruda ;
- 1 collège proche du **Blanc Riez** à Wattignies : Jean Moulin ;
- 1 collège aux **Oliveaux** à Loos : René Descartes.

Une mise à jour des analyses quantitatives est réalisée dans le présent rapport afin de rendre compte des évolutions observées dans ces 9 collèges entre la rentrée 2018 et la rentrée 2021. Le tableau présentant l'ensemble chiffres en évolution est inclus en annexe de l'étude (annexe 1).

Dans 7 des 9 collèges étudiés, l'indice de position sociale est en hausse. Cette augmentation peut laisser entrevoir une présence plus importante d'élèves de milieux favorisés dans l'établissement. Elle est particulièrement forte dans le collège Jean Moulin à Wattignies (+13 points) et Nina Simone à Lille (+8 points).

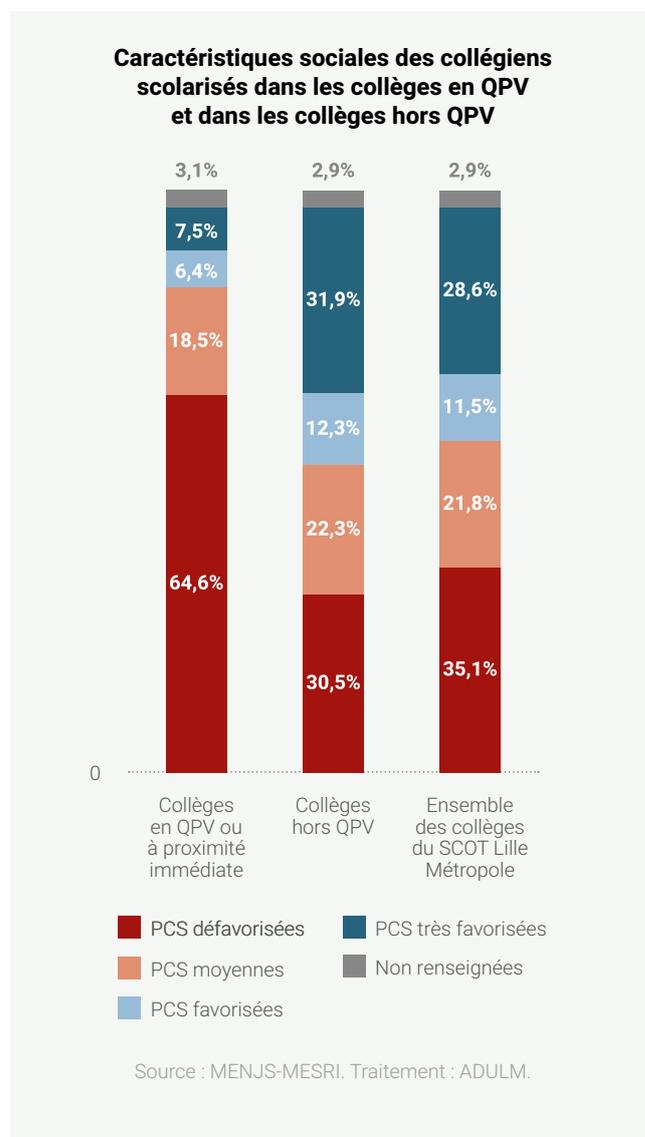
En revanche l'IPS est en légère baisse dans le collège Louise Michel à Lille (-0,6 point) et dans le collège Mendès France à Tourcoing (-2,8 points). Le niveau de ségrégation sociale s'est donc accentué dans ces établissements.



Le collège Jean Moulin à Wattignies souffre d'un important phénomène d'évitement, au profit notamment du second collège public de Wattignies (Voltaire). Toutefois, l'évolution récente très favorable de l'IPS de l'établissement semble indiquer un certain rééquilibrage des effectifs entre les 2 établissements. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette progression : un investissement important des équipes éducatives pour améliorer l'image de l'établissement et réduire l'évitement des « bons élèves » (portes ouvertes, parcours d'excellence, options, etc.), la stabilité des équipes en place ou encore une baisse des demandes de dérogation accordées.

## 2. Une forte homogénéité sociale dans les collèges des QPV

Deux collégiens sur trois scolarisés en QPV sont de PCS défavorisées



Les 19 collèges des QPV sont caractérisés par une très forte proportion d'élèves de PCS défavorisées. Ces établissements accueillent plus de 64,6% de collégiens de défavorisés socialement contre seulement 30,5% en moyenne dans le SCOT.

Les collèges des QPV font ainsi partie des plus ségrégués défavorablement du territoire : 17 d'entre eux accueillent plus d'un élève sur deux de PCS défavorisées.



## Un niveau de ségrégation sociale particulièrement prononcé dans 3 collèges en QPV

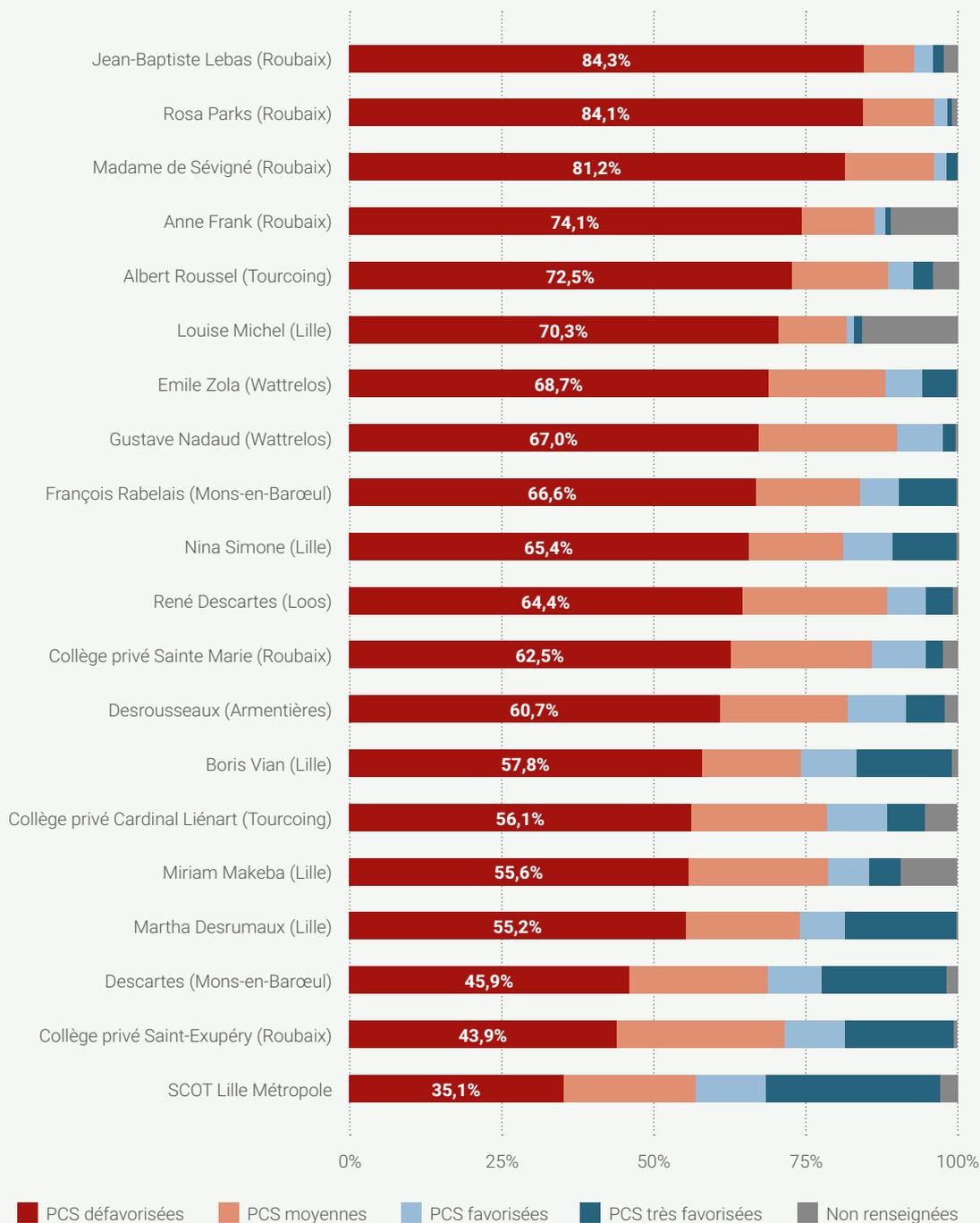
La part de collégiens de PCS défavorisées dépasse 80% dans trois établissements, tous localisés dans le quartier intercommunal Roubaix-Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre :

- **Jean-Baptiste Lebas** (84,3%) ;
- **Rosa Parks** (84,1%) ;
- **Madame De Sévigné** (81,2%).

Inversement, la part de collégiens de PCS défavorisées est inférieure à 50% dans 2 établissements qui conservent ainsi une relative mixité sociale :

- **Descartes** dans le quartier du Nouveau Mons - Les Sarts - Drombrowski (45,9%) ;
- **Saint-Exupéry (privé)** dans le quartier intercommunal Roubaix-Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre (43,9%).

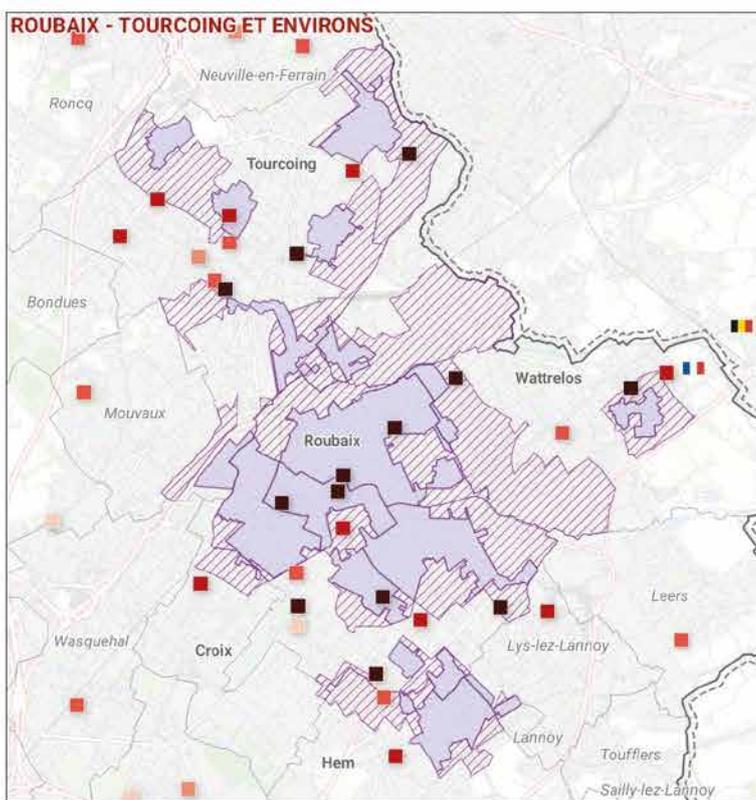
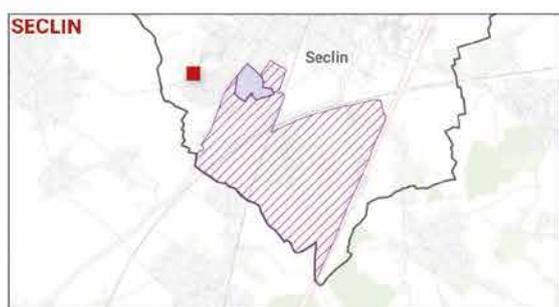
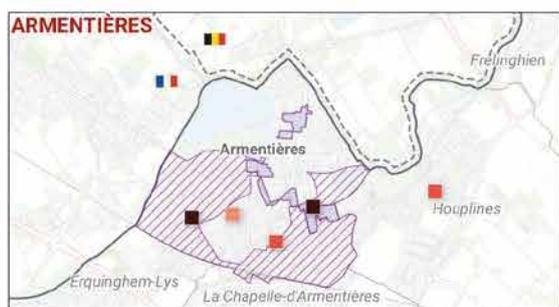
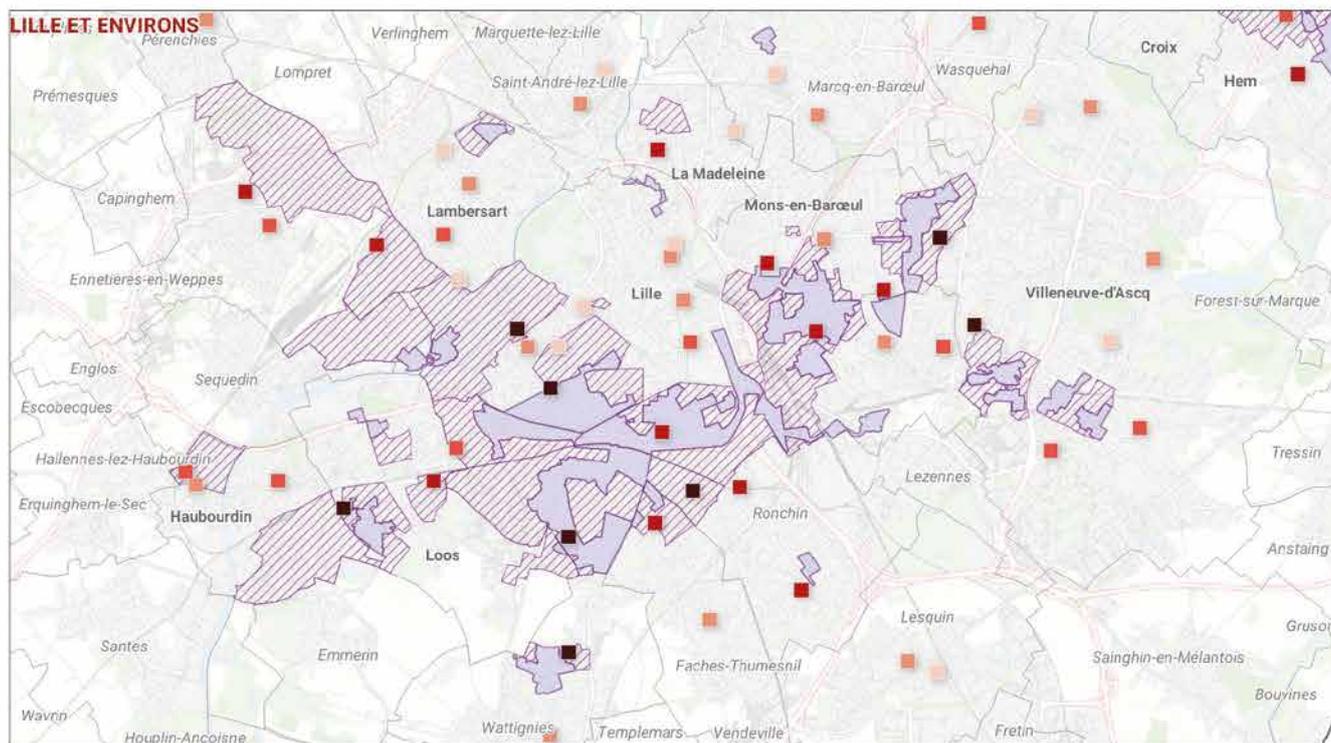
Composition sociale des collèges en QPV, rentrée 2021



Source : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.



# LES COLLÉGIENS DE PCS\* DÉFAVORISÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE À LA RENTRÉE 2021



Sources : ADULM 2022, MENJS-MESRI - SI Scolarité, IGN BD Topo 2016, OSM Géo2France



**Géographie de la politique de la ville**  
 □ Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)  
 ▨ Territoire de veille

**Part des collégiens de PCS défavorisées**  
 (en pourcentage)  
 ■ moins de 15  
 ■ de 15 à 30  
 ■ de 30 à 45  
 ■ de 45 à 60  
 ■ plus de 60

**Limites administratives**  
 - - - Frontière France/Belgique  
 □ Métropole Européenne de Lille (MEL)  
 □ Limite communale

\* Professions et catégories socioprofessionnelles selon l'e rectorat



## Une relative atténuation de la ségrégation sociale dans 11 collèges en QPV entre 2016 et 2021

La part de collégiens de PCS défavorisées a diminué dans 11 collèges en QPV entre 2016 et 2021. Ces établissements semblent avoir ainsi gagné en mixité sociale. Les baisses les plus importantes dans les collèges publics concernent **Miriam Makeba** à Lille (55,6% de collégiens de PCS défavorisées en 2021 contre 67,9% en 2016), **Nina Simone** à Lille (65,4% en 2021 contre 75,3% en 2016), **Boris Vian** à Lille (57,8% contre 67,6%) et **Anne Frank** à Roubaix (74,1% contre 83,6%).



Ces améliorations ont des causes multifactorielles propres à chacun des établissements. L'attractivité des collèges a notamment pu être renforcée par les projets d'établissement et l'implication des principaux et des équipes éducatives, l'offre d'options proposées aux élèves, la reconstruction ou la rénovation des bâtiments scolaires. La diversification du peuplement au sein des quartiers et des effets de cohorte chez les parents (« effets boule de neige ») à partir d'une famille qui décide de rejoindre le collège peuvent également favoriser une relative mixité sociale au sein des établissements.

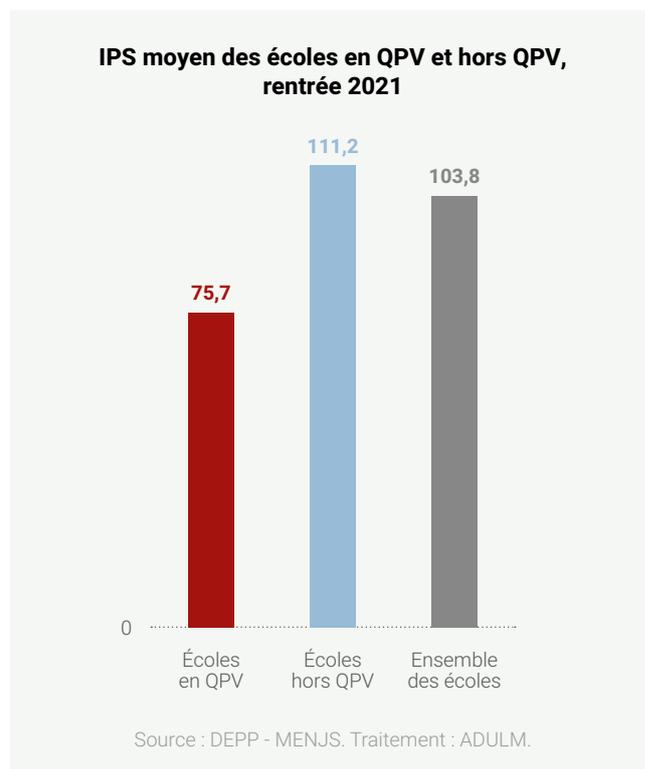
Le recours à l'enseignement privé peut ailleurs significativement diminuer dans des contextes économiques difficiles (frais de cantine nettement plus importants dans le privé par exemple), atténuant ainsi le degré de ségrégation sociale dans les établissements publics.

Dans le même temps, la part de collégiens de PCS défavorisées est restée relativement stable dans le collège **Albert Roussel** à Tourcoing (autour de 72% de collégiens de PCS défavorisées) et le collège privé **Saint-Exupéry** à Roubaix (autour de 43%).

Enfin, le niveau de ségrégation sociale s'est accentué dans six collèges, en particulier dans le collège **Emile Zola** à Wattrelos (68,7% de collégiens de PCS défavorisées en 2021 contre 58,7% en 2016), **Descartes** à Mons-en-Barœul (45,9% en 2021 contre 38,3% en 2016) et **Gustave Nadaud** à Wattrelos (67% contre 59,6%).

Le tableau complet des évolutions est présenté en annexe de l'étude (annexe 2).

## Un écart de 35 points entre l'IPS moyen des écoles en QPV et celui des écoles hors QPV



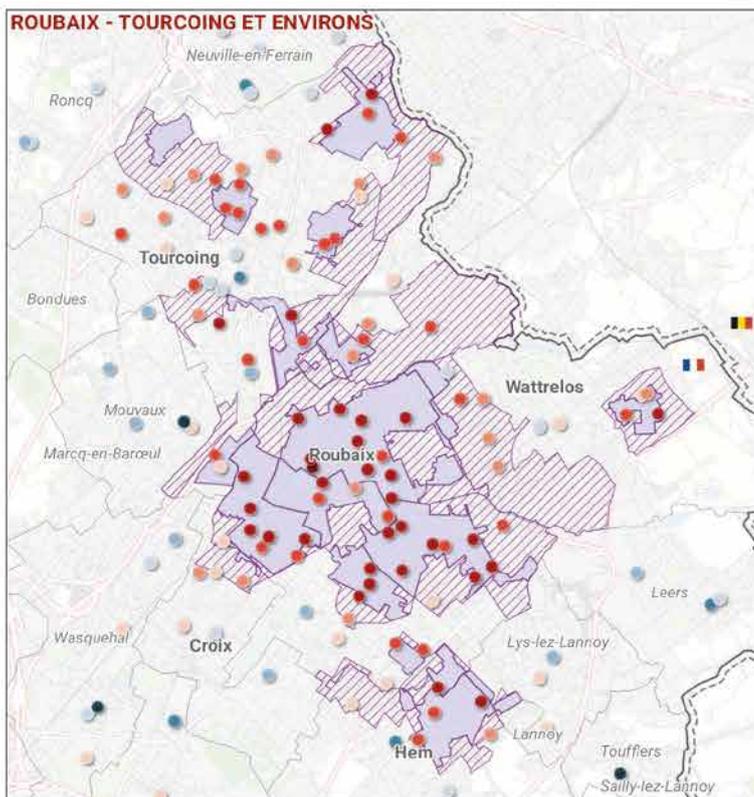
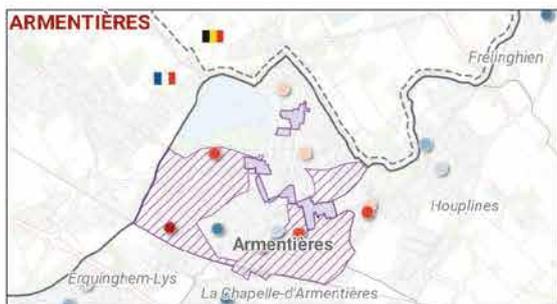
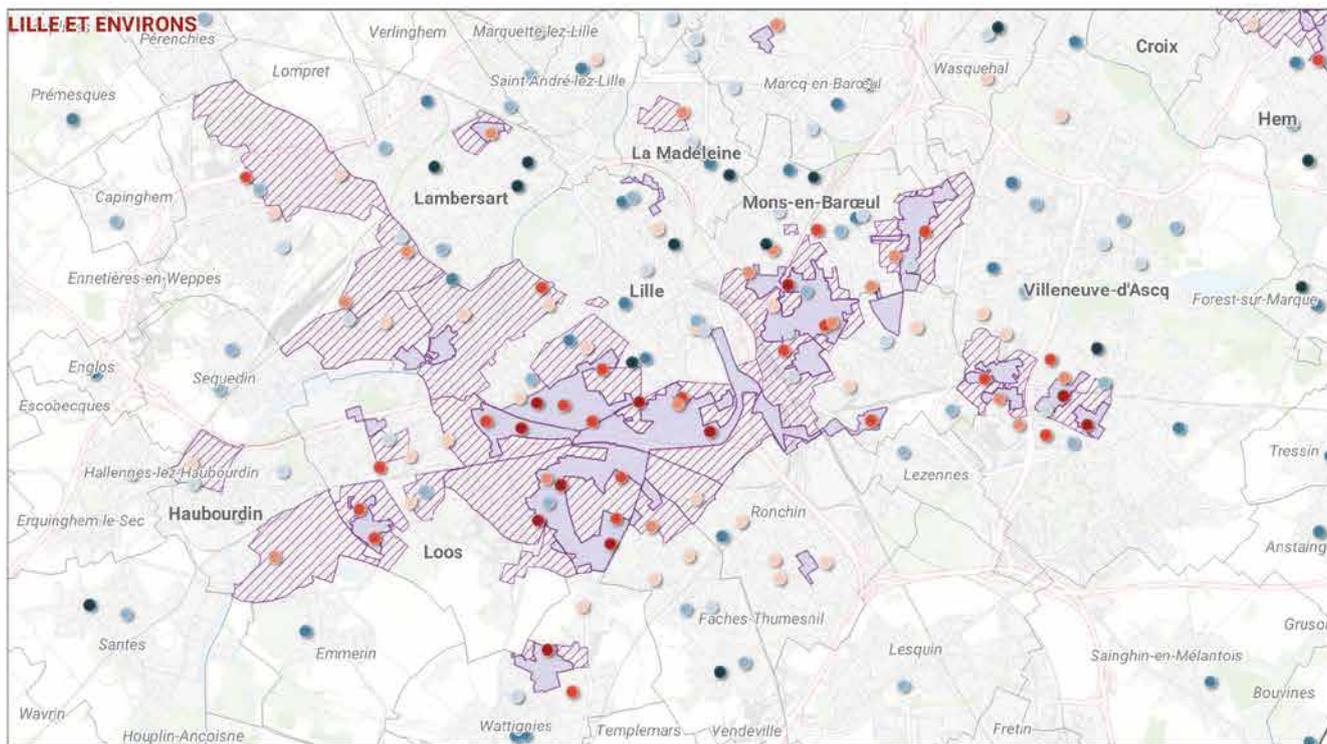
Les élèves des écoles en QPV sont en moyenne significativement moins favorisés que les élèves des écoles hors QPV (écart de plus de 35 points).

Les IPS les moins élevés concernent majoritairement des écoles situées sur le versant Nord-Est de la métropole, principalement dans les QPV de Roubaix, mais aussi de Tourcoing et Hem.

Seules 4 écoles des quartiers prioritaires ont un IPS supérieur à la moyenne du SCOT (103,8), dont 2 écoles privées :

- l'école **Lalo-Clément** dans le Secteur Sud à Lille (106,2) ;
- l'école **privée Saint-Jean** dans le Secteur Ouest à Lille (107,4) ;
- l'école **privée Cardinal Liénart** dans le quartier Résidence-Poste-Terroir à Villeneuve-d'Ascq (108,5) ;
- l'école **Cabanis-Bara** (REP+) dans le Secteur Nord Est à Lille (118,1).

# INÉGALITÉS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES DANS LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



**Géographie de la politique de la ville**  
 □ Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)  
 ▨ Territoire de veille

**Indice de position sociale (IPS\*)**  
 Écoles élémentaires et primaires



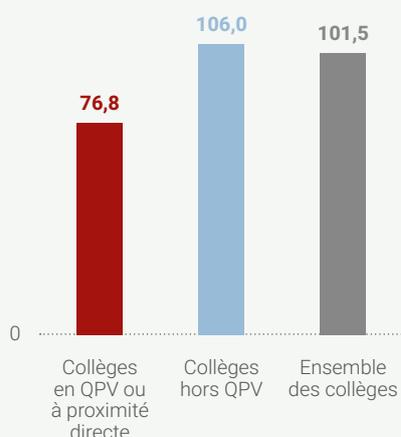
\*L'IPS évalue la situation sociale d'un élève grâce à un résumé d'attributs socio-économiques. Plus il est élevé, plus le jeune est considéré favorisé. L'IPS de l'école est l'IPS moyen des élèves.

**Limites administratives**  
 - - - - Frontière France/Belgique  
 □ Métropole Européenne de Lille (MEL)  
 □ Limite communale

Sources : MENJS-MESRI, Système d'information Océan ADULM 2022, ADULM OCCSOL2D, OSM 2021, CLC2018, IGN BD Topo 2016

## Les collèges aux IPS les plus faibles sont concentrés dans les QPV

### IPS moyen des collèges selon leur localisation, rentrée 2021



Source : DEPP-MENJS. Traitement : ADULM.

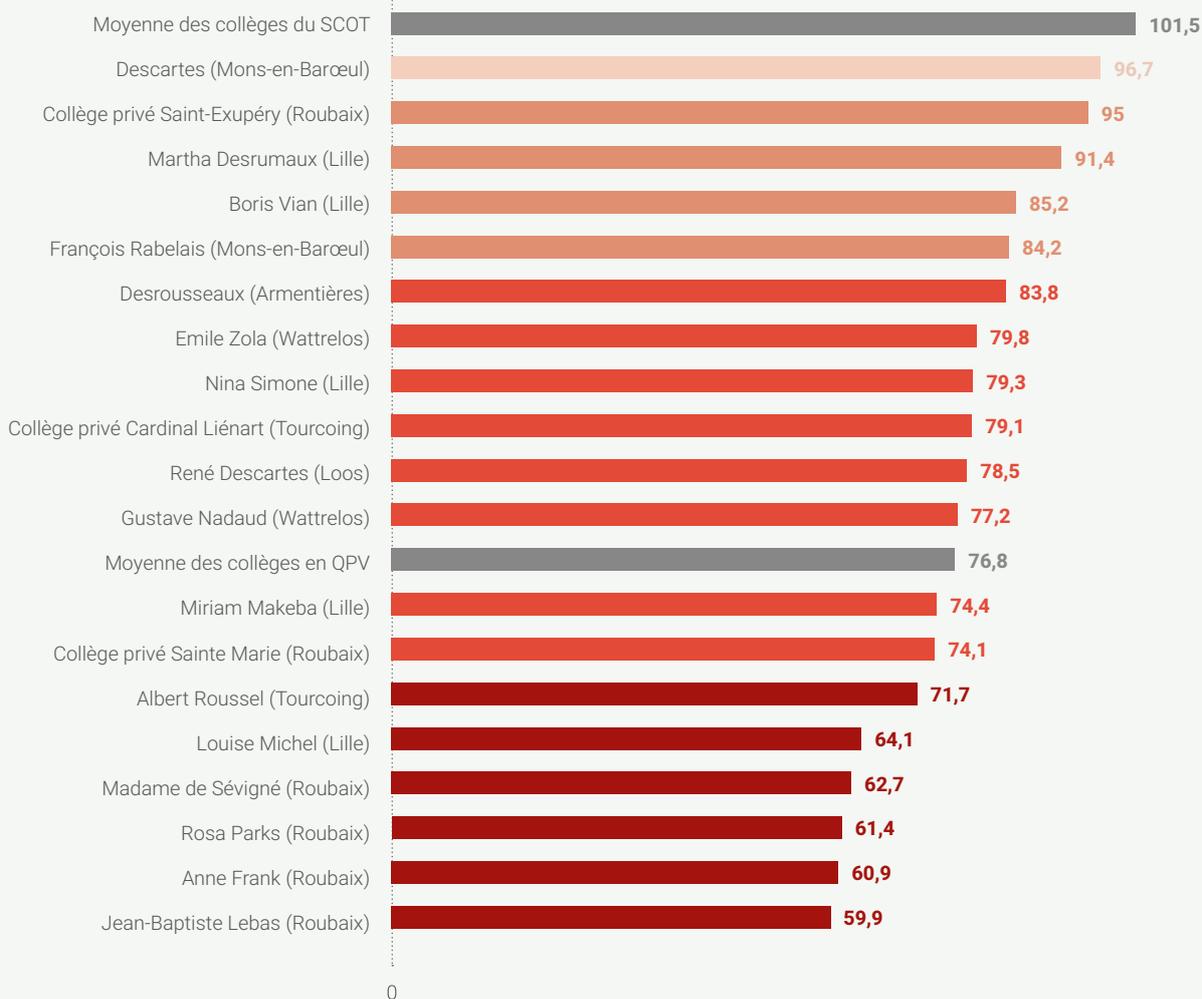
Tout comme pour les écoles, les collèges en QPV sont en moyenne nettement plus défavorisés que les collèges hors QPV (IPS moyen de 77 en QPV contre 106 hors QPV).

Les quatre collèges avec les IPS les plus faibles de la métropole sont tous situés en QPV dans le quartier intercommunal Roubaix - Tourcoing - Croix Bas Saint-Pierre :

- **Jean-Baptiste Lebas** (REP+) avec un IPS de 59,9 ;
- **Anne Frank** (REP+) avec un IPS de 60,9 ;
- **Rosa Parks** (REP+) avec un IPS de 61,4 ;
- **Madame de Sévigné** (REP+) avec un IPS de 62,7.

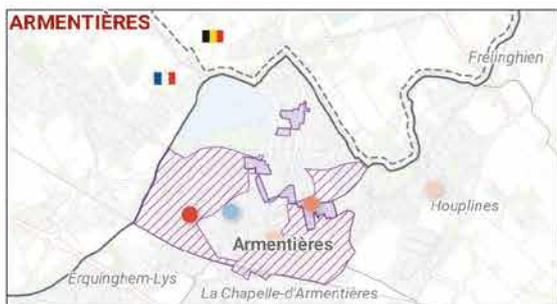
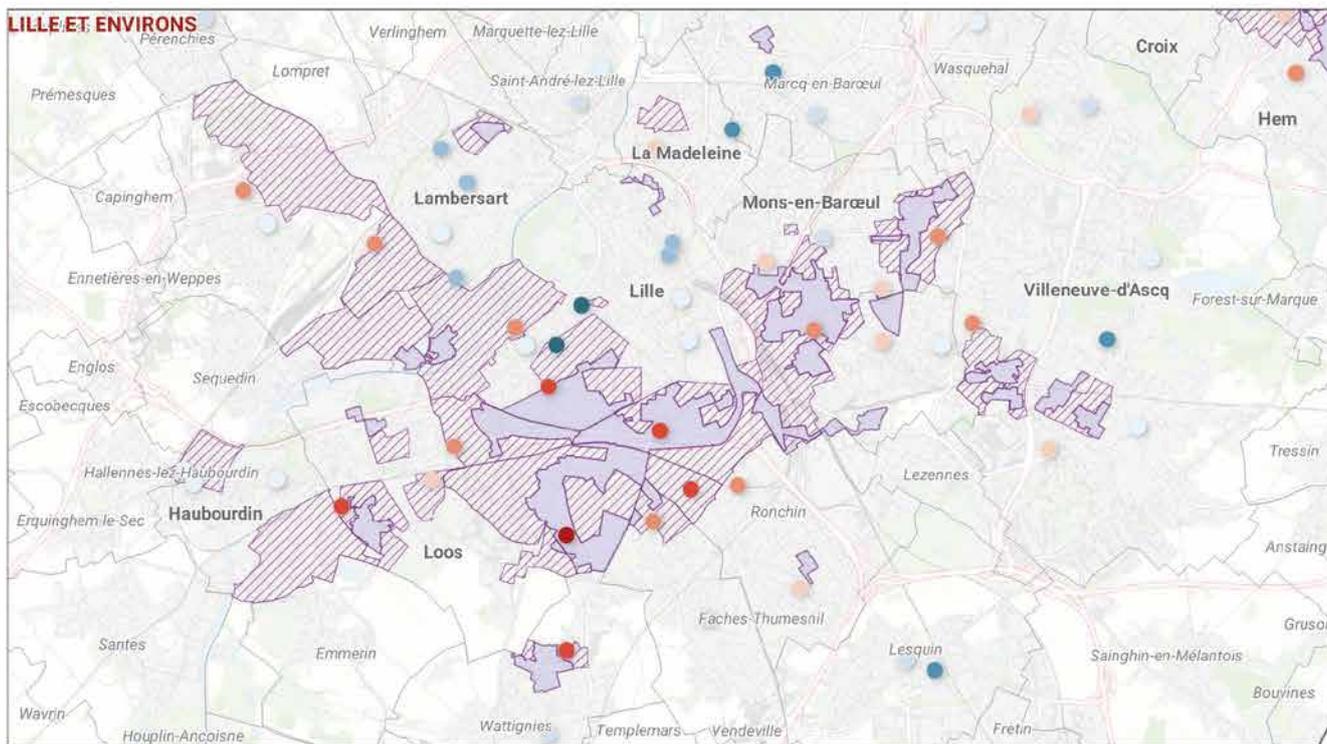
D'autres collèges ont toutefois des IPS relativement proches de la moyenne métropolitaine, notamment **Descartes** (IPS de 96,7) à Mons-en-Barœul et le collège privé **Saint-Exupéry** (IPS de 95) à Roubaix.

### IPS des collèges en QPV, rentrée 2021



Source : DEPP-MENJS. Traitement : ADULM.

# INÉGALITÉS SCOLAIRES DANS LES COLLÈGES DANS LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



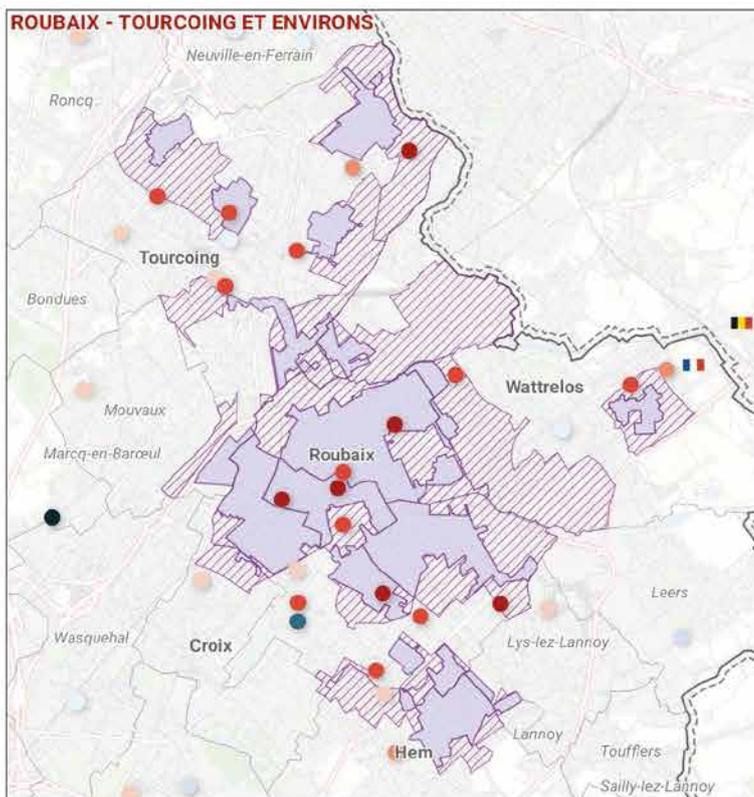
**Géographie de la politique de la ville**

- Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)
- Territoire de veille

**Indice de position sociale (IPS\*)**  
Collèges



\*L'IPS évalue la situation sociale d'un élève grâce à un résumé d'attributs socio-économiques. Plus il est élevé, plus le jeune est considéré favorisé. L'IPS des collèges est l'IPS moyen des élèves.



Sources : MENJS-MESRI, Système d'information Océan ADULM 2022, ADULM OCCSOL2D, OSM 2021, CLC2018, IGN BD Topo 2016

**Limites administratives**

- Frontière France/Belgique
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite communale



Novembre 2022



# 3

---

**UN CUMUL  
DE MÉCANISMES  
À L'ORIGINE DE LA  
SÉGRÉGATION SOCIALE  
À L'ÉCOLE**

# 1. LA CARTE SCOLAIRE COMME RÉVÉLATRICE DE LA SÉGRÉGATION SOCIO-SPATIALE SUR LE TERRITOIRE

## A. Les contrastes sociaux des secteurs scolaires du SCOT

Les inégalités sociales dans les collèges du SCOT sont en premier lieu le reflet de la forte ségrégation résidentielle observée sur le territoire : les populations aux niveaux de vie différents ont tendance à être séparées spatialement dans la métropole. Or la répartition des élèves entre les différents collèges publics dépend principalement du lieu de résidence via la « carte scolaire ».

Dans le SCOT, on observe une ségrégation sociale marquée entre les secteurs de recrutement des collèges publics.

Les collégiens de PCS défavorisées sont particulièrement concentrés dans le versant Nord-Est de la métropole et au sud de Lille. Dans 5 secteurs de recrutement, plus de 60% des collégiens concernés sont de PCS défavorisées :

- **Rosa Parks** à Roubaix (70,4%) ;
- **Sévigné** à Roubaix (65,4%) ;
- **Anne Frank** à Roubaix (65,1%) ;
- **Jean-Baptiste Lebas** à Roubaix (63,6%) ;
- **Louise Michel** à Lille (60,5%).

Cette ségrégation résidentielle est également observée pour les collégiens de PCS très favorisées. Dans plusieurs secteurs de recrutement, plus de 40% des collégiens sont de PCS très favorisées, par exemple :

- **Maxence Van Der Meersch** à Mouvaux (61%) ;
- **Du Lazaro** à Marcq-en-Barœul (57,1%) ;
- **Rouge Barres** à Marcq-en-Barœul (48%) ;
- **Paul Éluard** à Cysoing (47,5%) ;
- **Simone Veil** à Cappelle-en-Pévèle (45,7%).

Ces contrastes sociaux sont parfois observés entre des secteurs de recrutement de collèges publics adjacents, avec des établissements distants de quelques kilomètres seulement. C'est par exemple le cas des secteurs suivants :

- **Maxence Van Der Meersch** à Mouvaux (9,6% de collégiens de PCS défavorisées) et **Marie Curie** à Tourcoing (42,8%) ;
- **Lavoisier** à Lambersart (12,8%) et **Jean Jaurès** à Lomme (35,9%) ;
- **Alphonse Daudet** à Leers (14,1%) et **Emile Zola** à Wattrelos (43,4%) ;
- **Jules Verne** à Neuville-en-Ferrain (19,4%) et **Mendès France** à Tourcoing (50,3%).

En reprenant les périmètres de quartiers socialement homogènes, la carte scolaire telle que mise en œuvre actuellement peut ainsi nettement limiter le potentiel de mixité sociale au sein des collèges publics du SCOT.



### Prix de l'immobilier dans les secteurs de recrutement et qualité de l'offre scolaire

Les chercheurs Marco Oberti et Quentin Ramond ont mis en évidence une inégale répartition des accédants à la propriété entre les secteurs scolaires selon la catégorie sociale. En travaillant sur la carte scolaire de la métropole parisienne, ils démontrent une corrélation entre les prix immobiliers et la « qualité » des écoles. Ainsi, plus l'établissement est attractif, plus le coût de l'immobilier dans son secteur est élevé. Ce phénomène limite ainsi l'accès des familles les plus défavorisées aux secteurs scolaires les plus attractifs et aggrave l'effet de la sectorisation sur la ségrégation sociale à l'école<sup>8</sup>.



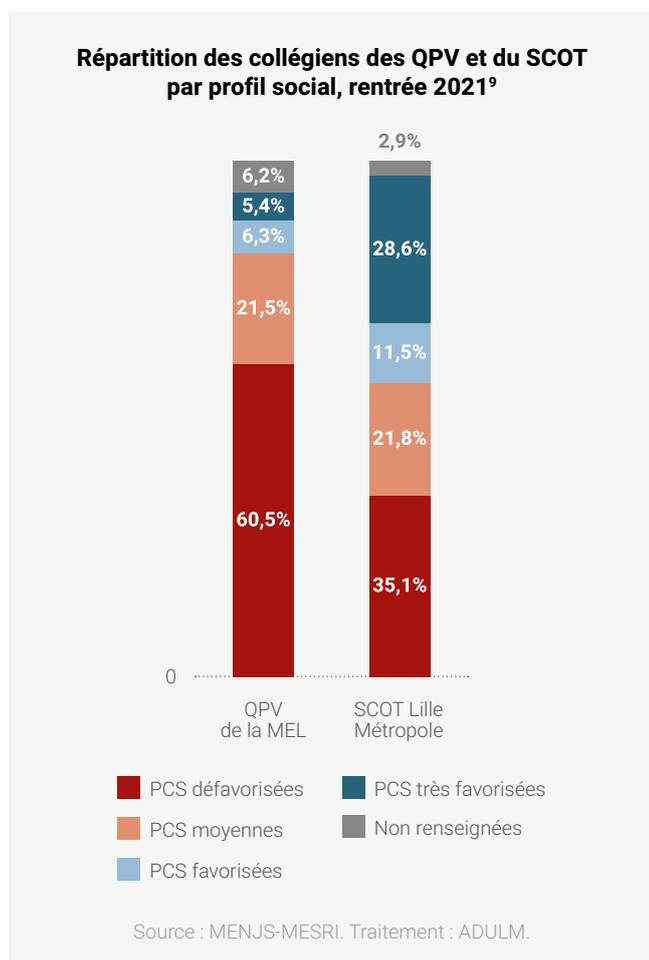
Collège Anne Frank (Roubaix) © ADULM

<sup>8</sup> « Qui peut encore acheter près d'un " bon " collège ? », Le café pédagogique (cafepedagogique.net) (2022).



## B. Un potentiel de mixité sociale très limité dans les QPV

Trois collégiens sur cinq résidant en QPV sont de PCS défavorisées



Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont caractérisés par une ségrégation sociale particulièrement forte. Cette absence de diversité sociale se retrouve logiquement dans le profil des collégiens qui y résident.

Ainsi, plus de 60% des collégiens résidant en QPV sont de PCS défavorisées, soit environ 7 400 jeunes. Cette part s'élève à 35% en moyenne dans la métropole de Lille, soit un écart de plus de 25 points avec les quartiers prioritaires.

### Des niveaux de ségrégation sociale variables selon les QPV

Dans les QPV les plus ségrégués, plus de trois collégiens sur cinq sont de PCS défavorisées. La population étant très homogène socialement, il est difficile d'envisager une mixité sociale dans les collèges publics si les secteurs de recrutement ne s'étendent pas au-delà du quartier. C'est notamment le cas à **La Bourgogne** à Tourcoing (70,5% de collégiens PCS défavorisées), au **Nouveau Roubaix** (69,5%), ou dans le quartier **Centralité de Beaulieu** à Wattrelos (65,6%).

Dans d'autres QPV, la population est plus mixte socialement : la part de collégiens de PCS défavorisées est comprise entre 50% et 60%. Il est donc envisageable d'accueillir davantage d'élèves de milieux favorisés dans les collèges publics de secteur. C'est par exemple le cas dans le quartier **des Phalempins** à Tourcoing (53,3%), au **Blanc Riez** à Wattignies (51,7%) ou à **Pont-de-Bois** à Villeneuve-d'Ascq (50,8%).

Enfin, dans quelques QPV, moins d'un collégien sur deux est de PCS défavorisées. La problématique de mixité sociale au collège ne se pose donc pas au niveau des secteurs de recrutement, même si cela ne garantit pas une mixité sociale au sein du collège : c'est le cas dans le **Secteur Nord** (48,1%) ou à **Clémenceau-Kiener** à Loos (35,3%).

La part de collégiens de PCS défavorisées tend néanmoins à diminuer dans la majorité des QPV entre 2016 et 2021 (cf. annexe 3). La diversification de la population résidente a notamment pu être favorisée dans certains quartiers par le programme de renouvellement urbain. Toutefois, cette diversification n'entraîne pas nécessairement une diversification de la population dans les collèges publics de secteur.



<sup>9</sup> Données non disponibles pour les quartiers « Résidence-Poste-Terroir » et « Virolois ».



## 2. UNE SÉGRÉGATION SOCIALE DANS LE SCOT ACCENTUÉE PAR LES CHOIX SCOLAIRES DES FAMILLES

### A. Les collégiens de milieux sociaux défavorisés sur-représentés dans les collèges publics

La composition sociale des collèges publics du SCOT n'est pas représentative du profil de la population effectivement observée dans les secteurs de recrutement.

Les collégiens de PCS défavorisées sont proportionnellement plus nombreux au sein des collèges publics que dans les secteurs de recrutement des établissements : l'écart s'élève à 18 points en moyenne. Les élèves de milieux défavorisés sont ainsi sur-représentés au sein des collèges publics du SCOT.

À titre d'illustration, parmi les écarts les plus marquants, on relève :

- le collège **Jean Moulin** à Wattignies : les collégiens de milieux défavorisés ne représentent que **33%** des collégiens résidant dans le secteur de recrutement mais constituent plus de **65%** des effectifs du collège ;

- le collège **Maxence Van Der Meersch** à Mouvaux : les collégiens de PCS défavorisés constituent moins de **10%** des collégiens résidant dans le territoire de recrutement mais près de **42%** des effectifs du collège ;
- le collège **Yvonne Abbas** à La Madeleine : les collégiens de milieux défavorisés constituent **17%** de la population de collégiens dans le territoire de recrutement et presque **50%** des effectifs du collège.

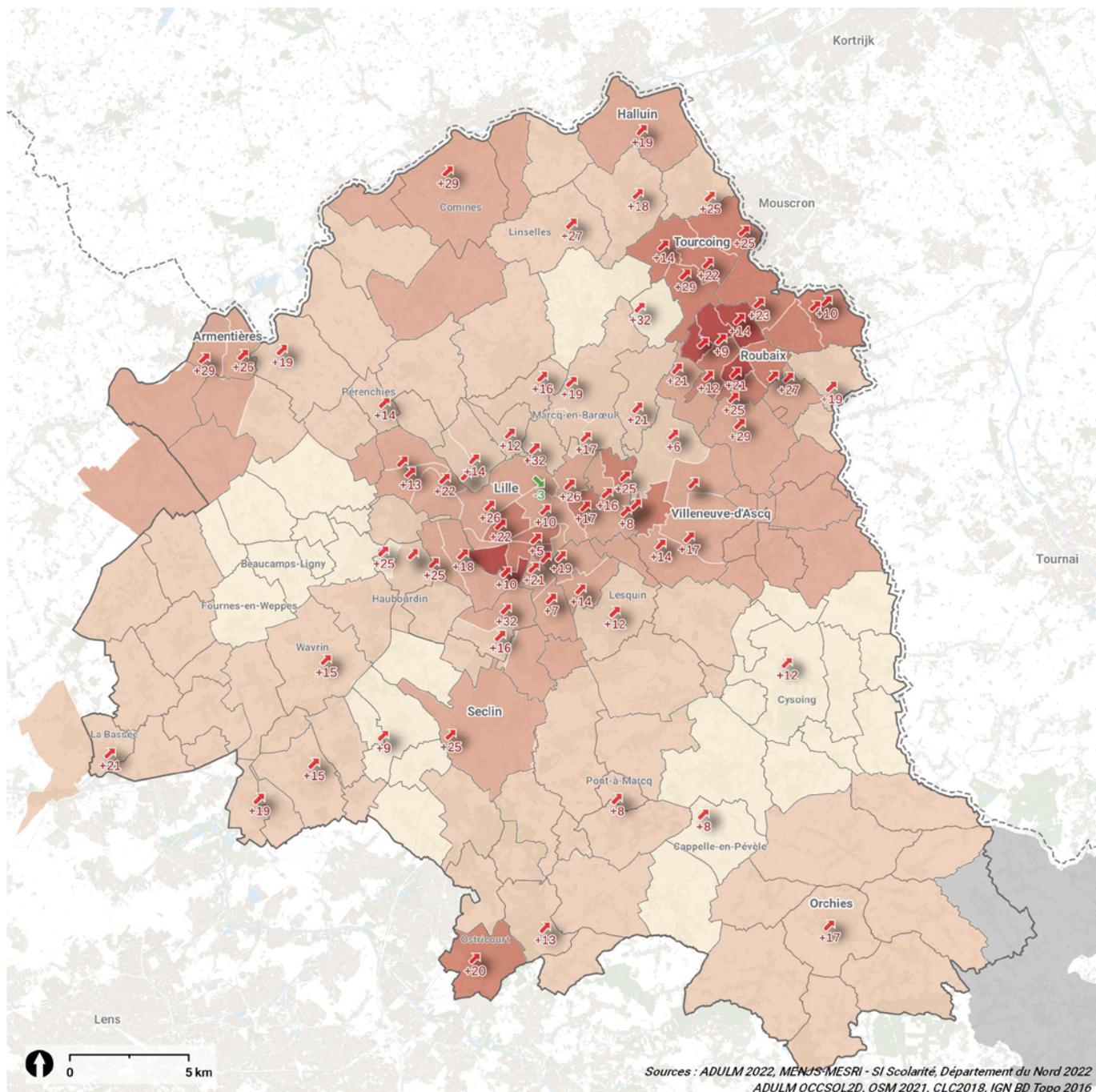
D'autre part, la part de collégiens de PCS très favorisées est dans la majorité des cas moins importante au sein des collèges publics qu'elle ne l'est dans le territoire de recrutement (écart de -8 points en moyenne) : les collégiens de PCS très favorisées sont ainsi sous-représentés dans de nombreux collèges publics.

À titre d'illustration, parmi les écarts les plus importants, on peut relever :

- le collège **Albert Calmette** à Wasquehal : les collégiens de PCS très favorisées représentent plus de **41%** des collégiens résidant dans le secteur de recrutement du collège mais seulement **17%** des effectifs du collège ;
- le collège **Raymond Devos** à Hem : les collégiens de milieux sociaux très favorisés représentent **35%** des collégiens vivant dans le territoire du recrutement mais moins de **12%** des effectifs du collège ;
- le collège **Maxence Van Der Meersch** à Mouvaux : les collégiens très favorisés socialement représentent **61%** des collégiens du territoire de recrutement mais seulement **18%** des effectifs du collège.



# LES COLLÉGIENS DE PCS\* DÉFAVORISÉES À L'ÉCHELLE DES SECTEURS DE RECRUTEMENT À LA RENTRÉE 2021



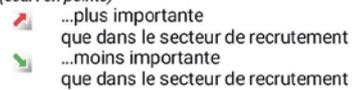
## Part des élèves de PCS défavorisées (en pourcentage)



Secret statistique

## Part d'élèves de PCS défavorisées dans le collège public de secteur...

(écart en points)

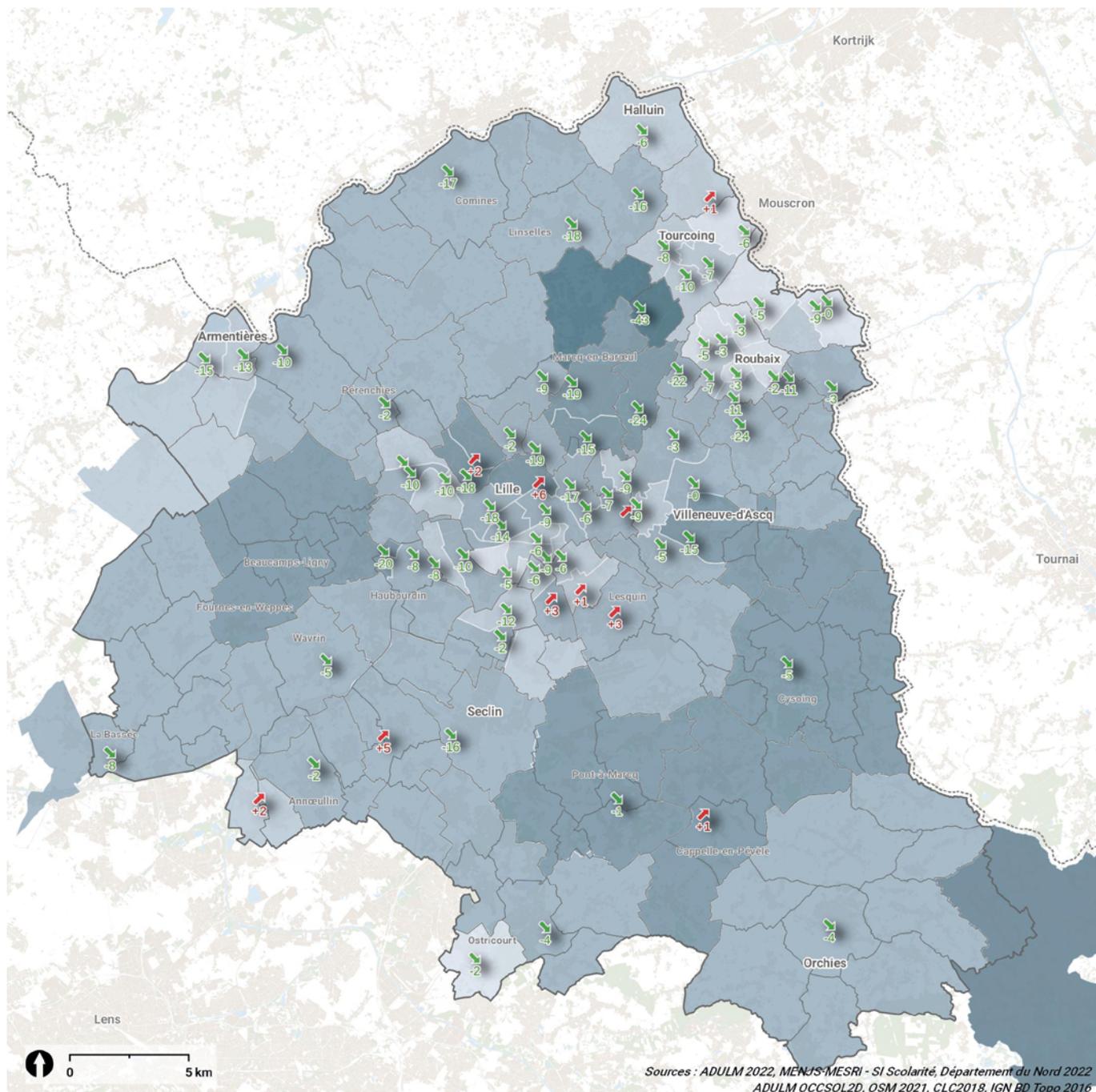


## Limites administratives



\* Professions et catégories socioprofessionnelles selon le rectorat

# LES COLLÉGIENS DE PCS\* TRÈS FAVORISÉES À L'ÉCHELLE DES SECTEURS DE RECRUTEMENT À LA RENTRÉE 2021



## Part des élèves de PCS très favorisées (en pourcentage)

- moins de 10
- de 10 à 20
- de 20 à 40
- de 40 à 60
- plus de 60

Secret statistique

## Part d'élèves de PCS très favorisées dans le collège public de secteur... (écart en points)

- ...plus importante que dans le secteur de recrutement
- ...moins importante que dans le secteur de recrutement

## Limites administratives

- Frontière France/Belgique
- Limite du SCOT Lille Métropole
- Limite communale

\* Professions et catégories socioprofessionnelles selon le rectorat



## B. L'évitement vers un autre collège public du SCOT

### Les collèges REP et REP+ plus fréquemment évités qu'attractifs

Les possibilités de contourner la carte scolaire peuvent contribuer à polariser les compositions sociales des établissements scolaires. En 2021, environ 1 200 demandes de dérogations à l'entrée en sixième ont été émises dans le SCOT, soit un taux de demande d'environ 13% parmi l'ensemble des élèves scolarisés en 6<sup>ème</sup> à la rentrée 2021. Autour de 80% de ces dérogations ont été accordées.

Le calcul du taux d'attractivité<sup>10</sup> permet de mesurer la variation des effectifs qui aurait été observée si toutes les dérogations avaient été accordées. Il est positif si les demandes d'affectation au collège sont plus nombreuses que les demandes d'évitement.

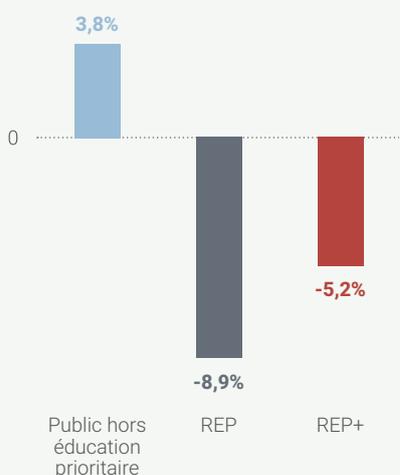
Avec un taux d'attractivité de -8,8% pour les collèges REP et de -8,5% pour les collèges REP+, les établissements en éducation prioritaire sont plus fréquemment évités qu'attractifs. L'analyse de la distribution des taux d'attractivité indique néanmoins que tous les collèges en éducation prioritaire ne sont pas évités : 8 d'entre eux présentent des taux d'attractivité positifs.

De plus, l'évitement massif reste relativement minoritaire. À la rentrée 2021, seuls 4 collèges sont caractérisés par des taux d'attractivité inférieurs à -20%, dont 3 en éducation prioritaire. Parallèlement, les hauts niveaux d'attractivité concernent un nombre limité de collèges : 6 d'entre eux, tous hors éducation prioritaire, ont des taux d'attractivité supérieurs à 20%.

### Des pertes d'effectifs observées dans les collèges en éducation prioritaire

Le calcul du taux d'impact permet quant à lui de mesurer l'effet réel des dérogations sur les effectifs scolarisés dans les collèges, en s'intéressant exclusivement aux dérogations qui ont été accordées.

**Taux d'impact des demandes de dérogation dans les collèges en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire, rentrée 2021**



Source : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.

Le taux d'impact moyen est d'environ -9% dans les collèges en REP et de -5% dans les collèges en REP+. Il est positif pour les collèges hors éducation prioritaire et s'élève à environ 4%.

Sur le territoire de la métropole, 40 collèges publics perdent des effectifs à l'entrée en 6<sup>ème</sup> en raison des dérogations accordées. La perte d'effectifs globale demeure toutefois relativement faible : les collèges concernés perdent en moyenne chacun 10 élèves à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.



Le collège REP Jean Moulin à Wattignies présente un potentiel de mixité sociale grâce à son secteur de recrutement qui comprend des territoires davantage favorisés, notamment la commune de Templemars. Un important phénomène d'évitement est toutefois observé chez les templemarois qui privilégient l'autre collège public de Wattignies, le collège Voltaire, pour des raisons de proximité géographique et d'offre de transports mais aussi pour une question d'image et de réputation de l'établissement<sup>11</sup>.

De même, on observe un important mouvement de collégiens résidant dans le secteur de recrutement du collège REP+ Mendès France à Tourcoing vers le collège Jules Verne à Neuville-en-Ferrain, beaucoup mieux considéré par les familles.

En l'absence de données sur le profil social des collégiens bénéficiant de dérogations, l'impact de la scolarisation en dehors du secteur attribué par la carte scolaire sur la mixité sociale est toutefois difficile à estimer.

On peut supposer que ce type de choix peut réduire la mixité sociale dans les collèges évités. Toutefois, les collèges publics « attractifs » peuvent augmenter leur niveau de mixité sociale, par exemple si des élèves issus de milieux sociaux moyens ou favorisés font une demande d'affectation dans un collège dont le secteur de recrutement correspond davantage à une zone résidentielle très favorisée. Ces deux effets sont susceptibles de se compenser partiellement ou intégralement, produisant ainsi un effet relativement marginal sur la ségrégation sociale.

L'effet global des dérogations sur le niveau de ségrégation sociale est ainsi difficilement estimable.

<sup>10</sup> « Les effets de l'assouplissement de la carte scolaire dans l'éducation prioritaire », Éducation et formations n°83 (juin 2013).

<sup>11</sup> « Étude relative à la mixité sociale et scolaire », MEL (2019).

## C. Le rôle majeur joué par la place de l'enseignement privé dans le SCOT

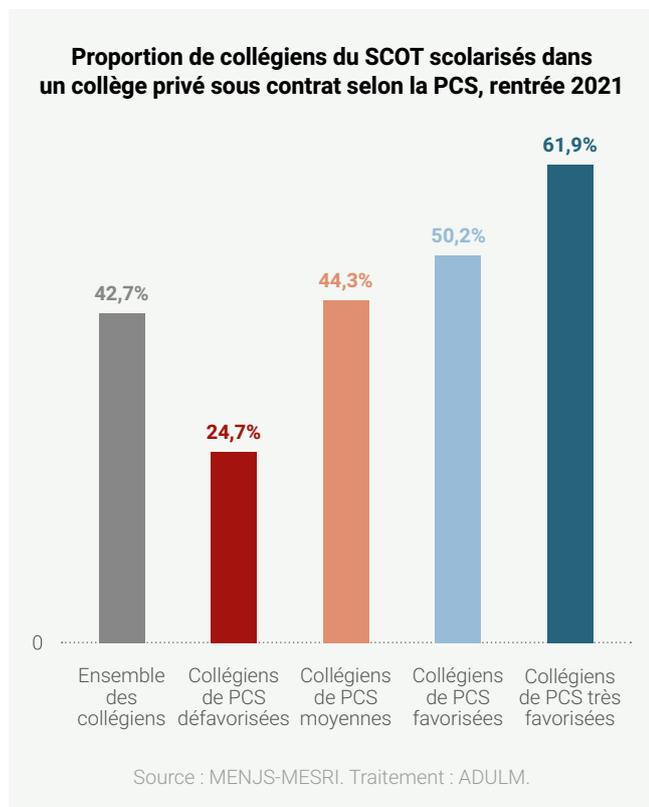
### 62% des collégiens de milieu social très favorisé sont scolarisés dans le privé dans le SCOT

Ce sont majoritairement les familles de milieux très favorisés qui utilisent la possibilité de choisir un établissement scolaire. En France, ce constat se vérifie principalement par le choix de l'enseignement privé<sup>12</sup>. La dualité secteur public/secteur privé est ainsi présentée comme un facteur important de ségrégation scolaire et sociale.

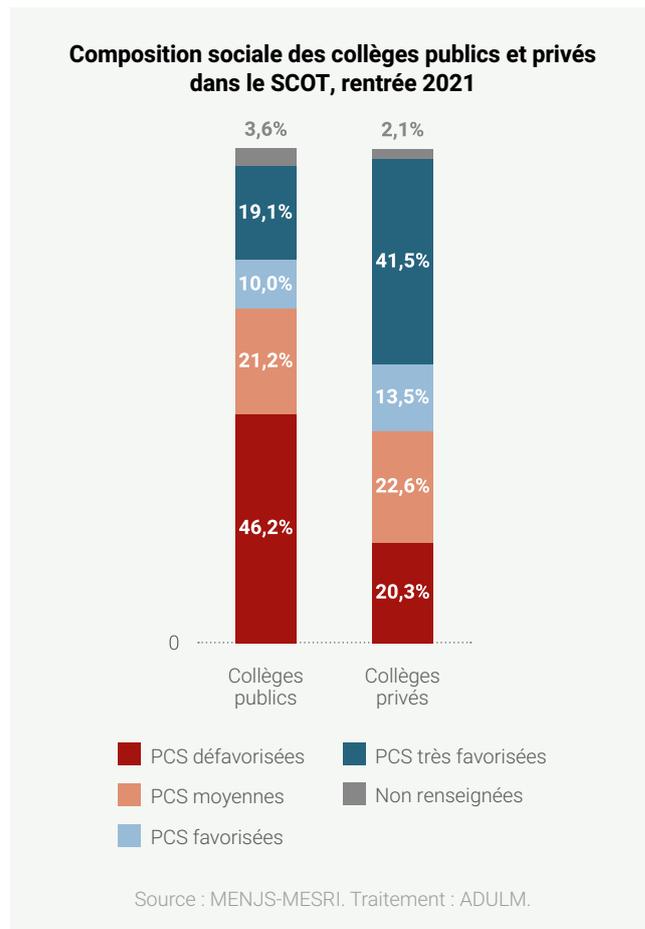
Le SCOT de Lille Métropole se distingue tout particulièrement du reste du territoire national par la place occupée par l'enseignement privé. Comme évoqué précédemment, près de 43% des collégiens de la métropole sont scolarisés dans un collège privé sous contrat à la rentrée 2021. Cette proportion est presque deux fois plus élevée qu'au niveau national, où la part des collégiens scolarisés dans le privé s'établit à 21,9% la même année.

Le recours important à l'enseignement privé est le fruit du passé industriel et bourgeois de la métropole lilloise. Les collèges catholiques, fondés pour beaucoup au XIX<sup>ème</sup> siècle, témoignent de l'influence majeure de la bourgeoisie industrielle qui a favorisé le développement de cette offre scolaire par son patrimoine foncier et ses ressources financières<sup>13</sup>.

Malgré la baisse démographique générale des élèves, la part du privé reste stable d'une année sur l'autre.



Sur le territoire métropolitain, plus de 3 collégiens de PCS très favorisées sur 5 sont scolarisés dans un collège privé contre moins de 25% pour les collégiens de PCS défavorisées.



Ainsi, les collèges privés sous contrat accueillent 41,5% de collégiens de PCS très favorisées, soit plus de deux fois plus que les collèges publics (19%).

À l'inverse, les collèges privés accueillent seulement 20% de collégiens de PCS défavorisées contre 46% pour les collèges publics.

<sup>12</sup> « La ségrégation sociale entre collèges », Insee Analyse, Septembre 2018.

<sup>13</sup> « Sociologie de Lille » - Collectif Degeyter (2017).





© Alexandre Traisnel / MEL



© Alexandre Traisnel / MEL

### Le secteur privé attire néanmoins aussi des familles de milieu social moins favorisé

Plus d'un élève sur deux est de PCS défavorisées dans quatre collèges privés sous contrat du SCOT :

- **Sainte Marie** à Roubaix (65,2%) ;
- **Saint Pascal** à Roubaix (58,1%) ;
- **Cardinal Liénart** à Tourcoing (56,1%) ;
- **Saint Michel** à Roubaix (52,3%).

Des travaux de recherche menés par le sociologue Franck Sanselme en 2009 sur les familles populaires et les choix de l'établissement scolaire mettent en évidence deux grandes raisons pour lesquelles ces familles peuvent avoir recours au privé :

- les familles des milieux populaires pensent que le niveau scolaire est supérieur et la discipline plus stricte dans le secteur privé, alors qu'elles sont en réalité peu ou pas informées du niveau de performance scolaire ou de discipline réellement observés dans ces établissements. Le recours au privé constitue pour ces familles un moyen de réaliser des aspirations sociales et scolaires perçues comme impossibles à atteindre dans le secteur public ;
- le secteur privé est également perçu comme une « école de la deuxième chance » pour les enfants en situation d'échec scolaire<sup>14</sup>.

Parfois, le choix du privé se fait également simplement par proximité des établissements ou parce que les parents sont eux-mêmes allés dans le privé<sup>15</sup>.

### La part de l'enseignement privé est hétérogène sur le territoire du SCOT

Dans certaines communes, plus d'un collégien sur deux est scolarisé dans un collège privé. La proportion de collégiens dans le privé est particulièrement élevée à Tourcoing (59,6%) et aux alentours : Bondues (88,9%), Mouvaux (70,4%), Roncq (64,2%) et Halluin (50,8%). Elle est également importante

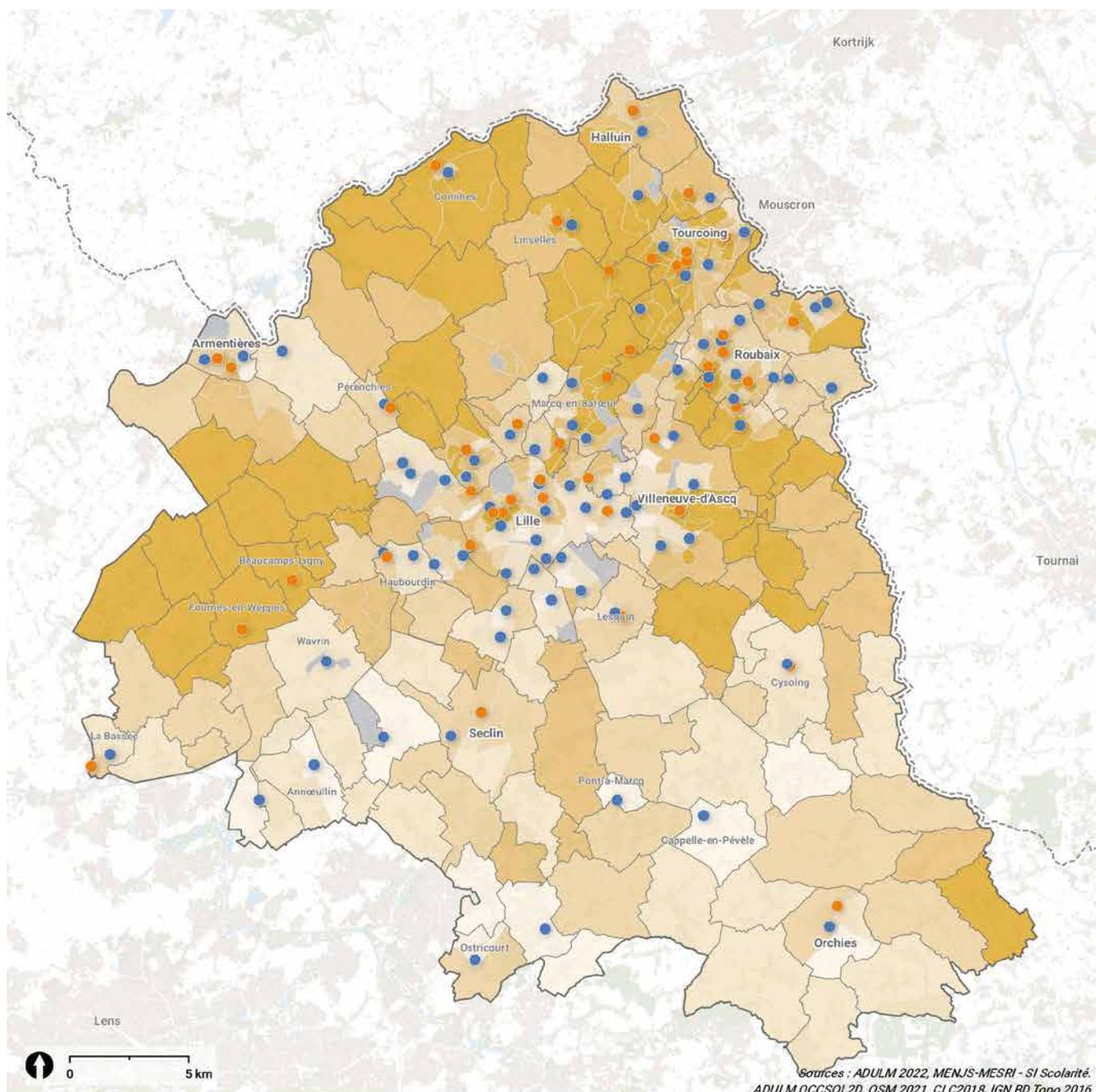
autour de Roubaix, notamment à Hem (52,2%) et Wasquehal (51,9%), et dans la couronne nord de Lille, en particulier à Marcq-en-Barœul (55,8%) et La Madeleine (52,5%).

À l'inverse, la part de collégiens dans l'enseignement privé est plus faible dans la couronne sud de Lille, par exemple à Faches-Thumesnil (25,1%) ou à Wattignies (20,3%) et à l'est de Lille, notamment à Villeneuve-d'Ascq (30,6%) et à Mons-en-Barœul (31,8%). Il existe moins de collèges privés dans ces secteurs.

<sup>14</sup> « Familles populaires et " choix " de l'établissement scolaire : les raisons des plus " faibles " », F. Sanselme (2009).

<sup>15</sup> « Sociologie de Lille » - Collectif Degeyter (2017).

## LES COLLÉGIENS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ À L'ÉCHELLE DES IRIS À LA RENTRÉE 2021



Sources : ADULM 2022, MENJIS-MESRI - SI Scolarité, ADULM OCCSOL2D, OSM 2021, CLC2018, IGN BD Topo 2016

### Collège

- privé
- public

### Part des collégiens scolarisés dans le privé

(en pourcentage)

- moins de 15
- de 15 à 30
- de 30 à 45
- de 45 à 60
- plus de 60

Secret statistique

### Limites administratives

- Frontière France/Belgique
- Limite du SCOT Lille Métropole
- Limite communale



### 3. DES PHÉNOMÈNES D'ÉVITEMENT TRÈS PRONONCÉS DANS LES QPV

#### A. Une aggravation du phénomène de ségrégation sociale dans tous les collèges des QPV

La même tendance que dans le SCOT est observée dans les collèges publics des QPV.

L'ensemble des collèges publics de secteur sont concernés par une sur-représentation de collégiens de PCS défavorisées et une sous-représentation très nette de collégiens de PCS très favorisées.

Les collégiens de PCS défavorisées sont particulièrement sur-représentés dans les collèges **Martha Desrumaux** à Lille (+26 points), **Desrousseaux** à Armentières (+25,6 points), et **Emile Zola** à Wattrelos (+25,3 points).

Les collégiens de PCS très favorisées sont dans le même temps particulièrement sous-représentés dans les collèges **Martha Desrumaux** à Lille (-16,7 points), **Nina Simone** à Lille (-13,5 points) et **Desrousseaux** à Armentières (-13 points).

Ce phénomène d'aggravation de la ségrégation sociale au sein des établissements scolaires est en revanche relativement moins important dans les collèges **Miriam Makeba** et **Louise Michel** à Lille, ou encore dans le collège **Anne Frank** à Roubaix.

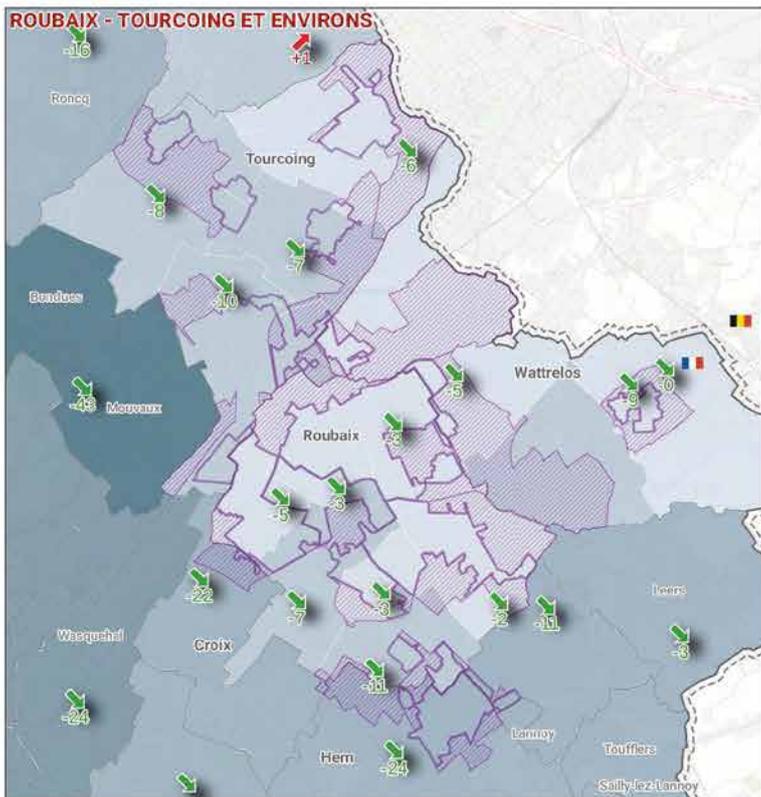
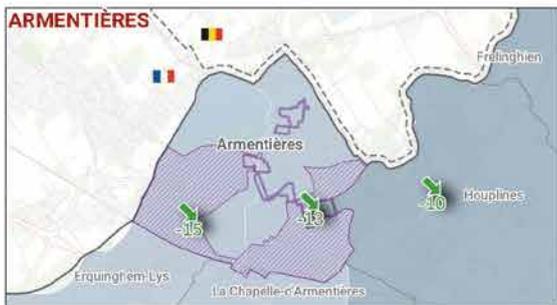
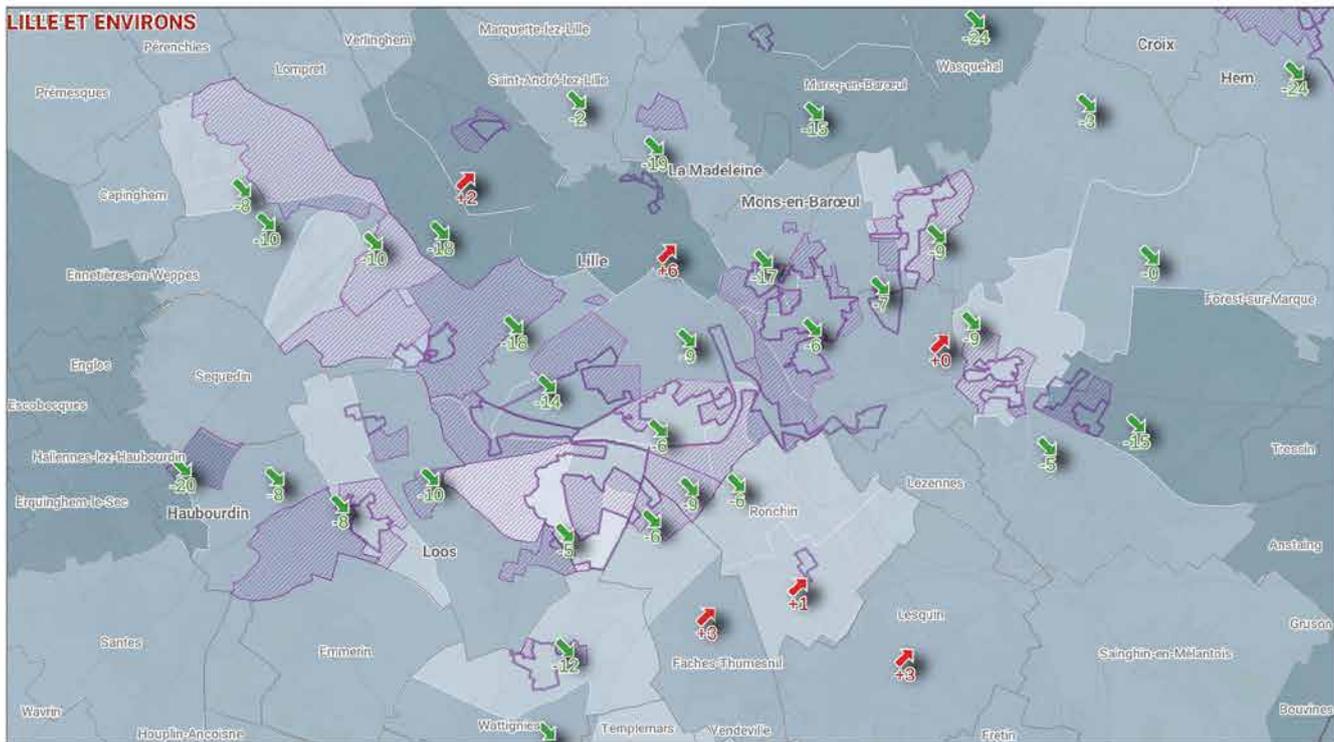


© Gabriela Tellez / Light Motiv





# LES COLLÉGIENS DE PCS\* TRÈS FAVORISÉES À L'ÉCHELLE DES SECTEURS DE RECRUTEMENT À LA RENTRÉE 2021



Sources : ADULM 2022, MENJUS-MESRI - SI Scolarité, Département du Nord 2022  
IGN BD Topo 2016, OSM Géo2France



**Géographie de la politique de la ville**  
 [Hatched box] Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)  
 [Dotted box] Territoire de veille

**Part des élèves de PCS très favorisées**  
 (en pourcentage)

- [Lightest blue] moins de 10
- [Light blue] de 10 à 20
- [Medium blue] de 20 à 40
- [Dark blue] de 40 à 60
- [Darkest blue] plus de 60
- [Grey] Secret statistique

**Part d'élèves de PCS très favorisées dans le collège public de secteur...**  
 (écart en points)

- [Red arrow] ...plus importante que dans le secteur de recrutement
- [Green arrow] ...moins importante que dans le secteur de recrutement

**Limites administratives**

- [Dashed line] Frontière France/Belgique
- [Thin solid line] Limite du SCOT Lille Métropole
- [Thick solid line] Limite communale

\* Professions et catégories socioprofessionnelles selon le rectorat

Août 2022

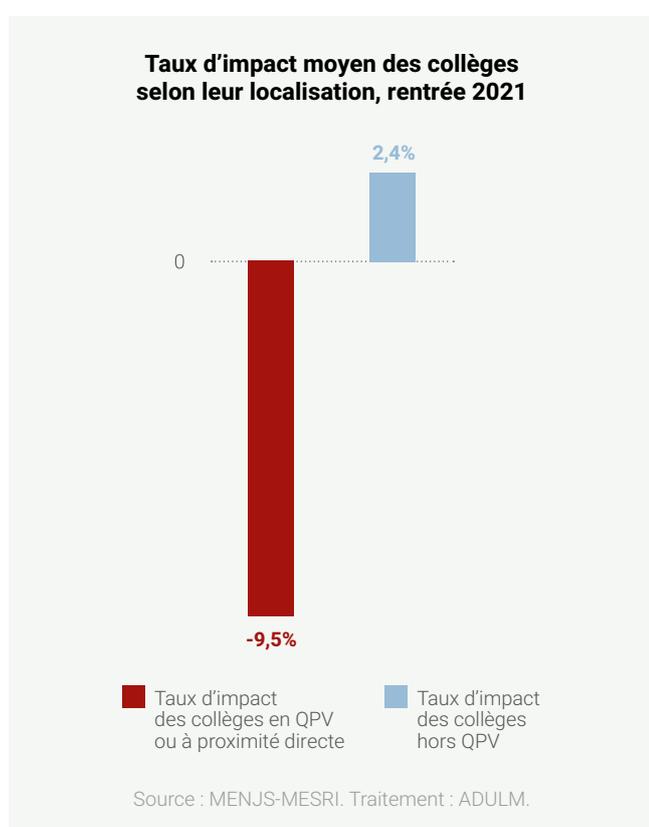


## B. Des demandes de dérogation en défaveur des collèges en QPV

Les collèges des quartiers prioritaires sont concernés par un tiers des demandes d'évitement alors qu'ils représentent moins de 20% des collèges publics de la métropole.

Avec un taux d'attractivité de -10,7%, les collèges en QPV sont principalement évités, contrairement à la dynamique observée dans les collèges éloignés des QPV où l'on observe un taux d'attractivité positif (2,7%).

Le taux d'impact dans les collèges en QPV ou à proximité directe s'élève à -9,5% : ces établissements perdent ainsi en moyenne près de 10% de leurs effectifs à l'entrée en 6<sup>ème</sup> en raison des dérogations accordées. À l'inverse, les collèges éloignés des QPV ont un taux d'impact positif : ces derniers accueillent en moyenne 2,4% d'élèves supplémentaires à la rentrée en 6<sup>ème</sup> grâce aux dérogations accordées.



4 établissements en QPV ont toutefois des taux d'impact positifs et gagnent des effectifs grâce aux dérogations accordées :

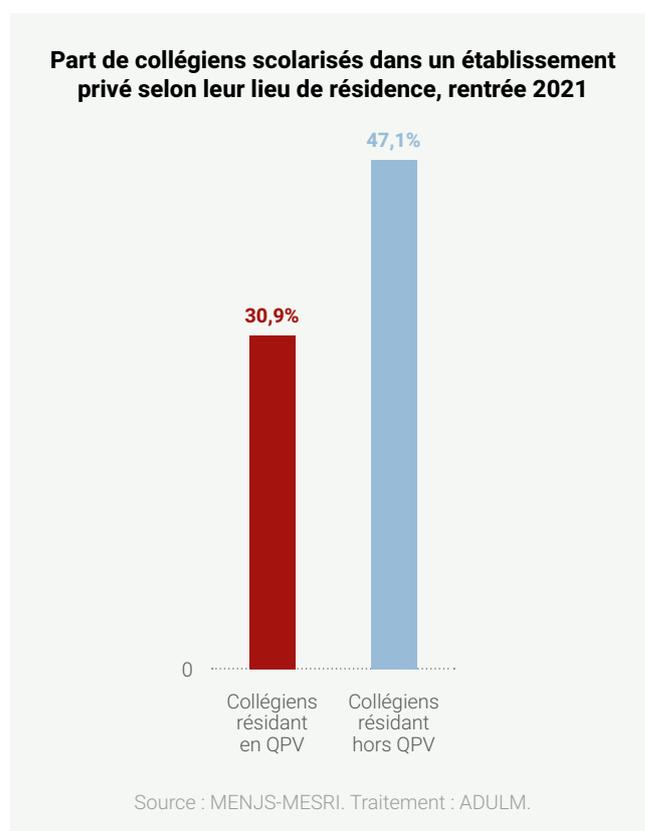
- **Emile Zola** dans le quartier Centralité de Beaulieu à Wattrelos (+6,2% ; +4 élèves) ;
- **Miriam Makeba** dans le Secteur Sud à Lille (+11,4% ; +13 élèves) ;
- **Anne Frank** dans le quartier intercommunal Roubaix - Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre à Roubaix (+18,6% ; +21 élèves) ;
- **Descartes** dans le quartier du Nouveau Mons - Les Sarts - Dombrowski à Mons-en-Barœul (+20,8% ; +22 élèves).

## C. Un poids du privé également important dans les QPV

Les QPV comptent seulement 3 collèges privés sur leur périmètre ou à proximité directe :

- le **collège privé Sainte Marie** à Roubaix dans le quartier intercommunal Roubaix - Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre ;
- le **collège privé Cardinal Liénart** à Tourcoing dans le quartier des Phalempins ;
- le **collège privé Saint-Exupéry** à Roubaix dans le quartier intercommunal Roubaix - Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre.

Ces trois collèges accueillent 1 549 élèves à la rentrée 2021.



Toutefois, environ 31% des collégiens résidant en QPV sont scolarisés dans un collège privé, soit un total de 12 287 élèves. De nombreuses familles résidant en QPV ayant recours au privé scolarisent ainsi leurs enfants à l'extérieur du quartier, dans des établissements parfois situés à proximité.

La part de collégiens dans le privé est particulièrement élevée dans 3 QPV, tous localisés dans le versant Nord-Est :

- 53% dans le quartier des **Phalempins** à Tourcoing (160 collégiens) ;
- 52,4% dans le quartier de **Pont Rompu** à Tourcoing (55 collégiens) ;
- 46,2% dans le quartier **Epidème Villas Couteaux** à Tourcoing (121 collégiens).

Les parts les moins élevées se situent majoritairement dans les QPV au sud ou à l'est de la métropole, où l'offre privée est nettement moins développée.



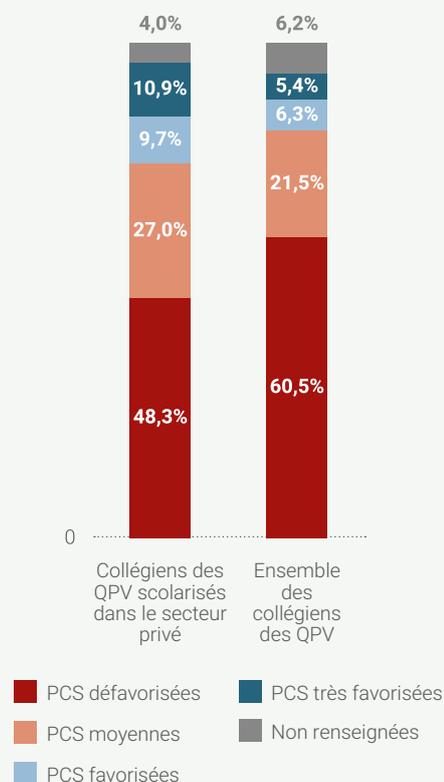


© Alexandre Traisnel / MEL

Tout comme sur le reste du territoire du SCOT, les collégiens de milieux sociaux très favorisés des QPV sont sur-représentés dans le secteur privé par rapport aux autres PCS.

Le recours au privé parmi les collégiens des QPV tend donc à favoriser la ségrégation sociale. Près de 11% des collégiens scolarisés dans le privé sont en effet de PCS très favorisées alors que ces derniers ne représentent que 5,4% de la population de collégiens des QPV.

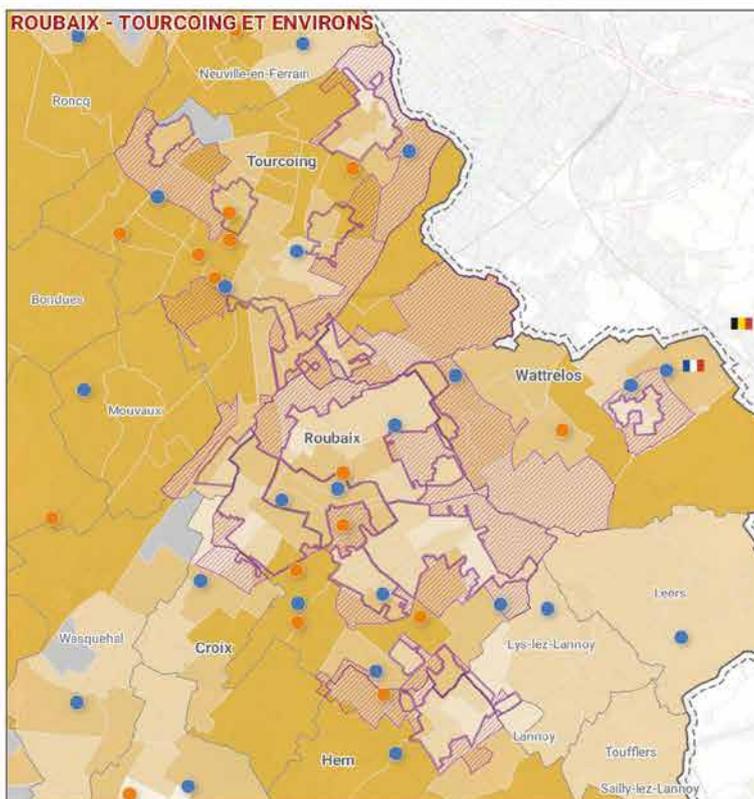
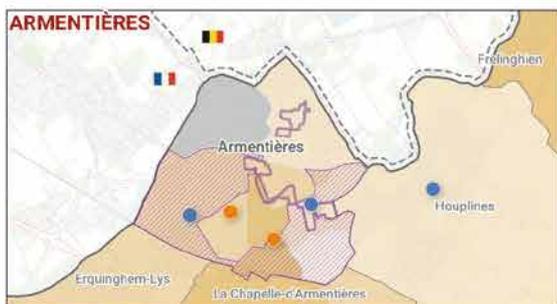
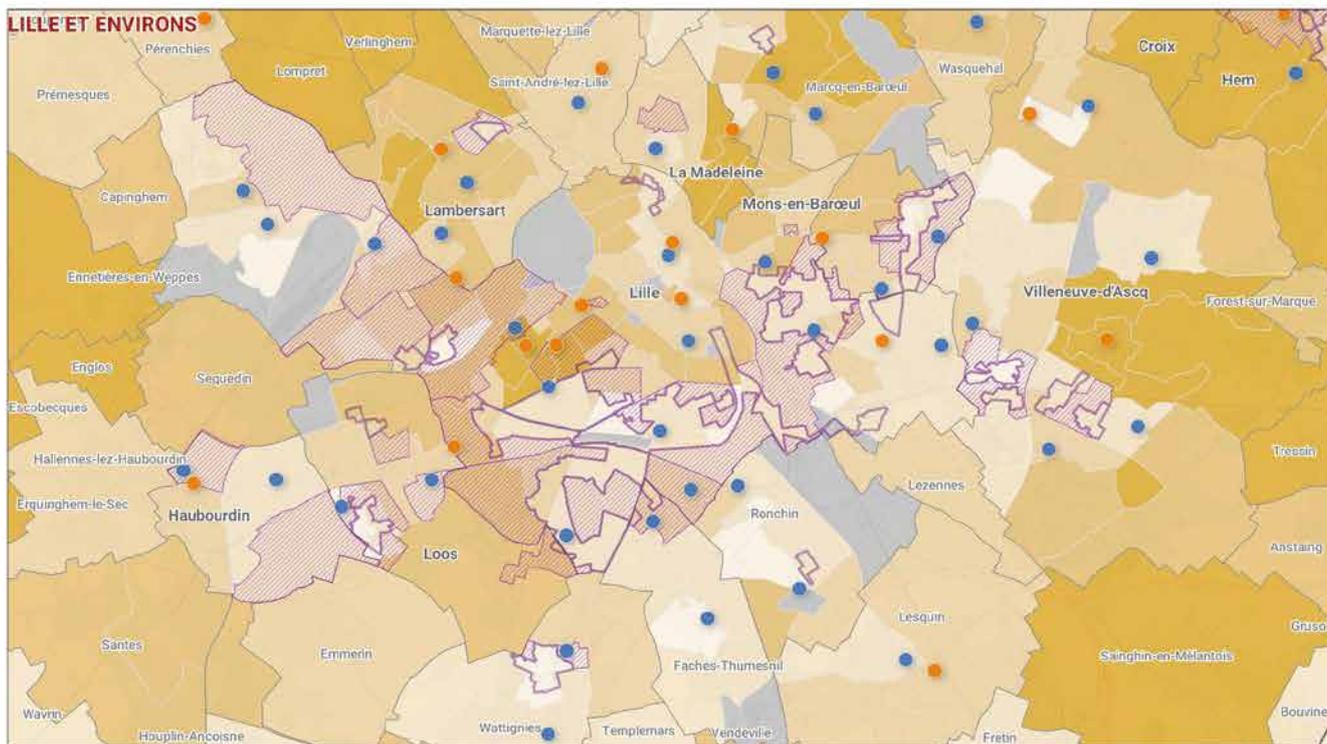
### Profil social des collégiens résidant en QPV et scolarisés dans le privé



Source : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.



# LES COLLÉGIENS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ À L'ÉCHELLE DES IRIS À LA RENTRÉE 2021



**Géographie de la politique de la ville**  
 [Hatched box] Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)  
 [Dotted box] Territoire de veille

**Part des collégiens scolarisés dans le privé**  
 (en pourcentage)

- [Lightest yellow] moins de 15
- [Light yellow] de 15 à 30
- [Yellow] de 30 à 45
- [Orange] de 45 à 60
- [Dark orange] plus de 60
- [Grey] Secret statistique

**Collège**  
 [Orange dot] privé  
 [Blue dot] public

**Limites administratives**  
 [Dashed line] Frontière France/Belgique  
 [Thick grey line] Métropole Européenne de Lille (MEL)  
 [Thin grey line] Limite communale

Sources : ADULM 2022, MENJUS-MESRI - SI Scolarité, IGN BD Topo 2016, OSM Géo2France





# 4

---

## AUTRES FORMES DE SÉGRÉGATION



## Des collégiens de nationalité étrangère répartis de façon hétérogène dans le SCOT

Évoquer les phénomènes de ségrégation scolaire renvoie à des domaines très variés d'analyses et de mesures. L'inégale répartition d'une population en fonction d'un critère peut renvoyer au milieu social mais aussi à l'origine migratoire et à la nationalité des collégiens, ou encore au niveau de revenus des familles.

L'origine ethnique réelle ou supposée peut, dans certaines situations, être un puissant facteur de ségrégation. Le sociologue Georges Felouzis montre de plus que les collèges les plus ségrégués d'un point de vue ethnique le sont aussi socialement et scolairement<sup>16</sup>.

La population de collégiens de nationalité étrangère est très inégalement répartie sur le territoire métropolitain.

Ainsi, Roubaix se distingue par la part de collégiens de nationalité étrangère la plus importante (14,4%), suivie par Lille (13,5%), Ronchin (9,2%) et Mons-en-Barœul (8,2%).

Les étrangers hors Union Européenne sont les plus ségrégués. À Roubaix et à Lille, environ 1 collégien sur 10 est de nationalité étrangère hors UE.

## Les collégiens de nationalité étrangère sont sur-représentés dans les QPV

La part de collégiens de nationalité étrangère est particulièrement forte dans les QPV de la métropole.

Ils représentent 16,6% des collégiens qui résident dans les quartiers prioritaires. Près de 11% des collégiens sont de nationalité étrangère hors Union Européenne.

Dans le quartier Comtesse de Ségur à Ronchin, près de 30% des collégiens sont de nationalité étrangère. Cette observation est à mettre en lien avec la très nette hausse de la part de la population étrangère dans le quartier entre 2010 et 2017 (autour de 15 points).

Cette part est également particulièrement élevée dans les QPV lillois : Secteur Sud (23%), Secteur Nord Est (18,7%) et Secteur Ouest (18,1%).

La part de la population étrangère est par ailleurs en progression dans la plupart des QPV entre 2010 et 2017.



© Alexandre Traisnel / MEL

<sup>16</sup> « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », Georges Felouzis (2003).





# 5

---

## **SÉGRÉGATION SOCIALE ET RÉUSSITE SCOLAIRE**



La réussite scolaire est synonyme d'achèvement d'un parcours scolaire. Elle comprend l'atteinte d'objectifs d'apprentissage et de maîtrise des savoirs.

Pour observer le parcours scolaire des élèves, plusieurs indicateurs sont disponibles : la part des élèves en retard scolaire à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, l'obtention d'une reconnaissance des acquis (ici la réussite diplôme national du brevet), les résultats scolaires (ici le taux de lauréats d'une mention Très bien au brevet) ou encore les choix d'orientation des élèves au lycée.

Ainsi, la proportion d'élèves en retard varie de 1,4% pour les milieux très favorisés (cadres et enseignants) à 9,5% pour les milieux les plus défavorisés (ouvriers et inactifs).

De plus, les garçons sont plus souvent en retard que les filles : 6,1% d'entre eux ont pris une année de retard au cours du cycle primaire contre 4,7% des filles.

Sur l'ensemble du périmètre du SCOT, 6,1% des élèves sont arrivés en 6<sup>ème</sup> avec un retard d'au moins un an à la rentrée 2021.

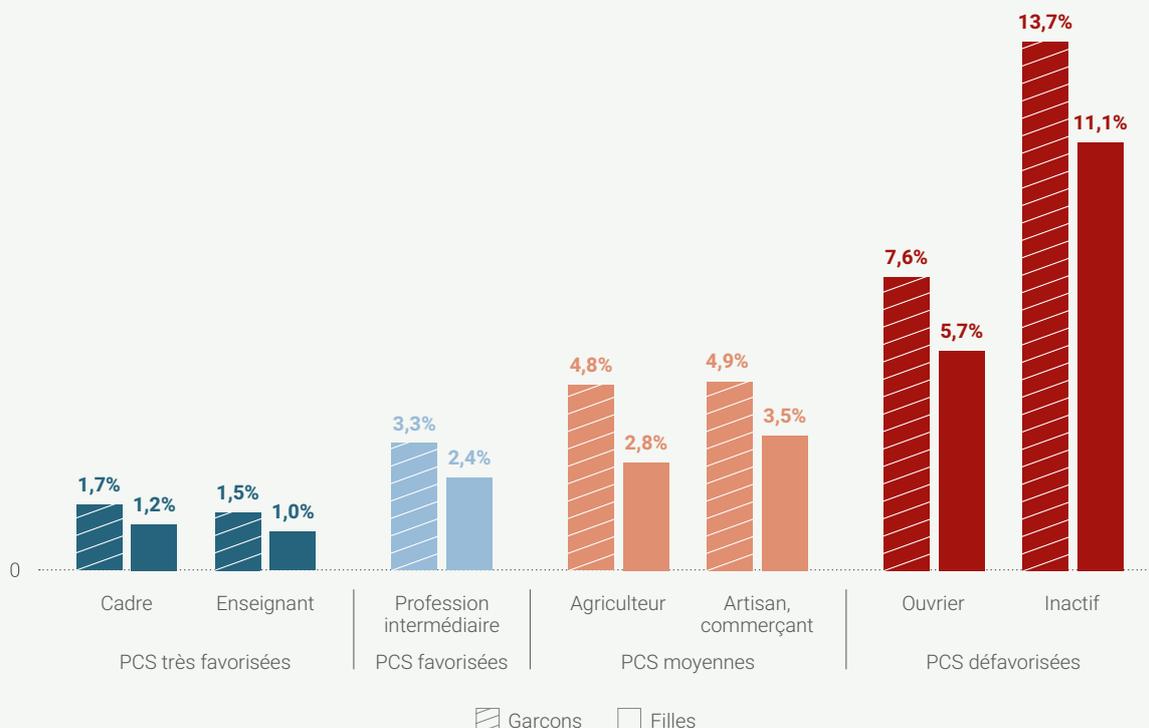
Cette part est plus élevée que la moyenne observée dans l'académie de Lille (5%) et en France métropolitaine (4,2%). Elle est néanmoins en baisse ces dernières années (diminution d'environ -5 points par rapport à 2017).

## 1. DES RETARDS À L'ENTRÉE EN 6<sup>ÈME</sup> IMPORTANTS DANS LES COLLÈGES LES PLUS SÉGRÉGÉS DU SCOT

### Des retards scolaires plus fréquents pour les garçons et les élèves des milieux défavorisés

Le profil social des élèves en retard en 6<sup>ème</sup> ne peut pas être analysé à l'échelle du SCOT avec les données disponibles mais la moyenne observée à l'échelle nationale nous éclaire sur les écarts marqués entre les élèves de milieux sociaux différents.

Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6<sup>ème</sup> selon l'origine sociale de l'élève à l'échelle nationale, rentrée 2019



Source : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.



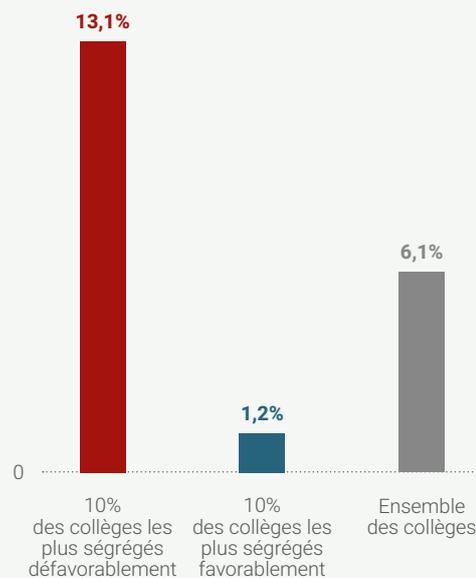
Des écarts très marqués sont observés selon la composition sociale des établissements du territoire du SCOT.

Les collèges les plus ségrégués défavorablement présentent en moyenne un taux de retard en 6<sup>ème</sup> 10 fois plus élevé que les collèges les plus ségrégués favorablement.

La corrélation est particulièrement forte en croisant les taux de retards en 6<sup>ème</sup> et l'IPS de l'établissement.

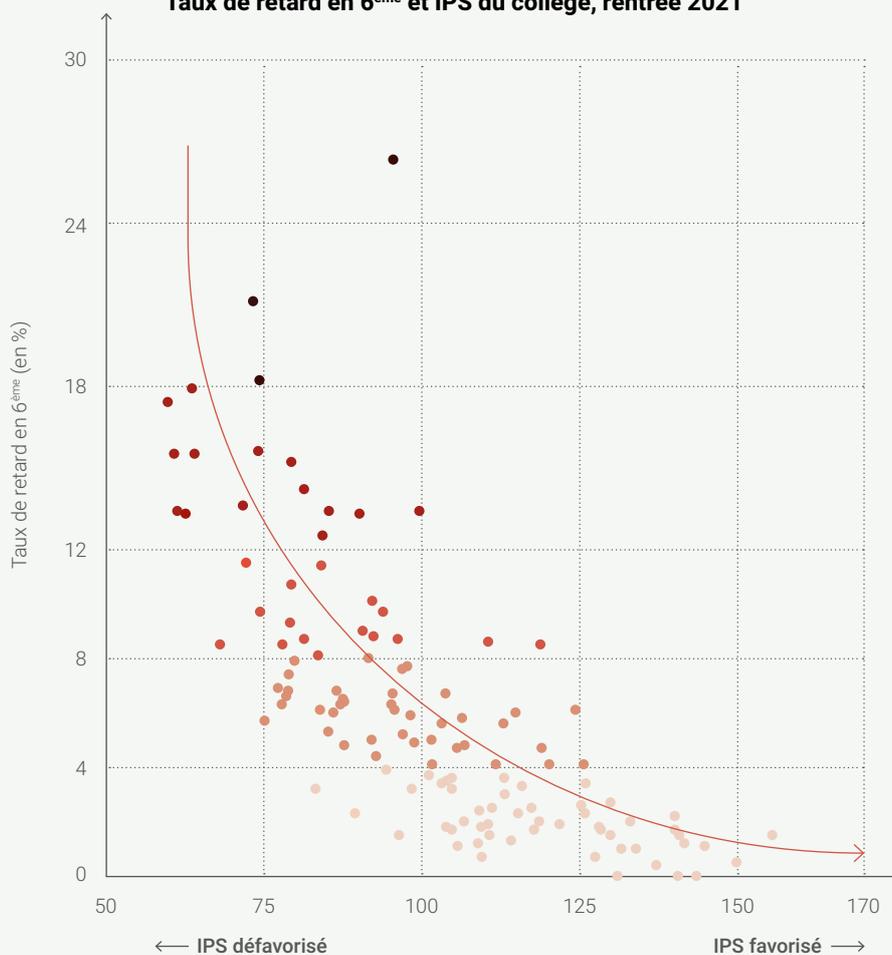
Le taux de retard en 6<sup>ème</sup> est près de 10 fois plus important dans les collèges avec un IPS inférieur à 90 que dans les collèges avec un IPS supérieur à 130.

### Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6<sup>ème</sup> selon la composition sociale du collège, rentrée 2021



Source : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.

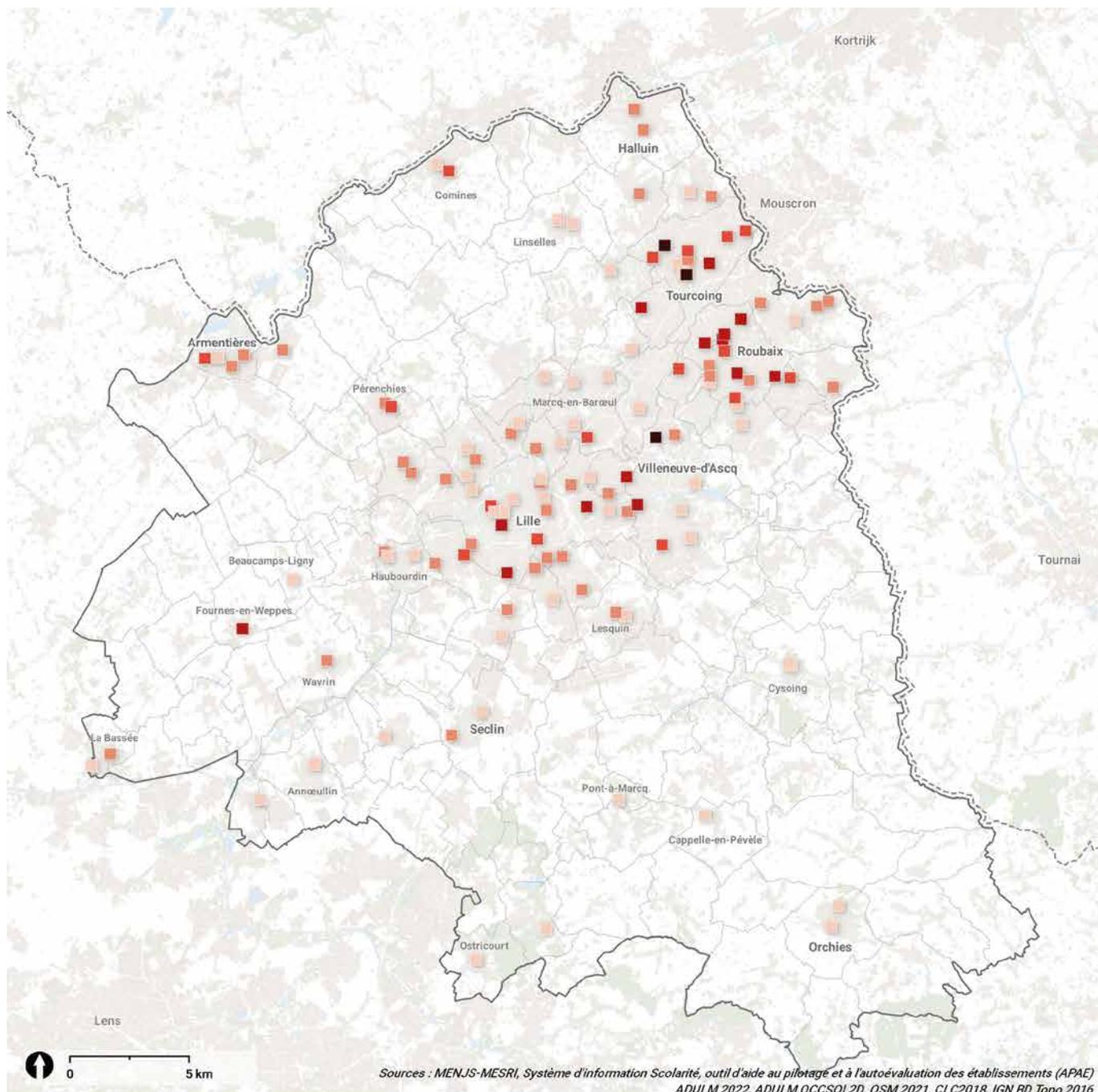
### Taux de retard en 6<sup>ème</sup> et IPS du collège, rentrée 2021



Source : DEPP - MENJS. Traitement : ADULM.



## LE RETARD DES ÉLÈVES EN 6<sup>ÈME</sup> À L'ÉCHELLE DU SCOT À LA RENTRÉE 2021



### Taux de retard en 6<sup>e</sup> par établissement

(en pourcentage)

- moins de 4
- de 4 à 8
- de 8 à 12
- de 12 à 18
- plus de 18

### Limites administratives

- Frontière France/Belgique
- Limite du SCOT Lille Métropole
- Limite communale

## 2. UN LIEN FORT ENTRE SÉGRÉGATION SOCIALE ET RÉUSSITE AU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

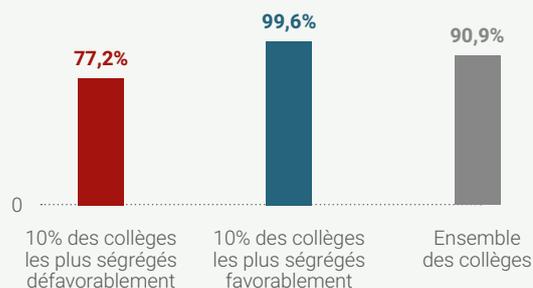
### Un écart de réussite au diplôme de plus 20 points entre les collèges les plus défavorisés et les plus favorisés

À la session 2021, le taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) s'établit à 90,9% sur le territoire métropolitain.

Comme pour les retards à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, un lien apparaît entre le profil social des élèves d'un collège et le taux de réussite au brevet observé.

Les collèges très ségrégués défavorablement présentent un taux de réussite moyen au DNB nettement inférieur à celui des collèges accueillant une forte proportion d'élèves de PCS très favorisées (77,2% contre 99,6%).

Taux de réussite moyen au DNB selon le type de collèges, session 2021



Source : DEPP. Traitement : ADULM.

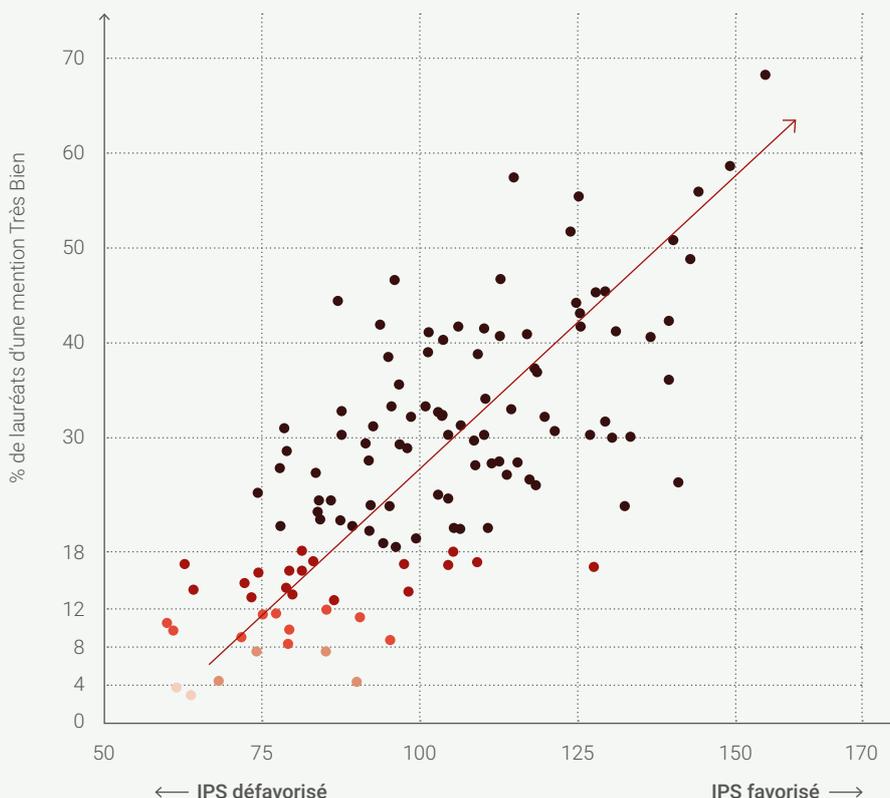
### Des disparités encore plus fortes pour la part de lauréats d'une mention Très bien

La part d'élèves admis avec une mention « Très Bien » au DNB est un autre indicateur du niveau de réussite scolaire. La part de lauréats d'une mention très bien s'établissait à 30,5% dans la métropole lors de la session 2021.

Les écarts selon la composition sociale du collège sont encore plus marqués que pour les taux de réussite au diplôme. La part de collégiens lauréats d'une mention Très bien est supérieure de 30 points dans les collèges très ségrégués favorablement à celle observée dans les collèges très ségrégués défavorablement (43,2% contre 13,3%).

On observe également une corrélation très forte entre le taux de lauréats d'une mention Très bien et l'IPS de l'établissement.

Part de lauréats d'une mention Très bien et IPS du collège, session 2021

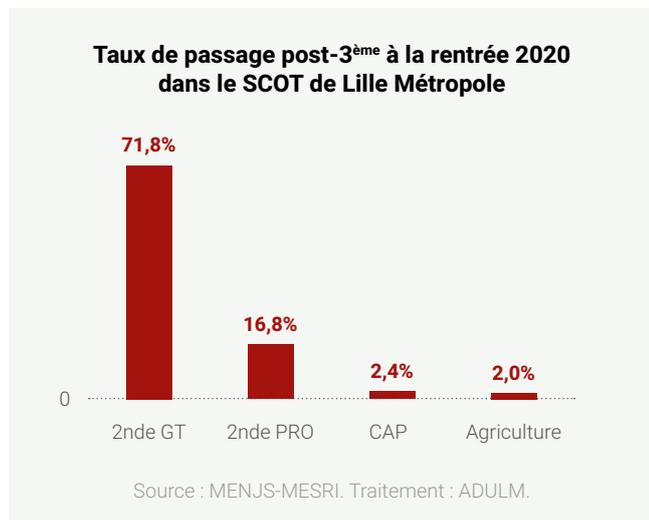


Source : DEPP. Traitement : ADULM.



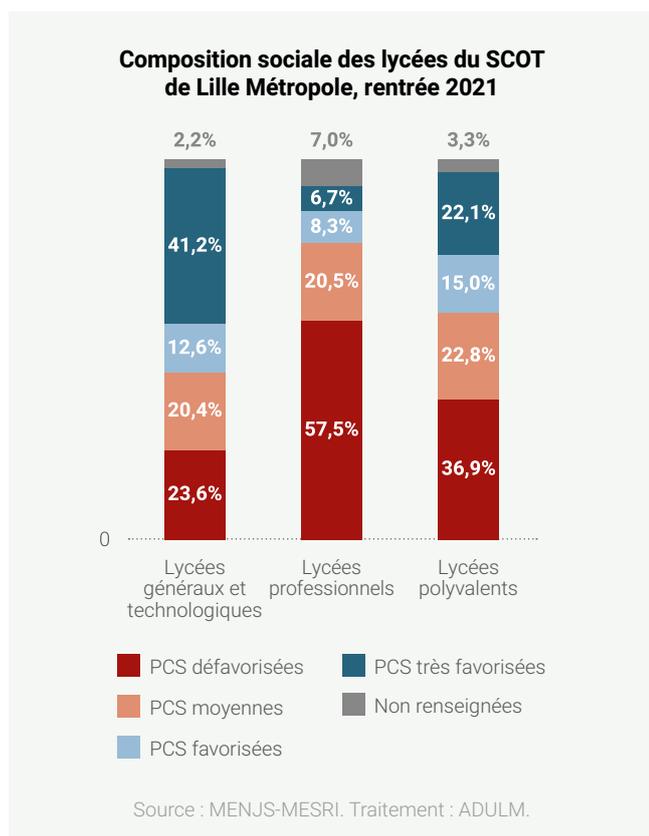
### 3. DES ORIENTATIONS DIFFÉRENTES AU LYCÉE SELON L'ORIGINE SOCIALE

La filière générale et technologique est largement dominante dans le SCOT



À l'échelle du SCOT, l'orientation à la sortie du collège se fait très majoritairement vers une seconde générale et technologique (72%), loin devant une seconde professionnelle ou un CAP (19%). Le taux de passage post-3<sup>ème</sup> en filière générale et technologique est en progression : il s'élevait à 67,4% à la rentrée 2018.

Une ségrégation sociale très marquée en lycée professionnel



Les jeunes des catégories sociales les moins favorisées sont largement sur-représentés en filière professionnelle.

À la rentrée 2021, les lycées professionnels accueillent 57,5% d'élèves de PCS défavorisées et moins de 7% d'élèves de PCS très favorisées. Dans les lycées généraux et technologiques, on observait dans le même temps moins de 24% d'élèves de PCS défavorisées et 41% d'élèves de PCS très favorisées.

Des localisations qui diffèrent entre lycées généraux et lycées professionnels

La situation géographique des établissements professionnels vient appuyer ce constat : les lycées professionnels sont tous localisés dans des zones relativement défavorisées et/ou ex-centrés des centres-villes.

Un rapport du Sénat de 2016 met en évidence l'absence de valorisation des filières professionnelles en évoquant un « enseignement professionnel encore trop souvent perçu comme une filière de relégation, fortement associé à la faiblesse des résultats scolaires, au poids des origines sociales ainsi qu'à une vision négative de la pratique de certains métiers par les familles ou les jeunes eux-mêmes ».<sup>17</sup>

Le sociologue Ugo Palheta souligne par ailleurs que, de manière générale, à niveau scolaire équivalent, les catégories défavorisées « sont toujours sensiblement moins ambitieuses que les catégories favorisées, quand il s'agit de s'orienter vers les filières générales et technologiques, ce qui signifie qu'elles vont plus spontanément vers la voie professionnelle ».<sup>18</sup>

Le lycée polyvalent, un établissement moins ségrégué socialement

Le lycée polyvalent, apparu suite à la réforme des lycées de 1992, réunit des formations générales, technologiques et professionnelles. Cette polyvalence permet ainsi de faciliter une forme de mixité sociale dans les établissements.

On observe en effet dans les lycées polyvalents une composition sociale plus équilibrée que dans les autres établissements. Ces lycées accueillent environ 37% d'élèves de PCS défavorisées 22% d'élèves de PCS très favorisées, soit des proportions semblables à ce qui est observé sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les passerelles entre les différentes voies de formation et la possibilité de suivre des cours qui regroupent les lycéens toutes voies confondues ne sont toutefois pas toujours clairement définies.

Le territoire métropolitain compte 16 lycées polyvalents :

- 4 lycées polyvalents à Tourcoing ;
- 2 lycées polyvalents à Armentières, à Lille et à Roubaix ;
- 1 lycée polyvalent à Genech, à Haubourdin, à La Madeleine, à Loos, à Orchies et à Wattrelos.

<sup>17</sup> Rapport d'information sur l'orientation scolaire par Guy-Dominique Kennel, Sénateur (juin 2016).

<sup>18</sup> « L'évolution de l'enseignement professionnel : des segmentations éducatives et sociales renouvelées ? », CNESCO (juin 2016).



## 4. UN PHÉNOMÈNE DE RETARD SCOLAIRE BEAUCOUP PLUS IMPORTANT CHEZ LES COLLÉGIENS DES QPV

**Dans les QPV à la rentrée 2021, plus de 13% des élèves ont pris une année de retard au cours de leur scolarisation à l'école primaire**

Le taux de retard en 6<sup>ème</sup> est plus de deux fois plus élevé dans les QPV que la moyenne observée dans le SCOT.

Des écarts marqués sont observés entre les différents QPV de la métropole lilloise. Les parts observées d'élèves en retard en 6<sup>ème</sup> vont de 0% dans les quartiers **Clémenceau Kiener** à Loos et **Comtesse de Ségur** à Ronchin à plus de 26% dans le **Secteur Ouest** à Lille.

Les 2 QPV les plus peuplés de la métropole présentent tous deux des taux de retard supérieurs à la moyenne observée dans l'ensemble des QPV :

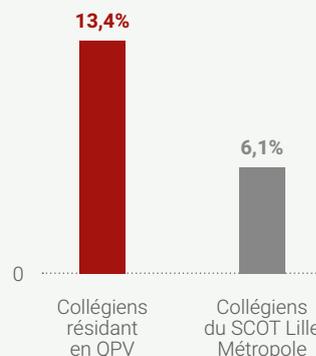
- 16,8% d'élèves en retard à l'entrée en 6<sup>ème</sup> dans le **Secteur Sud** à Faches-Thumesnil, Lille, Lezennes et Loos ;

- 14,9% d'élèves en retard à l'entrée 6<sup>ème</sup> dans le **quartier intercommunal Roubaix - Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre**.

Ainsi, les taux de retard en 6<sup>ème</sup> sont plus élevés dans les collèges en QPV que dans les établissements hors QPV.

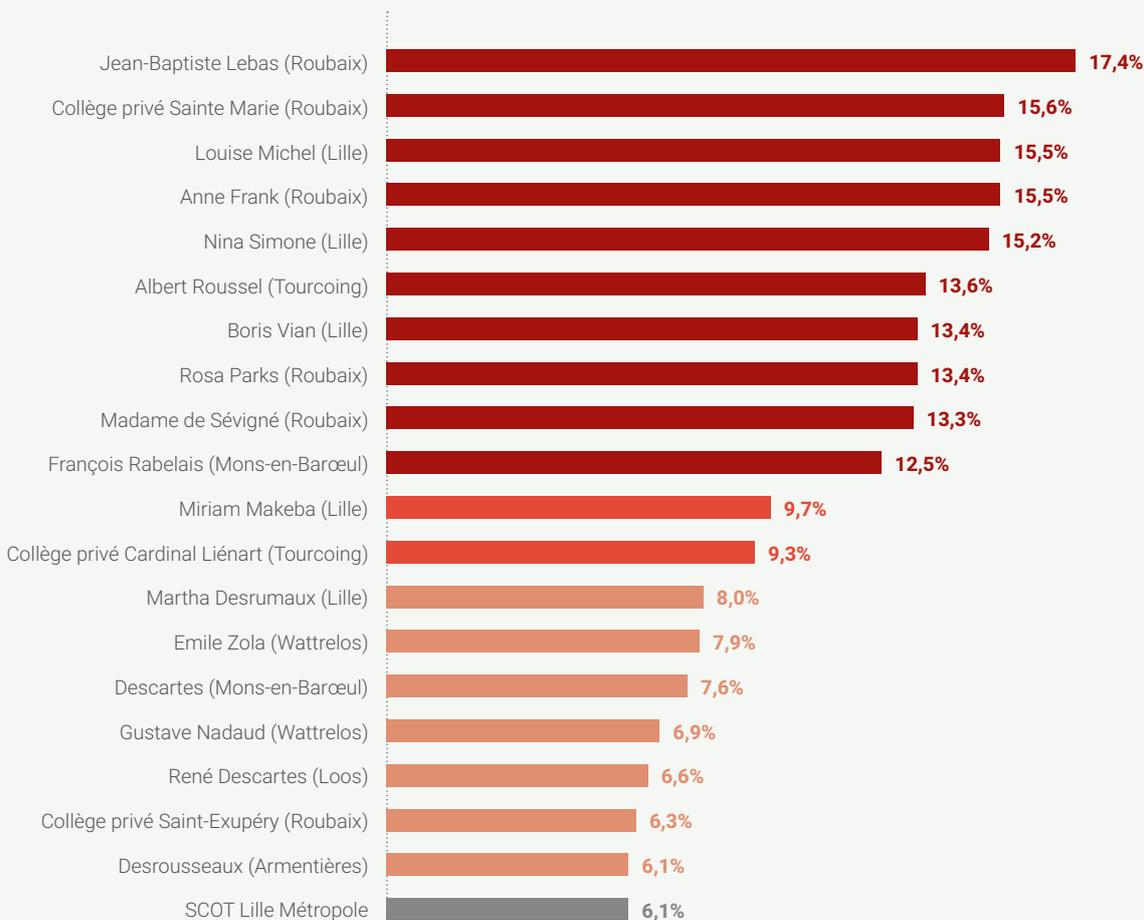
Dans 5 collèges relevant des QPV, plus d'un élève sur 7 a pris au moins un an de retard à son entrée en 6<sup>ème</sup>.

Taux de retard en 6<sup>ème</sup> dans les QPV, rentrée 2021



Source : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.

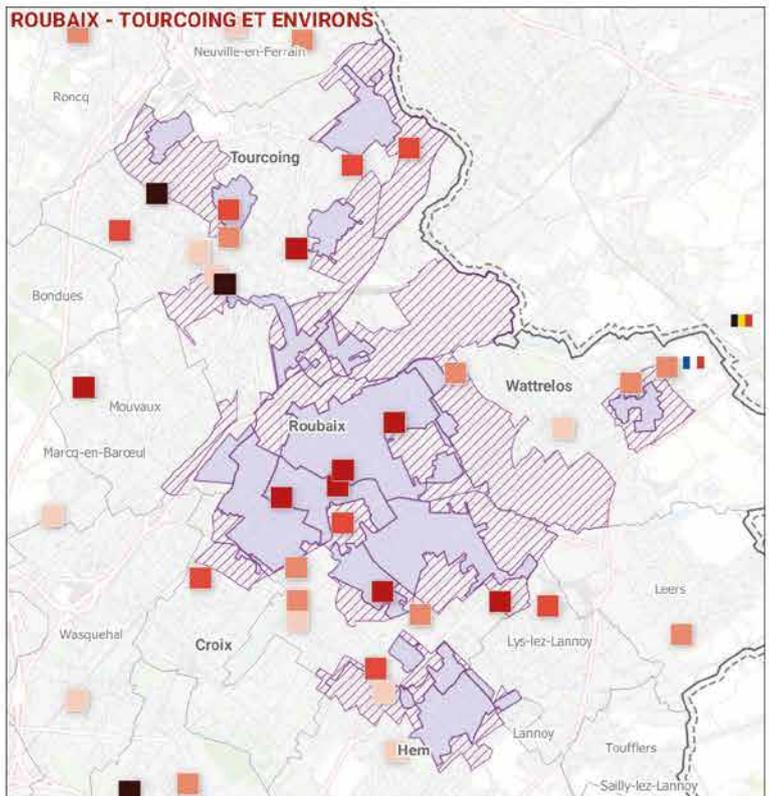
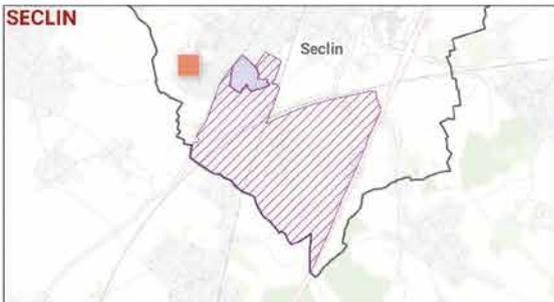
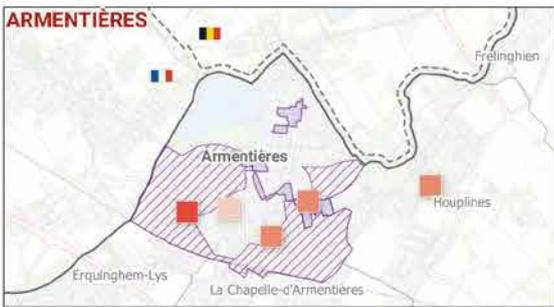
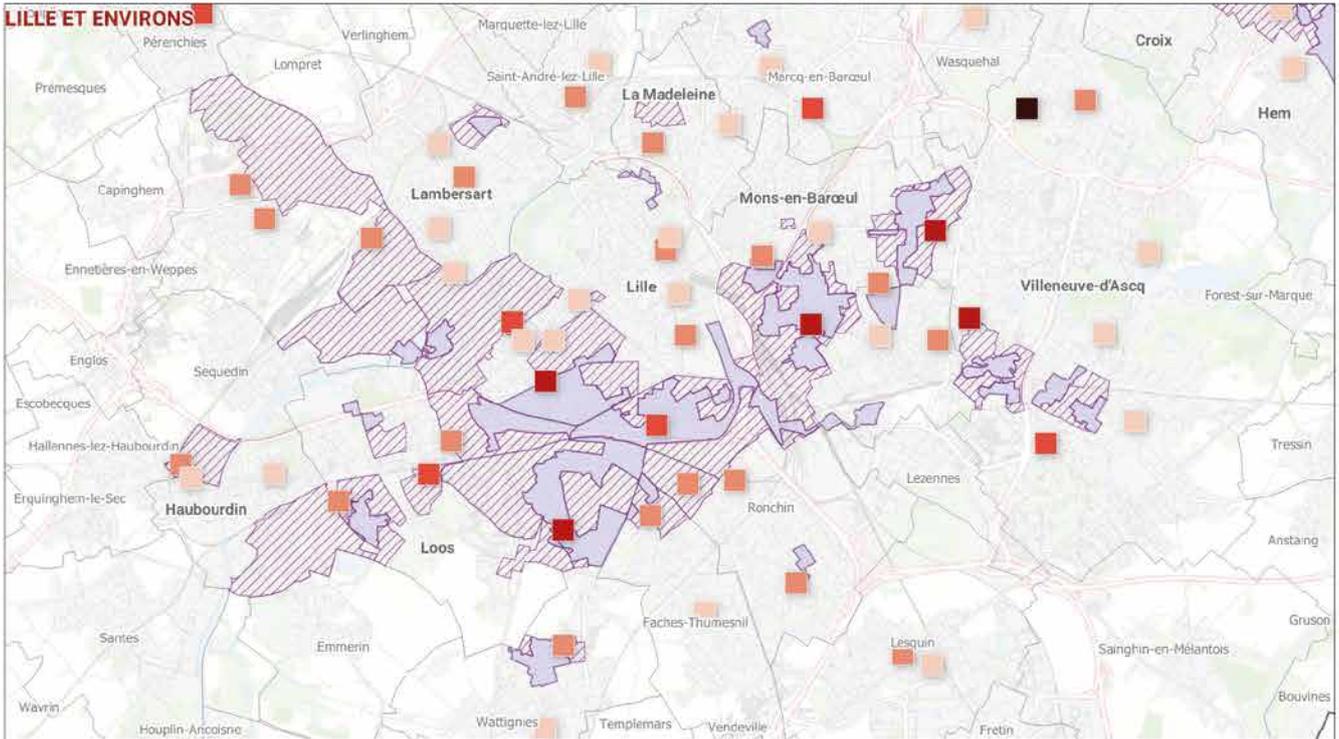
Taux de retard en 6<sup>ème</sup> dans les collèges en QPV



Source : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.



# LE RETARD DES ÉLÈVES EN 6<sup>ÈME</sup> DANS LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE À LA RENTRÉE 2021



Sources : MENJS-MESRI, Système d'information Scolarité, outil d'aide au pilotage et à l'autoévaluation des établissements (APAE), ADULM 2022, ADULM OCCSOL2D, OSM 2021, CLC2018, IGN BD Topo 2016



**Géographie de la politique de la ville**  
 □ Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)  
 ▨ Territoire de veille

**Taux de retard en 6<sup>e</sup> par établissement**  
 (en pourcentage)



**Limites administratives**  
 - - - - - Frontière France/Belgique  
 □ Métropole Européenne de Lille (MEL)  
 □ Limite communale

## 5. DES TAUX DE RÉUSSITE PLUS FAIBLES DANS LES COLLÈGES SITUÉS EN QPV

Les collégiens scolarisés au sein ou à proximité des QPV obtiennent globalement des taux de réussite au DNB moins élevés que les autres élèves, qu'ils soient scolarisés dans un établissement privé ou public.

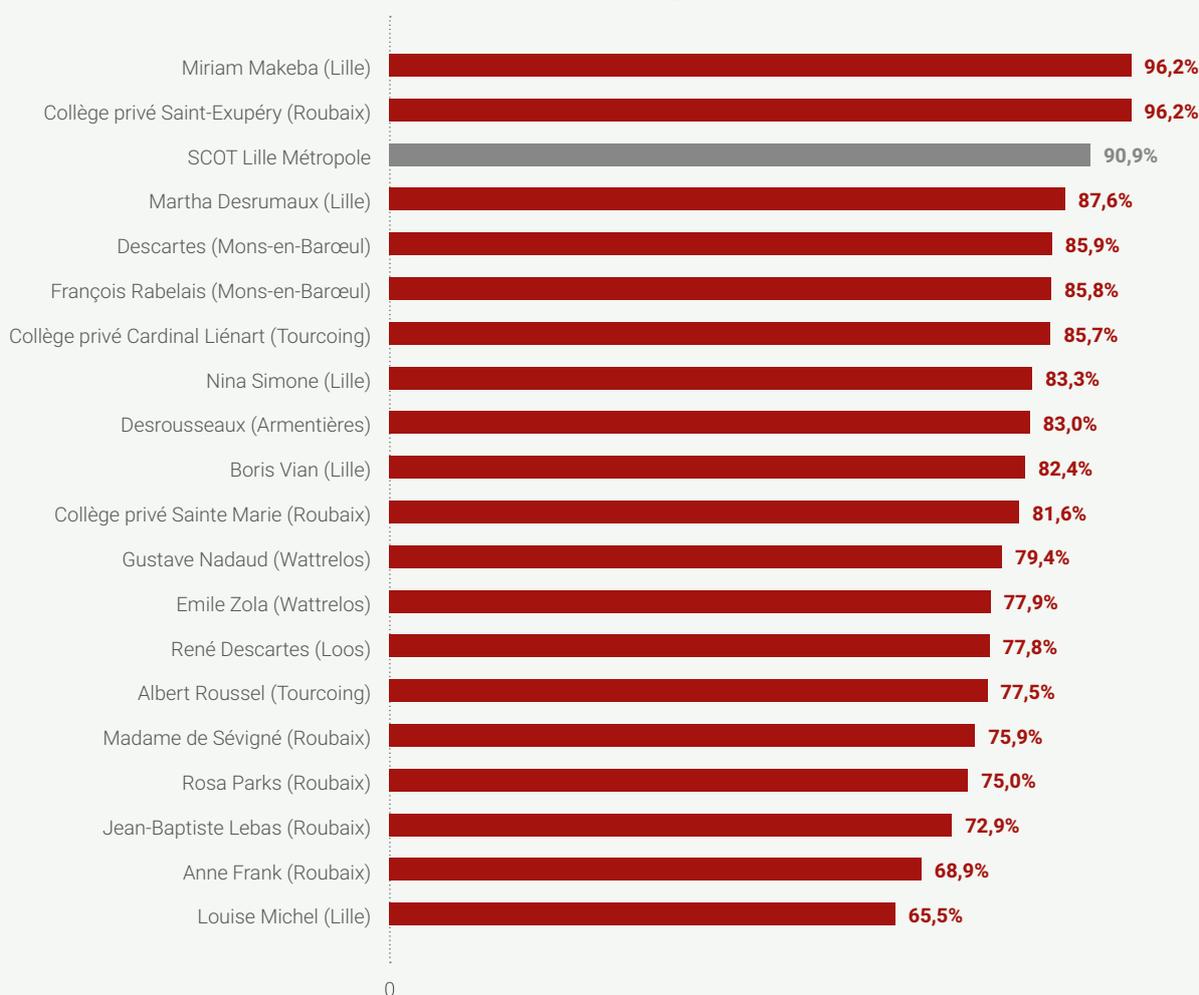
À la session 2021, le taux de réussite au brevet dans les collèges en QPV atteint 81,7% contre 92,2% pour les autres collèges, soit un écart de 10,5 points.

Dans deux collèges seulement le taux de réussite est supérieur à la moyenne du SCOT : Miriam Makeba à Lille et Saint-Exupéry à Roubaix (96,2%).

### Un niveau sensiblement moins élevé dans les collèges en QPV

À la session 2021, les taux de lauréats d'une mention Très bien chez les collégiens fréquentant un collège en QPV sont plus faibles que ceux des collégiens fréquentant un établissement hors QPV (18,9 % contre 32,1%).

Taux de réussite au DNB dans les collèges en QPV, session 2021

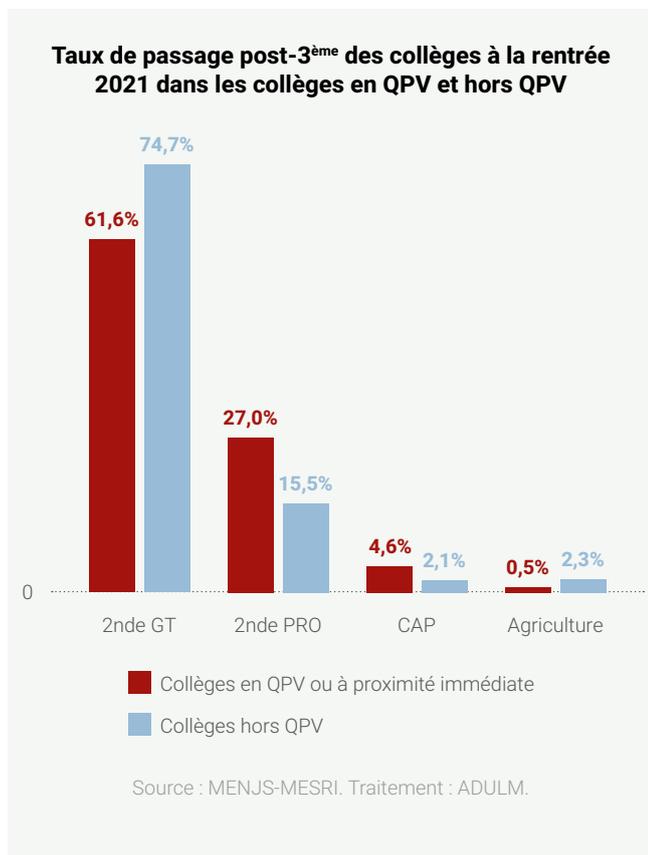


Source : DEPP. Traitement : ADULM.



## 6. DES JEUNES EN QPV QUI S'ORIENTENT PLUS SOUVENT EN FILIÈRE PROFESSIONNELLE

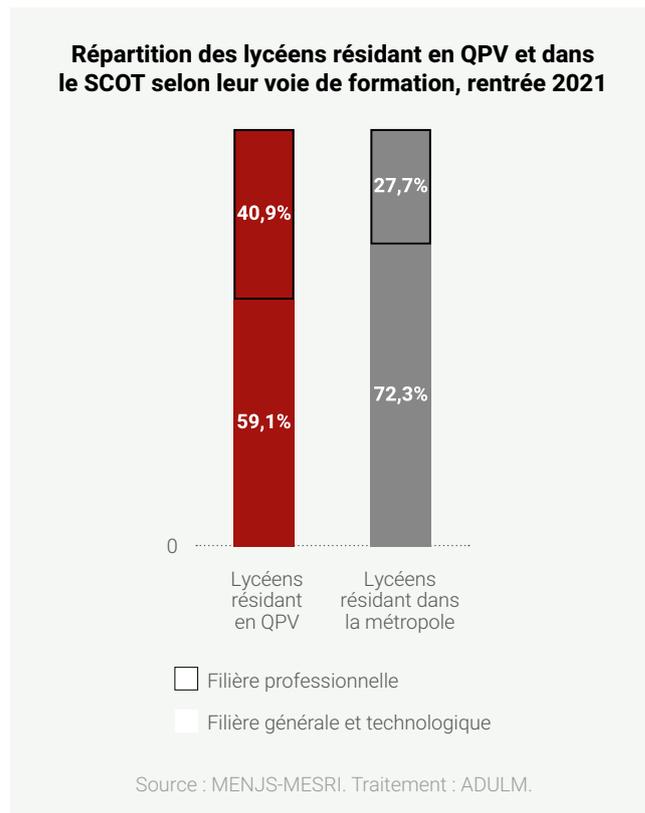
Les collégiens en QPV sont plus fréquemment orientés vers une filière professionnelle ou un CAP que les autres collégiens



Plus d'1 collégien sur 4 scolarisé dans un établissement en QPV s'oriente vers une seconde professionnelle après la troisième (27%). Cette part s'élève à 15,5% pour les collèges éloignés des QPV.

Parallèlement, la part des collégiens qui s'orientent vers une seconde générale et technologique est inférieure de 13 points dans les collèges en QPV par rapport aux collèges éloignés des QPV (61,6% contre 74,7%).

Près de 41% des lycéens habitant en QPV sont en filière professionnelle



La part de lycéens scolarisés en filière professionnelle est nettement supérieure dans les QPV que dans l'ensemble de la métropole (40,9% contre 27,7%).

Les lycées professionnels sont de plus sur-représentés dans les QPV : ces derniers comptent 11 lycées professionnels parmi les 25 de la métropole lilloise (44%) et seulement 7 lycées généraux et technologiques parmi les 34 de la métropole (21%).





# 6

---



## **LES DISPOSITIFS PHARES EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DANS LES QUARTIERS**



# 1. LA POLITIQUE NATIONALE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE : LES REP ET REP+

## A. Des moyens supplémentaires pour les écoles des quartiers défavorisés

La politique d'éducation prioritaire du ministère de l'Éducation nationale, créée en 1981, a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans les écoles des territoires qui rencontrent le plus de difficultés sociales.

La relance de cette politique en 1997 conduit à la création des réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+). La classification des établissements dans ces réseaux se fonde sur un indice calculé à partir de 4 paramètres de difficulté sociale qui peuvent impacter la réussite scolaire : le taux de PCS défavorisées, le taux d'élèves boursiers, le taux de retard en 6<sup>ème</sup> et le nombre d'élèves logés en « quartiers politique de la ville » :

- les REP+ concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire ;
- les REP sont plus mixtes socialement mais rencontrent néanmoins des difficultés sociales significatives.

Les écoles et collèges relevant de ces réseaux disposent de moyens supplémentaires : indemnité financière perçue par les enseignants, accompagnement éducatif renforcé après la classe (aide aux devoirs, activités sportives et culturelles...), tailles de classe plus réduites... Les enseignants exerçant en REP+ disposent également de 9 journées par année scolaire pour participer à des travaux collectifs nécessaires à la prise en charge des besoins particuliers des élèves.

Entre 2017 et 2019, une mesure de réduction importante de la taille des classes de CP et de CE1 en REP et REP+ est mise en place. Elle vise un effectif de 12 élèves par classe, soit presque un dédoublement par rapport aux effectifs antérieurs.



De premières études du ministère de l'Éducation nationale démontrent de premiers effets positifs de cette mesure, notamment une baisse de la part des élèves de REP+ en très grande difficulté en mathématiques et en français. Les effets les plus significatifs concernent les mathématiques en CP : le dédoublement des classes a permis de diminuer l'écart de niveau de plus de 30% entre les enfants scolarisés en REP+ et ceux scolarisés hors éducation prioritaire<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> « Bilan des mesures éducatives du quinquennat », Rapport du Sénat (2022).

<sup>20</sup> « École primaires : mieux adapter les moyens aux territoires », France Stratégie.

## B. Des écoles « oubliées » de l'éducation prioritaire

Les géographies prioritaires de la Politique de la ville et de l'Éducation nationale ne se superposent pas exactement. Dans la MEL, 22 écoles maternelles et élémentaires (dont 8 à Lille et 6 à Villeneuve-d'Ascq) et 3 collèges (à Mons-en-Barœul, Armentières et Lille) qui se trouvent en QPV ou à moins de 100 m d'un QPV ne font pas partie d'un réseau d'éducation prioritaire.

Les collèges de rattachement déterminent le classement des écoles primaires en éducation prioritaire. Ainsi, **certaines écoles en quartiers défavorisés se retrouvent « orphelines » car rattachées à un collège hors éducation prioritaire.** Parallèlement, certaines écoles se retrouvent en réseau d'éducation prioritaire alors que le niveau de vie moyen du quartier est supérieur à la moyenne.

Par ailleurs, la carte actuelle de l'éducation prioritaire a été révisée pour la dernière fois en 2014 à partir de données datant de 2011. Les évolutions sociales des quartiers de ces dix dernières années ne sont ainsi pas prises en compte. Pour y remédier, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé fin 2022 **une refonte de la carte de l'éducation prioritaire qui devrait débuter en 2023 pour s'achever en 2024<sup>20</sup>.**



© Alexandre Traisnel / MEL



## 2. LES CITÉS ÉDUCATIVES : UNE PRISE EN CHARGE RENFORCÉE DES JEUNES DES QPV DE LA PETITE ENFANCE JUSQU'À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

### A. Présentation de la démarche

Véritable démarche partenariale à l'échelle d'un territoire, la Cité éducative (CE) s'appuie sur une alliance de l'ensemble des acteurs (élus locaux, État, associations...) pour faire bénéficier les élèves des quartiers prioritaires d'un cadre d'apprentissage et d'épanouissement renforcé, de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Les conventions des Cités éducatives s'articulent autour de 3 grands objectifs nationaux :

- **conforter le rôle de l'école** pour garantir la réussite scolaire de chaque enfant ;
- **promouvoir la continuité éducative** en favorisant l'accès à des parcours éducatifs ambitieux pour lutter contre les discriminations ;
- **ouvrir le champ des possibles** en développant l'ouverture au monde et l'envie de s'engager.

L'État a labellisé 6 cités éducatives dans la Métropole Européenne de Lille sur les 200 que compte le territoire national en 2022.

Trois Cités éducatives ont été retenues par les ministères de la Ville et de l'Éducation nationale dans le cadre de la première vague de labellisation fin 2019 pour la période 2020-2023 :

- la **Cité éducative sud de Lille** qui concerne le *Secteur Sud* ;
- la **Cité éducative de Roubaix** qui couvre tous les QPV de la commune, à savoir le *quartier intercommunal Roubaix-Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre*, le *quartier intercommunal Hautchamps Longchamp - Lionderie - 3 Baudets* et le quartier du *Nouveau Roubaix* ;
- la **Cité éducative de Tourcoing Nord Est** qui concerne *La Bourgogne, Phalempins, Virolois et Pont Rompu*.

Trois nouveaux territoires ont été labellisés en 2022 pour la période 2022-2024 :

- la **Cité éducative est de Lille** qui concerne le *Secteur Nord Est* ;
- la **Cité éducative de Tourcoing Sud** qui concerne le *quartier intercommunal Roubaix-Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre* et le quartier *Epidéme Villas Couteaux* ;
- la **Cité éducative de Loos** qui concerne *Les Oliveaux*.

Chaque Cité éducative est pilotée localement par un trio d'acteurs, appelé *troïka*, issus de de la Préfecture, de la commune, et de l'Éducation nationale. Dans la plupart des Cités éducatives, cette *troïka* est composée d'un principal de collège, d'un représentant de la commune et d'un représentant du préfet.

Chaque Cité éducativement dispose d'un mode de fonctionnement propre, notamment concernant l'utilisation des financements (à partir d'appels à projets ou à partir de projets directement identifiés par les membres de la *troïka*).



© Gabriela Tellez / Light Motiv



## B. Les 3 Cités éducatives de la MEL labellisées en 2019

### Cité éducative sud de Lille

#### Périmètre

La Cité éducative se déploie sur le Secteur Sud et recoupe tout ou partie de plusieurs quartiers lillois : Lille Sud, Wazemmes, Faubourg de Béthune et Vauban.

Ses contours sont dessinés par les secteurs de 3 collèges REP+ : Nina Simone (chef de file), Paul Verlaine et Louise Michel.

Au total, 35 établissements font partie de la Cité, dont 15 écoles maternelles, 13 écoles élémentaires et 4 lycées (Montebello, Baggio, Faidherbe et Gaston Berger).

À la rentrée 2021, 12 211 jeunes sont concernés par la Cité éducative, dont 191 enfants de 0 à 3 ans.

#### Gouvernance

La Cité éducative repose sur une gouvernance multi instances comprenant notamment :

- la « *troïka* » composée de la cheffe d'établissement du collège chef de file (Nina Simone), les délégués du préfet et le DGA délégué à l'éducation à la Ville de Lille ;
- le *comité de pilotage* associe la cheffe de projet et la coordinatrice de la CE. Il est parfois élargi aux deux inspecteurs de l'Éducation nationale, aux représentants des autres collèges partenaires et aux coordinateurs REP+ des trois réseaux.

#### Mode de soutien

Les crédits alloués aux actions de la Cité pour l'année 2021 s'élèvent à environ 400 000 €.

Le financement d'actions nouvelles ne passe pas par la procédure classique d'appel à projets : les actions soutenues sont directement construites dans le cadre des instances de gouvernance de la Cité, sur la base d'un diagnostic co-porté par les différentes parties prenantes.

Cette méthodologie de travail s'appuie ainsi directement sur ce que les partenaires connaissent et souhaitent consolider, dans une volonté de « construire et de faire ensemble » et d'harmoniser les actions sur l'ensemble du territoire de la Cité.

#### Exemples d'actions phares soutenues

Parmi les réalisations notables de la Cité éducative, 3 laboratoires pédagogiques rattachés à chacun des 3 collèges partenaires ont été mis en place. Chacun des collèges porte ainsi un « pôle d'expertise » où de nouvelles pratiques pédagogiques sont expérimentées :

- le collège Paul Verlaine anime un groupe de travail (avec les partenaires institutionnels et associatifs) relatif aux mathématiques et aux sciences et porte le projet « Semaine des mathématiques » ;
- le collège Nina Simone anime un groupe de travail relatif aux langues et à la culture et porte le projet « Printemps des poètes » ;

- le collège Louise Michel anime un groupe de travail sur le sport, la santé, la citoyenneté et la laïcité et porte le projet « Journée de la laïcité ».

Les spécialités de chaque établissement ont été choisies en fonction de bonnes pratiques préexistantes et des projets d'établissement. Chacun des trois collèges devient ainsi un centre de ressources pour les autres.

Les actions soutenues font, dans la mesure du possible, l'objet d'une diffusion inter-degrés entre collèges, écoles et lycées.

### Cité Éducative de Tourcoing Nord Est

#### Périmètre

Les contours de la Cité éducative Nord Est sont dessinés par les secteurs de 2 collèges REP+ de Tourcoing : Pierre Mendès France (chef de file) et Albert Roussel. Elle comprend par ailleurs 20 écoles et 3 lycées.

La seconde Cité éducative de Tourcoing, labellisée en 2022, concerne quant à elle les 2 autres collèges publics de la ville : Marie Curie (chef de file) et Lucie Aubrac.

Ensemble, les 2 Cités couvrent tout le territoire tourquennois, à savoir la totalité des collèges et lycées publics ainsi que l'ensemble des écoles primaires publiques et privées sous contrat. Le choix d'inclure le privé s'explique par son poids très important dans la commune.

#### Gouvernance

La *troïka* de la Cité éducative réunit :

- l'élue municipale en charge de l'éducation ;
- 2 délégués du préfet ;
- le chef d'établissement du collège chef de file (Pierre Mendès France).

L'inspecteur de l'Éducation nationale est également associé aux discussions pour le premier degré.

#### Mode de soutien

L'enveloppe globale attribuée à la Cité éducative s'établit à 430 000 € environ par an.

Les actions sont financées par appel à projet. En 2021, 40 projets ont été soutenus dont certains sont portés directement par la *troïka*.

#### Exemples d'actions phares soutenues

La Cité éducative a pour fil rouge « les compétences langagières ».

Plusieurs actions ont ainsi pour thématique la lecture ou l'expression orale dont :

- l'enrichissement des bibliothèques scolaires ;
- des ateliers portés par FACE MEL dans les lycées pour travailler sur les difficultés d'expression orale avec une mise en situation professionnelle.



D'autres actions phares ont été réalisées, notamment :

- la formation des élèves de grande section et de CP aux échecs ;
- une bourse aux projets portée par la Maison des Associations et ayant permis à terme de subventionner plusieurs juniors associations ;
- une initiation à l'apiculture avec installation de ruches au jardin des Cultures, organisation d'une fête de fin d'année avec les parents d'élèves, ateliers de sensibilisation et recueil du miel.

## Cité éducative de Roubaix

### Périmètre

Une unique Cité éducative couvre l'ensemble de la ville de Roubaix. Celle-ci est divisée en 2 sous-secteurs : la Cité Nord et la Cité Sud pour mieux adapter les actions déployées aux besoins du territoire.

Ses contours sont dessinés par les secteurs de 6 collèges REP+, dont 3 dans le secteur Nord (Anne Frank, Rosa Parks, Madame de Sévigné), et 3 dans le secteur Sud (Jean-Baptiste Lebas, Van Der Meersch et Monod).

À ces 6 collèges sont associés 45 écoles maternelles et élémentaires et 22 lycées et établissements d'enseignement supérieur.

Ainsi, près de 13 000 élèves sont concernés par la Cité éducative de Roubaix.

### Gouvernance

La Cité éducative est pilotée par 2 instances : un comité technique et un comité de pilotage.

Le **comité technique** est composé d'un binôme par institution (un représentant par secteur) :

- 2 délégués du Préfet ;
- 2 principaux de collège ;
- la responsable du service Politique de la ville à la ville de Roubaix.

Le **comité pilotage** associe en plus l'élue municipale en charge de l'éducation.

À ces instances de pilotage sont associées des **instances de suivi-évaluation** à l'échelle du quartier :

- les **commissions école-collège-quartier** (1 par collège) réunissant les directeurs d'école, le principal du collège, les clubs de prévention, la médiation sociale et les centres sociaux pour travailler sur des objectifs communs, monter des projets collaboratifs et diffuser l'actualité de la Cité éducative ;
- le **comité des habitants** réunissant 3 parents et 3 jeunes de chaque collège aux profils différents (et dont la mise en œuvre a été freinée par la crise sanitaire).

### Mode de soutien

Les actions sont financées par appel à projets.

L'enveloppe globale annuelle allouée à la Cité éducative s'élève à 635 000 euros.

### Exemple d'actions phares soutenues

Plusieurs actions de la Cité éducative concernent directement les parents, notamment :

- **les espaces ressources numériques de proximité pour les parents** : achat de matériel informatique pour doter les centres sociaux, séances de formation pour les parents, permanences numériques (parfois mobiles) ;
- **les stages « prépa mat' »** pour préparer les parents à la scolarisation des tous petits, avec un ciblage d'enfants avec une socialisation exclusivement intra-familiale, et comprenant la visite de l'école et des centres sociaux.

En matière de santé, les **équipes mobiles médico-sociales mobiles** interviennent en urgence directement dans les écoles auprès des enfants en difficulté ou quand l'enfant pose des problèmes réguliers à l'instituteur. L'enfant est ensuite accompagné plusieurs mois par les équipes. Cette action permet aussi de repérer les enfants pouvant être notifiés à la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) ou pouvant bénéficier du PRE (Programme de Réussite Éducative).



© Gabriela Tellez / Light Motiv

## C. Les forces des Cités éducatives

- Les **Cités éducatives apportent une plus-value** sur les territoires : elles permettent de valoriser les actions éducatives existantes en les renforçant et en étendant leur calibrage.
- Elles **renforcent et prolongent la dynamique partenariale** entre l'Éducation nationale, les villes, les chefs d'établissement et les associations de quartier et **permettent de travailler ensemble et de mutualiser les bonnes pratiques** dans une logique de « coordination des acteurs de la chaîne éducative »<sup>21</sup>.
- La **mise en synergie des acteurs « hauts placés »** assure le succès des actions menées.
- **Les parents sont pleinement inclus dans l'alliance éducative** (ex : discussions sur le rapport à l'école organisées à Tourcoing, instances de suivi de la CE qui font le lien avec les familles à Roubaix, actions qui leurs sont destinées dans les 3 CE...).
- Les Cités éducatives **apportent des réponses aux besoins qui émergent sur les territoires** (ex : nouvelles actions nées pendant la crise sanitaire dans la santé ou le numérique).
- Les projets collaboratifs portés par la Cité permettent **d'ouvrir l'école sur le quartier** pour aller plus loin dans l'accompagnement des familles (ex : les centres sociaux portent une grande partie des actions à Roubaix et font le lien avec les familles).

## D. Les points d'attention évoqués

- Une **faible coordination** entre les différentes Cités éducatives de la MEL ;
- Des **moyens parfois insuffisants pour s'investir sur toutes les tranches d'âge** ;
- Des **modes de faire qui restent différents selon le type d'acteurs**, et une définition de la Cité Éducative qui n'est pas forcément commune entre les différents partenaires.

## 3. LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE) : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES ENFANTS EN DIFFICULTÉS ÉDUCATIVES

### A. Le fonctionnement du PRE

Le dispositif Programme de réussite éducative (PRE) permet de mener des actions individualisées auprès d'enfants de 2 à 16 ans en prise à des difficultés éducatives. Il représente un outil précieux des politiques éducatives locales sur les territoires de la politique de la ville.

Les PRE de la MEL sont tous organisés à l'échelle de la commune. Seules 4 d'entre elles n'en sont pas dotées aujourd'hui : Marcq-en-Barœul, Seclin, Croix et Lys-lez-Lannoy.

Dans le département du Nord, le PRE était jusqu'à peu réservé aux enfants résidant en QPV ou étant scolarisés en QPV. Depuis janvier 2023, le dispositif est ouvert à tous les enfants scolarisés en réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+), ce qui permet d'assurer une meilleure compatibilité entre la géographie prioritaire de la Politique de la ville et celle de l'Éducation nationale.

Les enfants sont « repérés » la plupart du temps en milieu scolaire par leurs enseignants sur la base de critères multiples (état de santé physique, difficultés psychologiques, contexte familial, etc.).

Le PRE repose sur l'idée d'une approche globale des difficultés rencontrées par les enfants. Les actions peuvent concerner le domaine éducatif mais aussi périscolaire, culturel, social et sanitaire. Le parcours individualisé s'appuie ainsi sur une équipe de professionnels pluridisciplinaire très variable selon la commune qui peut être composée d'animateurs, d'éducateurs, de psychologues, de travailleurs sociaux...



Le PRE de Wattrelos porte une attention particulière aux actions de santé pour les enfants scolarisés dans le premier degré et propose du soutien psychologique, du soutien psychomoteur, de la sophrologie, de l'ergothérapie et porte l'action COM'ENS (orthophonie pour les élèves de maternelle fragiles en langage).

<sup>21</sup> « La coordination des acteurs pour la réussite éducative des élèves au collège Albert Samain à Roubaix », ADULM (2019).





© Gabriela Tellez / Light Motiv

La durée moyenne du suivi est de 12 à 18 mois. Les dispositifs de droit commun prennent le relais pour les suivis plus longs.

Les collégiens sont généralement sous-représentés par rapport aux écoliers parmi les bénéficiaires. Ceci illustre une prise en charge des difficultés précoces chez les enfants, mais aussi par la plus grande proximité entre professeurs et élèves dans le premier degré. Les élèves du 1<sup>er</sup> degré sont ainsi généralement « plus atteignables » que ceux du 2<sup>nd</sup> degré.



À Hem, les problématiques de repérage sont différentes entre les élèves du premier et du second degré. Dans le second degré, les problématiques récurrentes sont les mauvais résultats scolaires, les problèmes de comportement et des difficultés liées à l'environnement social et familial. Dans le premier degré, les jeunes présentent principalement un risque de décrochage scolaire et sont sujets à du harcèlement, de la phobie scolaire ou des angoisses qui empêchent la réussite scolaire.

Si les enfants sont la principale cible des PRE, les parents y occupent également une place primordiale. Leur implication est indispensable pour assurer la réussite du parcours.



Le PRE de Wattignies présente un fil rouge sur la parentalité et comprend :

- un accompagnement de l'enfant et de sa famille regroupant tous les outils du PRE pour les parcours individualisés (suivis psychologiques, aides financières pour des bilans payants...);
- des ateliers parents-enfants (psychomotricité, méditation, yoga, art-thérapie...);
- un club des parents (rencontres pour discuter du rôle des parents : échanges sur les « bonnes pratiques », sur les difficultés rencontrées...).

La guidance parentale fait également partie des outils du PRE de Hem, notamment par le biais de visites à domicile pour soutenir les parents dans l'aide éducative. L'adhésion des parents est assez facile à obtenir : ils sont rassurés par la prise en charge des enfants par des professionnels.

## B. Les conséquences de la crise sanitaire sur le PRE

Les équipes de PRE ont mis en place de nouveaux outils, notamment numériques, pour poursuivre les parcours malgré la crise sanitaire. Néanmoins, l'isolement social et scolaire engendré par les confinements et les autres restrictions ont fragilisé les liens avec les familles. Un important travail de remobilisation des familles a été effectué par les équipes des PRE.

La perturbation du fonctionnement de l'école pendant plus d'un an a renforcé la fragilité et l'instabilité des familles accompagnées. Les écarts se sont parfois creusés pour des jeunes qui étaient déjà en difficultés.

De plus, l'accroissement de la dépendance aux écrans observée chez les enfants pendant cette période a contribué à favoriser la démotivation scolaire. L'exposition excessive aux écrans est également à l'origine de difficultés de concentration et d'attention.

Enfin, la communication anxiogène sur le Covid-19 pendant la crise aussi bien dans les médias que dans les quartiers a elle aussi pu contribuer à renforcer les fragilités de certains enfants. Le retour « à la vie normale » a été compliqué pour certains jeunes qui ont développé des angoisses scolaires.

**Dans le département du Nord, les sollicitations du PRE pour des motifs de santé mentale ont considérablement augmenté depuis la crise sanitaire.**

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les délais de prise en charge au sein des structures de droit commun sont très longs (CMP, MDPH, cabinets d'orthophonie...). **Le temps d'attente pour obtenir un premier rendez-vous dans la MEL peut aller jusqu'à deux ans.** Le PRE contribue dans la mesure du possible à réduire ces délais, notamment en tissant des partenariats solides avec les structures ou en intégrant un psychologue dans l'équipe de manière permanente.

## C. Les impacts du PRE sur la réussite éducative

L'évaluation des PRE conduite par la Préfecture du Nord met en évidence le rôle joué par le dispositif pour « éviter la dégradation de certaines situations préoccupantes », même si les résultats en matière de réussite éducative restent difficilement quantifiables.

Les taux de sortie du dispositif avec objectifs atteints, appelées « sorties positives » sont importants en moyenne dans le département Nord. Il n'existe pas d'outil de suivi-évaluation généralisé à l'ensemble des communes mais certains PRE mettent en place leur propre suivi à l'instar de la ville de Hem.



Le PRE de Hem réalise un suivi de cohorte au moyen d'entretiens téléphoniques avec les familles 3 ans après la sortie du dispositif. Ce suivi révèle notamment l'impact bénéfique du PRE sur le comportement des enfants : seulement 3% à 8% des situations en milieu scolaire ont connu une dégradation. Plus de 50% des enfants ont connu des améliorations.



### QUELQUES CHIFFRES SUR...

#### LE PRE DE HEM

 **90** enfants suivis en 2021 > **60%** âgées de 5 à 11 ans

**26** sorties positives (avec objectifs atteints) sur l'année 2020-2021

#### LE PRE DE WATTIGNIES

 **87** enfants suivis en 2021 > **59,5%** scolarisés en école maternelle ou élémentaire

**11** sorties positives en 2021

#### LE PRE DE WATTRELOS

 **236** enfants suivis en 2021 > **90%** scolarisés en école maternelle ou élémentaire

**33** sorties positives

### À NOTER

Les différents dispositifs en faveur de la réussite éducative dans les quartiers (éducation prioritaire, Cités éducatives, PRE) tendent à « compenser » les effets néfastes de la ségrégation sur les apprentissages. Ils ne favorisent pas directement la mixité sociale au sein des établissements.

La labellisation d'une école en REP ou REP+ peut parfois avoir l'effet contre-productif de renforcer les pratiques d'évitement des familles favorisées qui perçoivent l'établissement comme « difficile ».



# 7

---

## **L'EXEMPLE DE TOULOUSE : UN DISPOSITIF TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LES SÉGRÉGATIONS SCOLAIRES**

En 2016, la ministre de l'Éducation nationale Najat Val-laud-Belkacem lançait le plan pour la mixité sociale dans les collèges. Depuis, plusieurs territoires ont initié des politiques publiques locales pour lutter contre la ségrégation sociale dans les établissements.

Dans ce contexte, le conseil départemental de Haute-Garonne a engagé dès 2015, et donc en amont de la politique ministérielle, un vaste projet de révision de la carte scolaire pour améliorer la mixité sociale dans les collèges toulousains. L'ampleur et la complexité du dispositif étaient alors complètement inédits en France.

Le projet s'est traduit par la fermeture de deux collèges très ségrégués et enclavés dans le quartier défavorisé du Mirail à Toulouse conjointement à un changement de secteur de plusieurs écoles du quartier et à la construction de nouveaux établissements dans des secteurs présentant un plus grand potentiel de mixité sociale.

Alors que les deux collèges du Mirail fermaient progressivement, le dispositif de mixité sociale a consisté à rattacher les écoles du quartier à plusieurs collèges favorisés socialement de Toulouse.

La mise en œuvre très complexe de ce projet a notamment impliqué le déplacement des collégiens du quartier par des bus spécialement affrétés, le choix de plus de 10 collèges d'accueil différents pour ne pas « déplacer » la ségrégation scolaire ou encore un travail de prévention des désordres scolaires.

Les premiers résultats qui ressortent laissent à penser que cette politique a eu des effets positifs sur les performances scolaires des élèves bénéficiant d'un cadre d'apprentissage plus favorable (taux de réussite au brevet, notes obtenues, orientation post-3<sup>ème</sup>...).<sup>22</sup>

---

<sup>22</sup> « Un dispositif inédit de lutte contre les ségrégations scolaires : le cas de Toulouse », Choukri Ben Ayed et Etienne Butzbach (2022).



# CONCLUSION

L'absence de mixité sociale dans les territoires prioritaires couplée à des phénomènes d'évitement scolaire conduisent à une forte ségrégation sociale et scolaire dans les établissements des QPV avec des effets délétères sur la réussite des élèves.

La mixité sociale et scolaire favorise une meilleure réussite des jeunes de milieux défavorisés sans que ceci ne fasse baisser significativement le niveau général de la classe et de l'établissement scolaire. Elle permet aussi de créer un espace d'apprentissage du vivre-ensemble.

Le manque d'informations statistiques (notamment les IPS) sur l'école maternelle ne permet pas d'apprécier l'impact de ce phénomène dès le plus jeune âge, alors que le 1<sup>er</sup> cycle joue un rôle décisif dans la réussite ultérieure. Une observation plus fine de la maternelle est nécessaire pour comprendre le parcours de l'enfant dès son début.

Le travail partenarial mené dans le cadre de cette présente étude a montré la nécessité d'une analyse multifactorielle et de proximité qui motiverait une observation plus permanente et pour la durée des contrats de ville à venir. Elle aurait pour ambition de faire perdurer la dynamique partenariale engagée avec l'ambition d'associer toutes les parties prenantes dont les parents d'élèves eux-mêmes.



The page features several decorative green geometric shapes. At the top, there are two parallel diagonal bars, one in a darker shade of green and one in a lighter shade. On the left side, there are two more parallel diagonal bars, also in the same two shades. At the bottom, there is a thick, curved green bar on the left and a shorter, straight green bar on the right.

# **ANNEXES**

# ANNEXE 1

## Évolution des indicateurs observés dans les 9 collèges de l'étude FORS (2019) entre 2018 et 2021

Le collège et la ville	Part d'élèves défavorisés			IPS		
	2021-2022	2018-2019	Évolution	2021-2022	2018-2019	Évolution
Nina Simone	65,4%	69,1%	-3,7	79,3	71,6	+7,7
Miriam Makeba	55,6%	67,0%	-11,4	74,4	71,9	+2,5
Louise Michel	70,3%	85,0%	-14,7	64,1	64,7	-0,6
<b>Lille</b>	38,7%	36,8%	+1,9	98,2	104,9	-6,6
René Descartes	64,4%	55,9%	+8,5	78,5	72,6	+5,9
<b>Loos</b>	35,0%	53,0%	-18,0	86,1	84,0	+2,1
Jean Moulin	65,5%	84,3%	-18,8	75,1	62,3	+12,8
<b>Wattignies</b>	29,4%	50,5%	-21,1	96,3	95,4	+0,9
Anne Frank	74,1%	79,1%	-5,0	60,9	61,3	-0,4
Jean-Baptiste Lebas	84,3%	84,0%	+0,3	59,9	59,6	+0,3
<b>Roubaix</b>	59,8%	60,4%	-0,6	77,6	76,5	+1,1
Mendès France	75,7%	65,6%	+10,1	68,1	66,8	+1,3
<b>Tourcoing</b>	46,1%	50,4%	-4,3	85,7	88,5	-2,8
Pablo Neruda	54,0%	57,0%	-3,0	85,9	83,6	+2,3
<b>Wattrelos</b>	44,4%	46,2%	-1,8	87,3	90,4	-3,1

Source 2018 : Étude FORS-Recherche sociale (2019) ; Source 2021 : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.

# ANNEXE 2

## Évolution de la part de collégiens de PCS défavorisées dans les établissements en QPV entre 2016 et 2021

Collège	Ville	Part de collégiens PCS défavorisées		Évolution
		Fonction et structure	Fonction et structure	
Collège privé Sainte Marie	Roubaix	62,5%	81,6%	-19,1
Collège Miriam Makeba	Lille	55,6%	67,9%	-12,3
Collège Nina Simone	Lille	65,4%	75,3%	-9,9
Collège Boris Vian	Lille	57,8%	67,6%	-9,8
Collège Anne Frank	Roubaix	74,1%	83,6%	-9,5
Collège Louise Michel	Lille	70,3%	78,4%	-8,1
Collège privé Cardinal Liénart	Tourcoing	56,1%	62,4%	-6,2
Collège Martha Desrumaux	Lille	55,2%	60,7%	-5,5
Collège Jean-Baptiste Lebas	Roubaix	84,3%	89,6%	-5,3
Collège Rosa Parks	Roubaix	84,1%	87,4%	-3,2
Collège Madame de Sévigné	Roubaix	81,2%	83,7%	-2,5
Collège Albert Roussel	Tourcoing	72,5%	72,7%	-0,3
Collège privé Saint-Exupéry	Roubaix	43,9%	43,3%	+0,6
Collège René Descartes	Loos	64,4%	61,5%	+3,0
Collège Desrousseaux	Armentières	60,7%	54,3%	+6,4
Collège François Rabelais	Mons-en-Barœul	66,6%	60,0%	+6,6
Collège Gustave Nadaud	Wattrelos	67,0%	59,6%	+7,4
Collège Descartes	Mons-en-Barœul	45,9%	38,3%	+7,6
Collège Emile Zola	Wattrelos	68,7%	58,7%	+10,0

Source : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.

## ANNEXE 3

### Évolution de la part de collégiens de PCS défavorisées dans les QPV de la MEL entre 2016 et 2021

Périmètre observé en 2021	2021	Périmètre observé en 2016	2016	
La Bourgogne	70,5%	La Bourgogne	74,1%	
Phalempins	53,3%	Pont Rompu - Phalempins	65,0%	
Pont Rompu	50,5%			
Blanc Riez	51,7%	Blanc Riez	70,0%	
Centralité De Beaulieu	65,6%	Beaulieu - Villas Couteaux	67,0%	72,3%
Quartier Intercommunal Roubaix-Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre	65,2%	Epeule - Trichon - Mackellerie	68,0%	
		Espérance - Centre - Nations Unies	63,0%	
		Alma - Fosse aux Chênes - Cul de Four	74,0%	
		Trois Ponts - Pile - Saint Elizabeth	77,0%	
		Moulin Potennerie	67,0%	
		Saint Pierre	71,0%	
Quartier Intercommunal Hautchamps Longchamp - Lionderie - 3 Baudets	59,0%	Hautchamps Longchamp - 3 Fermes - Lionderie - 3 Baudets	68,0%	
Résidence	58,0%	Poste - Résidence - Terroir	56,0%	
Pont-de-Bois	50,8%	Pont-de-Bois - Vétérans	47,0%	
Nouveau Mons - Les Sarts- Dombrowski	53,8%	Les Sarts Epine Mont de Terre	63,9%	59,5%
		Nouveau Mons - Les Sarts	59,0%	
Secteur Sud	59,2%	Thumesnil Nord	49,0%	64,6%
		Faubourg de Béthune	74,8%	
		Lille - Sud	68,9%	
		Wazemmes	56,7%	
		Moulins	62,1%	
Secteur Nord Est	48,0%	Fives	56,0%	
Secteur Nord	48,1%	Vieux Lille	49,3%	
Bizet - Briquetterie	61,1%	Attargette - Chanzy - Bizet - Briquetterie	66,0%	
Clémenceau-Kiener	35,3%	Les Oliveaux - Clémenceau - Kiener	66,0%	
La Briquetterie	58,9%	Briquetterie	71,0%	
Comtesse de Ségur	60,7%	Comtesse de Ségur	50,0%	
Nouveau Roubaix	69,5%	Nouveau Roubaix	66,0%	

Source : MENJS-MESRI. Traitement : ADULM.





# **TABLE DES MATIÈRES**

<b>PRÉAMBULE.....</b>	<b>4</b>
<b>MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>5</b>
<b>1 L'OFFRE SCOLAIRE SUR LE TERRITOIRE DU SCOT.....</b>	<b>6</b>
1.1. Les établissements scolaires du SCOT de Lille Métropole .....	7
1.2. Les établissements scolaires des QPV de la MEL .....	11
<b>2 UNE SÉGRÉGATION SOCIALE PRONONCÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES....</b>	<b>16</b>
2.1. Des collégiens aux profils sociaux fortement contrastés dans le SCOT .....	17
2.2. Une forte homogénéité sociale dans les collèges des QPV .....	23
<b>3 UN CUMUL DE MÉCANISMES À L'ORIGINE DE LA SÉGRÉGATION SOCIALE À L'ÉCOLE.....</b>	<b>30</b>
3.1. La carte scolaire comme révélatrice de la ségrégation socio-spatiale sur le territoire .....	31
A. Les contrastes sociaux des secteurs scolaires du SCOT.....	31
B. Un potentiel de mixité sociale très limité dans les QPV.....	32
3.2. Une ségrégation sociale dans le SCOT accentuée par les choix scolaires des familles .....	33
A. Les collégiens de milieux sociaux défavorisés sur-représentés dans les collèges publics.....	33
B. L'évitement vers un autre collège public du SCOT .....	36
C. Le rôle majeur joué par la place de l'enseignement privé dans le SCOT.....	37
3.3. Des phénomènes d'évitement très prononcés dans les QPV .....	40
A. Une aggravation du phénomène de ségrégation sociale dans tous les collèges des QPV.....	40
B. Des demandes de dérogation en défaveur des collèves en QPV.....	43
C. Un poids du privé également important dans les QPV.....	43
<b>4 AUTRES FORMES DE SÉGRÉGATION .....</b>	<b>46</b>
<b>5 SÉGRÉGATION SOCIALE ET RÉUSSITE SCOLAIRE .....</b>	<b>48</b>
5.1. Des retards à l'entrée en 6 <sup>ème</sup> importants dans les collèges les plus ségrégués du SCOT.....	49
5.2. Un lien fort entre ségrégation sociale et réussite au diplôme national du brevet .....	52
5.3. Des orientations différentes au lycée selon l'origine sociale .....	53
5.4. Un phénomène de retard scolaire beaucoup plus important chez les collégiens des QPV.....	54
5.5. Des taux de réussite plus faibles dans les collèges situés en QPV .....	56
5.6. Des jeunes en QPV qui s'orientent plus souvent en filière professionnelle.....	57
<b>6 LES DISPOSITIFS PHARES EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE</b>	
<b>— DANS LES QUARTIERS .....</b>	<b>58</b>
6.1. La politique nationale de l'éducation prioritaire : les REP et REP+ .....	59
A. Des moyens supplémentaires pour les écoles des quartiers défavorisés .....	59
B. Des écoles « oubliées » de l'éducation prioritaire.....	59
6.2. Les Cités éducatives : une prise en charge renforcée des jeunes des QPV de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle.....	60
A. Présentation de la démarche .....	60
B. Les 3 Cités éducatives de la MEL labélisées en 2019.....	61
C. Les forces des Cités éducatives.....	63
D. Les points d'attention évoqués.....	63
6.3. Le Programme de réussite éducative (PRE) : un accompagnement personnalisé des enfants en difficultés éducatives.....	63
A. Le fonctionnement du PRE.....	63
B. Les conséquences de la crise sanitaire sur le PRE.....	65
C. Les impacts du PRE sur la réussite éducative.....	65
<b>7 L'EXEMPLE DE TOULOUSE : UN DISPOSITIF TERRITORIAL DE LUTTE</b>	
<b>— CONTRE LES SÉGRÉGATIONS SCOLAIRES.....</b>	<b>66</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>69</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>72</b>







### **L'Agence adopte une démarche éco-responsable pour ses publications**

L'Agence fait appel à des imprimeurs labellisés **Imprim'vert** ; ce label a pour objectif de favoriser la mise en place, par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

Dès que faire se peut, les publications de l'Agence sont imprimées sur du **papier certifié PEFC** : la fabrication puis l'impression de papier certifié PEFC participent à la gestion durable des forêts. La certification PEFC du papier atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.

L'apposition du **logo Triman** incite nos lecteurs, lorsqu'il souhaite se séparer d'une de nos publications, soit à la donner, soit à la recycler.



**L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole**

+33 (0)3 20 63 33 50 / [agence@adu-lille-metropole.org](mailto:agence@adu-lille-metropole.org)  
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

  [adulm59](#)  [adulm](#)  
[adu-lille-metropole.org](http://adu-lille-metropole.org)

